

**Faculté des Sciences économiques, sociales,
politiques et de communication**

**LA DIASPORA CAMEROUNAISE DE
BELGIQUE ET L'EXERCICE DU DROIT
DE VOTE**

Auteur : Frédéric LEBE

Promoteur : John PITSEYS

Lecteurs : Japhet ANAFK et Jérémy DODEIGNE

Année académique 2019-2020

Master en politique économique et sociale à finalité évaluation des politiques publiques

LA DIASPORA CAMEROUNAISE DE BELGIQUE ET L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Auteur : Frédéric LEBE

Promoteur : John PITSEYS

Lecteurs : Japhet ANAFK et Jérémy DODEIGNE

Année académique 2019-2020

Master en politique économique et sociale à finalité évaluation des politiques publiques

REMERCIEMENTS

Au terme de cette recherche, nous tenons à dire toute notre reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution à notre formation et à la finalisation de ce modeste travail. C'est le cas de tous les personnels administratifs et enseignants de la FOPES, auxquels s'ajoutent les informateurs qui ont accepté de nous rencontrer, ainsi que les répondants au questionnaire soumis en ligne, sans qui ce travail n'aurait pu se faire.

De manière particulière, nous présentons les remerciements à Monsieur John PITSEYS, promoteur de ce mémoire, pour tout l'encadrement reçu. Son appui et son analyse scientifique nous ont permis d'être éclairés dans nos balbutiements.

Nous remercions aussi Monsieur Japhet ANAFK pour toute sa disponibilité et ses conseils apportés pendant l'élaboration de ce travail.

Notre gratitude s'adresse également à l'endroit de Monsieur Jérémy DODEIGNE qui a accepté de faire partie de la commission mémoire.

Nous ne pouvons oublier d'exprimer notre gratitude à notre épouse Sarah NDEI pour sa patience et sa compréhension tout au long de ces études qui, par moments ont été très éprouvantes.

Enfin, nous remercions de manière spéciale Son Excellence Monsieur Daniel EVINA ABE'E, Ambassadeur du Cameroun à Bruxelles qui, grâce à sa magnanimité, nous a donné l'opportunité de suivre ce programme de Master à la FOPES. La qualité d'enseignements reçus et les rencontres effectuées nous amènent à lui être à jamais reconnaissants.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
1. Le Communautarisme et la diversité ethnolinguistique du Cameroun	4
2. Le citoyen Camerounais et la participation électorale	11
3 Problématique	15
4 Hypothèse et résultat escomptés	18
4.1 Formulation de l'hypothèse principale	18
4.2 Résultats escomptés.....	19
5 Importance du sujet.....	20
5.1 Importance au niveau diplomatique	20
5.2 Importance au niveau de l'action de la diaspora	21
6 Intérêt de l'étude	22
6.1 L'intérêt sociologique	22
6.2 L'intérêt managérial.....	22
6.3 L'intérêt scientifique.....	22
6.4 L'intérêt politique	22
7 Méthodologie	22
8 Annonce du plan.....	23
PREMIERE PARTIE : ELEMENTS THEORIQUES ET CONCEPTUELS	24
1. Définition de quelques concepts.....	24
1.1 Diaspora	24
1.2 Concept de nationalité et le droit de vote.....	24
1.3 Concept de l'abstentionnisme, l'abstention et la non- inscription.....	25
1.4 Concept du vote communautariste	26
2. Revue de la littérature	27
2.1 Pierre BRECHON et l'abstention électorale	27
2.2 Les Organes de Gestion des élections et la participation des jeunes africains	29
2.3 La participation électorale entre cynisme, apathie, arbitre ou supporter	30
2.4 Le tirage au sort ou les élections	32
2.5 L'abstention électorale et la malinscription	34
2.6 Démocratie en perte de vitesse	34
SECTION II : APPROCHES THEORIQUES ET TECHNIQUES DE RECHERCHES	
ADOPTÉES.....	35
1. Les théories probables	35
1.1 La théorie de l'utilitarisme.....	35
1.2 Théorie du choix rationnel (TCR)	36
1.3 Théorie de la « self-reliance » chez Emerson et Thoreau	37
1.4 Théorie de la reproduction sociale de Pierre BOURDIEU	38
2. Technique de recherche et construction du modèle d'analyse	40
2.1 Technique de recherche et de récolte des données.....	40
2.2 Construction du modèle d'analyse	42
DEUXIEME PARTIE : CADRE EMPIRIQUE ET ANALYTIQUE	44
SECTION I : RECOLTE ET ANALYSE DES DONNEES.....	44

1. Recueil et analyse des données issues des listes d'émargement des électeurs aux scrutins présidentiels en Belgique	44
1.1 Présentation et analyse des statistiques issues des listes d'émargement des électeurs du scrutin de 2011 en Belgique	45
1.2 Présentation et analyse des statistiques issues des listes d'émargement des électeurs du scrutin de 2018 en Belgique	46
1.3 Comparaison des deux listes d'émargement	46
1.3.1 Statistiques des deux élections présidentielles de 2011 et 2018.....	47
1.3.2 Observation du passage d'une attitude participationniste à l'abstentionnisme constant	47
1.3.3 Le facteur du coût de l'acte électoral et chances de voter	47
1.3.4 Les facteurs de genre et d'insertion sociale dans l'abstentionnisme	48
2. Recueil et analyse des données issues du questionnaire soumis en ligne	50
2.1 Statistiques des répondants	50
2.2 L'utilitarisme et l'exercice du vote	51
2.2.1 La reproduction des clivages ethnolinguistiques.....	52
2.2.2 Le coût du vote et la malinscription	53
2.2.3 La motivation.....	54
3. Synthèse et analyse des entretiens semi-directifs	57
3.1 Composition de l'échantillon.....	57
3.2 Présentation des interviewés	58
3.2.1 La jeune étudiante anglophone vivant à LEUVEN (JE1)	58
3.2.2 Homme, informaticien dans un grand groupe commercial de Belgique (Ht1)	58
3.2.3 Homme opérateur économique dans le secteur de l'immobilier (Ht2)	58
3.2.4 Femme sans emploi (Fse).....	59
3.2.5 Homme journaliste (Ht3).....	59
3.3 Présentation de la grille d'entretien	59
3.4.1 Reproduction des clivages ethnolinguistiques	60
3.4.1.1 Transposition des associations villageoises du territoire national vers la Belgique.....	60
3.4.1.2 Le nombre d'anglophones qui votent et leur sentiment en Belgique	62
3.4.1.3 Proportion des Grassfields et leur implication au vote	63
3.4.1.4 Sentiment de plaisir ou de souffrance du groupe.....	64
3.4.2 Coût du vote et la malinscription.....	65
3.4.2.1 Les citoyens camerounais habitant loin de Bruxelles qui ne votent pas	66
3.4.2.2 Les citoyens camerounais habitant à Bruxelles qui ne votent pas.....	66
3.4.3 La motivation.....	67
3.4.3.1 Taux des citoyens qui préfèrent investir au pays que de s'investir au vote....	68
3.4.3.2 Le ressenti des citoyens au niveau de l'optimum de la pratique du jeu démocratique	69
3.4.3.3 L'essor des moyens alternatifs au vote.....	70
3.4.3.4 Proportion des citoyens indifférents à la dynamique politique	70

SECTION II : DISCUSSION DES RESULTATS OBTENUS ET VERIFICATION DE L'HYPOTHESE RETENUE..... 72

1. Les « Grassfields » et la reproduction des clivages ethnolinguistiques.....	72
2. Les étudiants camerounais et l'exercice du droit de vote.....	73
3. La vitalité de la communauté Camerounaise en dehors de l'exercice du vote.....	75
4. L'absence de bonnes raisons pour aller voter	78

SECTION III : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET QUELQUES RECOMMANDATIONS . 81

1. Difficultés rencontrées	81
2. Recommandations et modalités de leur mise en œuvre	82
2.1 Recommandations principales	82
2.1.1 Changement du mode de choix du président.....	82
2.1.2 L'accélération de la décentralisation.....	83
2.1.3 Vote des camerounais ayant acquis la nationalité belge.....	83
2.2 Recommandations secondaires	84
2.2.1 La révision des conditions d'obtention de la carte consulaire	84
2.2.2 Allègement des documents exigibles pour l'inscription sur les listes électorales ..	84
2.2.3 Inscription en ligne sur les listes électorales	84

CONCLUSION GENERALE 85

BIBLIOGRAPHIE.....Erreur ! Signet non défini.

ANNEXES..... 97

INTRODUCTION GENERALE

Le déroulement des élections présidentielles respectivement en 2011 et 2018 à l'extérieure des frontières camerounaises, a donné l'occasion de décrire le comportement de sa diaspora qui, depuis des années déjà, nourrissait l'espoir de participer au choix de ses dirigeants. En effet, cette catégorie de citoyens voulait exprimer sa citoyenneté à distance car se demandait-elle ce qu'elle représentait pour leur pays de départ, s'ils n'étaient pas pris en considération lors des grands moments de la nation que sont les élections.

Le vote des Camerounais à l'étranger et l'adoption de la double nationalité ont toujours été l'objet de vives réclamations de cette diaspora. Dans la quasi-totalité des rencontres que les autorités ont organisées avec elle, ces sujets ont toujours occupé la première place. Alors que l'adoption de la double nationalité suit encore son long chemin, le président Paul BIYA a clarifié par la signature du décret du 08 août 2011¹, les modalités portant application de la loi relative au vote des Camerounais vivants à l'étranger. Ces derniers ont reçu favorablement cette décision qui leur permet de participer au processus démocratique de leur pays, quoique établis ailleurs. Cette décision précise la notion de citoyenneté² qui lie un individu à une communauté donnée, en lui octroyant des droits et des devoirs. Parmi les devoirs de celui-ci, figure le droit de vote. Ce lien est non seulement social entre ces individus mais aussi politique. Dans ces relations, les individus ont chacun des rôles bien définis dans le respect des normes préalablement définies par tous, dans le cadre d'un contrat social. Leurs rapports ne sont donc pas dépendants d'eux-mêmes, mais régis par des institutions. Se dit donc d'un citoyen, celui qui est « *reconnu comme membre d'une communauté politique* »³. Le lien de nature juridique y est aussi déterminant car il y a l'égalité de chaque membre de la communauté qui est pris comme une entité distincte. Ce sont ces individus qui donnent les limites au pouvoir politique des institutions qui les régissent ; d'où la loi fondamentale bien souvent écrite et qui trace les différentes lignes directrices que toute société dite démocratique est appelée à respecter.

Le citoyen qui est généralement lié à une nation jouit par conséquent en même temps du droit de vote que de l'éligibilité. C'est la raison pour laquelle John PITSEYS souligne que « *La citoyenneté désigne l'ensemble des pratiques par lesquelles l'individu s'investit dans la*

¹ Décret n°2011/237 du 08 août 2011 portant sur les modalités d'application de la loi n°2011/013 du 13 juillet 2011 relative au vote des citoyens camerounais établis ou résidant à l'étranger.

² Pitseys John, Démocratie et citoyenneté, CRISP, 2017, « dossier du CRISP » N° 88 , Page 9 à 113
<https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2017-1-page-9.htm>

³ PITSEYS J. op. cit. P. 11

communauté politique : dans un régime démocratique, elle représente donc une dimension importante de la participation politique »⁴.

Exercer la citoyenneté ne consiste pas à tenir des discussions sur les plaisirs ou ce que nous recherchons pour nous-même. Il s'agit de participer afin de délibérer sur ce que nous jugeons faisable, acceptable, moral ou immoral et donc à s'en débarrasser dans la communauté. Or, un grand nombre de citoyens camerounais de Belgique s'excluent de cette délibération lorsqu'ils décident de ne pas s'inscrire sur les listes électorales, et de s'abstenir de voter.

La question du vote de la diaspora camerounaise de Belgique renvoie à déterminer les camerounais qui y résident et les raisons qui les ont poussé à émigrer. Les réponses que nous tirerons de ces interrogations nous seront utiles dans l'élucidation du comportement que cette diaspora a adopté pendant ces deux scrutins et qui semble similaire à quelques exceptions près.

La principale source nous donnant des arguments généralement acceptables est la revue des Nations Unies sur les migrations au Cameroun. Elle met en relief une idée synoptique des camerounais qui se sont déplacés et les mobiles qui ont sous-tendu leurs gestes. Dans la publication de Roger Charles EVINA⁵ préparée pour l'OIM, il est fait état de l'immigration au Cameroun et de l'émigration camerounaise. Le document souligne que l'immigration est en nette diminution au Cameroun. Elle était de 257 689 en 1987 et était estimée à 196 570 immigrants en 2010 selon le DPNU⁶. S'agissant du nombre d'émigrés camerounais, il était de 170 363 en 2007, avec la France comme le pays de destination privilégié.

En premier, sont concernées, les populations ayant un niveau d'enseignement supérieur, à l'instar des médecins, des infirmiers et des universitaires, avec comme corollaire la fuite des cerveaux. Les raisons que souligne ce document montrent que ces vagues de migrations ont commencé dès le milieu des années 1980 à cause « *des difficultés en raison de la pauvreté, de la crise économique, de la croissance démographique galopante, du poids de la dette extérieure, de l'urbanisation mal maîtrisée des villes et des politiques d'ajustement rarement en adéquation avec la réalité nationale* »⁷. Les activités comme les envois d'argent par les migrants aident à une certaine mesure les populations du pays d'origine, ce qui contribue à lutter contre la pauvreté. Ces sommes d'argent transférées sont utilisées pour les frais médicaux, la nutrition, le loyer et aussi pour la scolarité des enfants. Le taux de chômage élevé qui, selon le BIT atteint les proportions de 14,7% et 12,5% respectivement à Yaoundé et à Douala, nourrit cette fuite des populations hors de leur territoire. Selon l'OCDE cité dans le document de migration au Cameroun, les ressortissants

⁴ PITSEYS J. , op. cit. P. 7

⁵ Migration au Cameroun, Profil national 2009 préparé pour l'OIM par Roger Charles EVINA.

⁶ Statistiques de la Division de la population des nations unies(DPNU).

⁷ Migration au Cameroun, Profil national 2009. op. cit. , P. 17.

camerounais sont des émigrants de longue durée. On a estimé même à 43% ceux qui restent plus de 10 ans dans leur pays de destination. Ces émigrants vont des demandeurs d'asile ; des travailleurs hautement qualifiés ; des étudiants ; des touristes et visiteurs ; et le regroupement familial qui, selon l'OIM, est « *la procédure permettant à des membres d'une même famille, séparés du fait d'une migration forcée ou volontaire, de se regrouper dans un pays autre que leur pays d'origine* »⁸.

D'après cette revue, si les camerounais sortent de leur pays massivement ces dernières décennies et songent très peu à rebrousser chemin, c'est justement parce qu'ils espèrent trouver à l'extérieur, notamment en occident, les bonnes études qu'ils prétendent ne pas avoir dans le pays d'origine pour certains ; et d'autres, pour la survie car rêvant des meilleures conditions de subsistance ; sans oublier les demandeurs d'asiles pour de multiples raisons.

Sophie Bouly de Lesdain⁹ à son tour révèle que les femmes camerounaises de Paris y sont arrivées pour une aventure qui devrait aboutir à la réussite sociale à laquelle elles n'ont pas pu avoir accès dans le pays de départ. Pour Bouly de Lesdain, cette migration a commencé dans les années 1960 et était à ce moment très minoritaire, environ 10% des ressortissants africains de la France. Ce sont donc des individus qui, à première vue semblent ne pas porter à cœur leur pays et ceux qui sont sensés le diriger. Car, ils sont porteurs de courroux contre les dirigeants qui sont pourtant ceux qui doivent mettre sur pied les conditions de plein épanouissement des populations. C'est avec ce sentiment de désolation que ces compatriotes arrivent en pays d'accueil : Ce qui peut présager un certain nombre d'attitudes jugées peu orthodoxes comme la faible implication à tout ce qui a trait avec l'administration publique du pays de départ. Bien sûr que leur engagement personnel dans des actions de développement et de soutien à l'endroit de leurs familles ne souffre d'aucun doute.

La question de départ relative à notre étude se porte uniquement sur les comportements électoraux et peut dès à présent être formulée comme suit : **quelle est l'attitude des citoyens camerounais de Belgique face au droit de vote finalement acquis ?**

Comprendre le comportement de cette franche de la population revient à explorer, voire interroger leur trajectoire, depuis leur départ du Cameroun jusqu'à leur quotidien en Belgique. Mais aussi à revisiter l'histoire du Cameroun à partir de la période des indépendances. Ceci nous permettra de mieux connaître ce peuple qui est formé d'une pluralité d'ethnies et de langues mues par des relents communautaristes. Cet exercice va contribuer par-là à avoir un aperçu du Cameroun et des différentes communautés qui le constituent.

⁸ Migration au Cameroun, Profil national. op. cit. P. 54

⁹ Raulin Anne, Charbit Tom, Chivallon Christine, Michalon Bénédicte, Tarrius Alain, Thibaud Bénédicte. Bouly De Lesdain Sophie Femmes camerounaises en région parisienne. Trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 15, n°3, 1999. pp. 251-252;
https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1999_num_15_3_1702_t1_0251_0000_1

1. Le Communautarisme et la diversité ethnolinguistique du Cameroun

Le Cameroun est un pays bilingue où se pratiquent deux langues dites officielles (le français et l'anglais). C'est un territoire situé en Afrique équatoriale dans le golfe de Guinée avec une superficie de 475 000 km². Sa création résulte de trois grands événements qui ont survécu successivement : la colonisation allemande, le mandat et la tutelle franco-britannique. Il est bâti sur le « *modèle centralisé d'organisation politique* » mis sur pied par les allemands le 14 juillet 1884, date de la signature du traité germano-douala¹⁰ à l'issue duquel le drapeau du Reich a été hissé au niveau de la rive droite de la « *Rio dos camaroës* », la rivière des crevettes selon les portugais qui se sont émerveillés de la quantité énorme des crevettes trouvées sur ce fleuve qui porte aujourd'hui le nom Wouri. De Camaroës, vient le nom Cameroun. A la suite de la défaite allemande, la Société des Nations (SDN) a donné mandat à la France et à l'Angleterre pour l'administration des deux Cameroun, suivie de la tutelle de l'ONU. Le Cameroun oriental accède à l'indépendance en 1960 après quoi survient la réunification des deux Cameroun en 1961¹¹.

Après ce bref aperçu sur la fondation de ce pays, nous verrons par la suite que la composition ethnique, tribale et linguistique va jouer un rôle déterminant dans l'organisation des différentes formations politiques qui vont animer la vie de cette nation et dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. Les travaux de Luc SINDJOUN démontrent que l'ethnie et la langue sont devenues après les indépendances une arme fatale à l'origine de plusieurs clivages de la société camerounaise parmi lesquelles l'érection des concepts identitaires tels que les peuples Sawa, Bamiléké, Bétis, etc. qui en fait ne sont que des constructions n'ayant jamais existé avant la colonisation puisqu'on était sujet d'une communauté Baham ou Bandjoun, Ewondo ou Eton, pour ne citer que celles-là. Aujourd'hui, avec le concours de la colonisation, l'on a réussi le pari de regrouper sous des labels dénués de tout fondement toutes les ethnies, entraînant des rivalités invraisemblables. A cela, on devrait ajouter les langues étrangères dites officielles à partir desquelles est né le concept d'analphabète.

Au conflit ethnique, s'ajoute le conflit linguistique après la réunification de 1961 qui consacre la suprématie du Cameroun oriental d'expression française sur le Cameroun occidental d'expression anglaise. Cette « *illusion identitaire* » bien élaborée par les entrepreneurs politiques depuis la colonisation, va produire des « *réalités* » dont les conséquences continuent à orienter la vie politique du Cameroun tant dans la création que dans la constitution des partis politiques et va

¹⁰ Douala ou Duala est la ville économique du Cameroun située le long du fleuve Wouri. C'est elle qui aura accueilli les explorateurs en premier lieu.

¹¹ SINDJOUN Luc, *L'Etat ailleurs, entre noyau dur et case vide*, Paris, Agence intergouvernementale de la Francophonie, 2002.

déterminer le vote des populations qui voudront s'identifier au leader du parti et surtout considérer le parti politique comme une sorte d'appartenance ethnique ou régionale ; d'où « *la politique d'affection* ».

L'usage de l'ethnie comme construction politique a fait émerger des revendications multiples des différents groupes qui s'y accrochent afin de prouver leur délaissement dans l'implication à la gestion des affaires de l'Etat parce qu'ils ne retrouvent pas l'un des leurs comme membre du gouvernement ni à des postes importants de prise de décisions politique ou économique. Le mémorandum des kirdi¹² qui en réalité sont un groupe d'ethnies du grand nord du Cameroun en est une illustration du sentiment de rejet nourris dans une communauté. Ils ont jugé que la politique menée par le président Ahmadou Ahidjo¹³ ne les prenait pas en compte. Considérés comme païens parce que non islamisés, ils se sont sentis ostracisés et soutiennent formellement que l'Etat de 1960 à 1982 les a totalement ignorés et n'a promu que les Peuhls dont était originaire le premier président. Ce mémorandum visait alors à attirer l'attention du président Paul Biya à les réhabiliter et devrait marquer la fin de la suprématie des musulmans. Les Kirdi se sont de tout temps opposés à la domination peuhle et ont accepté reculer dans les montagnes où les terres sont arides et ingrates que de se soumettre à l'autorité des sultans foubés, encouragés par l'administration coloniale française¹⁴.

La publication le 1^{er} mars 1990 d'une lettre ouverte au président Biya par un groupe d'universitaires de l'ethnie Bamiléké en est un autre exemple qui faisait comprendre au Chef de l'Etat que le peuple Bamiléké était victime d'exclusion et qu'on ne le considérait pas à sa juste valeur tant leurs compétences étaient ravalées au second rang. Cette composante ethnique avait le sentiment de n'être plus intégrée à part entière dans la nation. Pour les signataires, leur peuple se sentait opprimé par le régime qui mènerait une guerre contre leurs ressortissants, puisque selon eux, les autres ethnies les menacent avec le silence complice des pouvoirs publics¹⁵.

Le peuple Douala de son côté, à travers le pasteur Adolphe Lottin Same (1881-1946), créateur de la Native Baptist Church, « *prit la tête d'un mouvement xénophobe pan-duala et proposa la création d'une République duala, indépendante, théocratique et polygame* »¹⁶.

¹² In La caravane n° 12 du 31 octobre 1991, cité par Luc Sindjoun.

¹³ Ahmadou Ahidjo était le premier président de la République du Cameroun depuis le 1^{er} janvier 1960, date de l'indépendance. Il va céder le pouvoir à Monsieur Paul BIYA, son successeur constitutionnel le 06 novembre 1982.

¹⁴ FOGUI Jean-Pierre, L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990.

¹⁵ SINDJOUN L. , op. cit. P. 214.

¹⁶ FOGUI J. P., op. cit. , P. 46.

Monsieur Enoh Meyomesse¹⁷, rédacteur du journal *Le courrier* avait proposé la création d'un « *Etat Béti* » constitué des régions actuelles du Centre, Sud et de l'Est du Cameroun.

Ces « *revendications ethnophiles* » se font aussi par la défense des droits de minorités autochtones qui s'est révélée lors de la conférence tripartite Gouvernement – Partis politiques – Société civile tenue en octobre - novembre 1991 à Yaoundé pour l'élaboration des nouvelles bases de la société politique du pays. L'Etat à travers ces différents agissements se retrouve « *outsider* »¹⁸, c'est-à-dire étranger de son milieu social.

Le référendum¹⁹ organisé le 20 mai 1972 par le Président Ahmadou Ahidjo a conduit le passage de l'Etat fédéral (République fédérale du Cameroun) à l'Etat unitaire (République unie du Cameroun). Il est considéré par certains comme un « coup d'Etat » et même une trahison qu'une partie des leaders anglophones prennent pour la racine de tous les maux et qui frisent l'implosion du Cameroun. Après cette réunification de 1972, les autorités ont combattu avec beaucoup de force la « *bipolarité francophone – anglophone* » comme réalité de la politique du pays. Le multiculturalisme inscrit dans la loi fondamentale a fait l'objet de publicisation car tous les discours rappelaient qu'avant la colonisation, il n'y avait ni anglophones, ni francophones. Chacun appartenait à une ethnie qui le caractérisait. Les langues empruntées ne doivent alors sous aucun prétexte faire l'objet d'une quelconque partition du Cameroun tant il est vrai qu'ils sont tous fils et filles d'une même nation.

Or l'Etat unitaire consacré par la constitution²⁰ du 02 juin 1972 a conduit à la suppression de la deuxième étoile en or du drapeau qui signifiait l'existence de deux états fédérés, avec pour conséquence la réduction de l'Etat anglophone en deux simples provinces du Sud-ouest et du Nord-Ouest. A cela, l'on a noté le changement de la République unie du Cameroun, expression consacrée par la réunification, en République du Cameroun le 04 février 1984 à la faveur d'une révision constitutionnelle adoptée par l'assemblée nationale²¹. Toutes ces mutations que le pouvoir central envisageait comme le retour à la case départ avant les impérialismes, une façon de redorer le ciment de l'unité nationale, ont été contre toute attente perçues comme la « *construction d'un problème anglophone, du conflit de cohabitation entre les francophones et les anglophones* »²².

¹⁷ In *Journal Le courrier*, n° 11 du 1^{er} au 8 août 1991. L'article était intitulé « un état Béti est-il viable ? ». cité par Luc SINDJOUN. P. 215-216.

¹⁸ SINDJOUN L., op. cit., P. 226

¹⁹ NKOT Pierre Fabien, *Le référendum du 20 mai 1972 au Cameroun : analyse de quelques tendances de la doctrine*. Les Cahiers de droit, 1999, 40 (3), 665–690. <https://doi.org/10.7202/043565ar>

²⁰ Décret n° 72-270 du 2 juin 1972 portant promulgation de la constitution de la République unie du Cameroun

²¹ Loi n° 84/1 du 04 février 1984

²² SINDJOUN L., idem, p. 218.

Pour sa part, la colonisation allemande avait mis sur pied le Kamerun²³, sans distinctions particulières, contrairement à la colonisation britannique qui a séparé les Bamiléké très liés aux populations du Nord-ouest, toutes appartenant aux Grassfield d'une part ; et d'autre part, les Douala aux Bakweri et Bakossi du Sud-ouest appartenant à l'aire géoculturelle Sawa. La colonisation anglophone a par ce procédé de division, érigé la distinction du Southern Cameroon au mépris du Kamerun allemand.

L'enjeu linguistique a tôt fait de céder place à un enjeu politique que les professeurs d'université, avocats et diplomates, élites originaires des régions dites anglophones vont dénoncer. Ils sont par la suite montés au créneau pour poser ce qui est considéré aujourd'hui comme le « *problème anglophone* » car ils se sentent marginalisés et appellent de leurs vœux le retour au fédéralisme, que ne souscrit pas le pouvoir central. Toutes ces « *frustrations* » ont donné lieu à la tenue de la « *All Anglophone Conference* » (ou conférence du peuple anglophone), à Buéa du 02 au 03 avril 1993 au cours de laquelle, l'appel a été officiellement lancé aux Southern Cameroonians de célébrer le 1^{er} octobre comme jour de l'indépendance du « *Southern Cameroon* » au détriment du 20 mai qui ne représente rien pour eux. Une opération d'« *Exodus to Southern Cameroons* » a même été lancée pour que tous les anglophones vivant dans la « *République du Cameroun* » rentrent chez eux. Parce qu'ils considèrent que leur région est très riche en ressources du sous-sol que l'Etat central exploite en les délaissant, mettant en avant l'enclavement d'une grande partie de leurs localités comme le refus des pouvoirs publics de s'occuper d'eux. Ces populations dites « *Séparatistes* » vont mettre sur pied un Etat qualifié de virtuel par les autorités, et qui s'appelle la « *République d'Ambazonie* ». Ses créateurs disent qu'après avoir essayé le fédéralisme et l'Etat unitaire sans succès, il est temps pour eux d'entrevoir la confédération qui demeure l'ultime voie de salut. Ils envisagent l'utilisation de la lutte armée pour arriver à leurs fins²⁴.

Selon FOGUI, le Cameroun était profondément divisé à la veille des indépendances car il y prédominait une crise marquée par des rivalités entre tribus d'une part et entre partis politiques d'autre part. Le Cameroun que l'on appelle très souvent le triangle national était formé de deux états fédérés (le Cameroun occidental et le Cameroun oriental) jusqu'à l'année 1972 ; de deux langues officielles qui demeurent jusqu'à ce jour ; de plus de 200 tribus, dont environ 136 dans la zone dite francophone et 65 dans celle dite anglophone ; de la quasi-totalité de races africaines « *des pygmées aux arabes choas, en passant par les bantous, les Soudanais, les peuls, etc.* »²⁵ ; et limitrophe de six pays voisins que sont : le Nigéria, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Congo

²³ Kamerun était l'appellation allemande du nom Cameroun que le parti politique d'opposition UPC (Union des Populations du Cameroun) du nationaliste UM NYOBE tué dans le maquis continue d'utiliser.

²⁴ SINDJOUNG L. , op. cit.

²⁵ FOGUI J. P., op. cit., P. 42

Brazzaville, la République Centrafricaine et le Tchad (annexe 02). A cause de sa pluralité ethnique, raciale, géographique et climatique, il est appelé « *l'Afrique en miniature* ».

Lorsque le Cameroun accède à l'indépendance en 1960, il est marqué en profondeur par des antagonismes tribo-politiques et géopolitiques. D'après FOGUI, l'histoire révèle que rien ne prédestinait cette multitude de tribus et d'ethnies à vivre ensemble car elles étaient bien avant la colonisation, caractérisées par des sentiments de méfiance auquel s'était associé du mépris et de la crainte. Le mépris étant ce qu'éprouvait le voisin plus fort envers le plus faible qui ressentait de la crainte parce que son voisin pouvait à tout moment déclencher une opération pour conquérir son espace vital. Cet esprit a malheureusement été exacerbé par la colonisation qui est venu hiérarchiser les tribus avec lesquelles ses dépositaires ont signé des traités, attisant encore des tensions. Les partis politiques créés avant les indépendances avaient quasiment tous une coloration tribale et fortement contrôlés par les autorités traditionnelles. Ainsi, traduisant politiquement les divisions tribales existantes, avec pour corollaire l'absence dans ces associations politiques d'une vision d'envergure nationale et n'étant simplement mues que par le devenir des membres de ces différentes composantes.

Les tensions ont de tout temps émaillé les rapports entre les différents groupes constitutifs du Cameroun depuis la période précoloniale, caractérisée par la non acceptation de l'hégémonie des uns sur les autres, mettant en place des antagonismes qui se sont retrouvés dans la composition et la création des partis politiques qui s'avéraient pour ces entrepreneurs sociopolitiques l'occasion idoine, à travers la démocratie de faire aboutir leur projet de domination sur les autres peuples avec lesquels ils entretenaient des rapports ambivalents. On dénombrerait au Cameroun en 1959, à la veille de l'indépendance, 159 partis et mouvements politiques à la partie orientale contre 24 environ à la partie occidentale. Tous ces partis, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut avaient des connotations tribales.²⁶

Des antagonismes géopolitiques, Jean-Pierre FOGUI souligne tout d'abord l'antagonisme nord-sud marqué par la spécificité que revêt la partie grand nord du Cameroun et qui la distingue de la partie Sud du pays. La première est à coloration musulmane grâce à la domination peuhle alors que la seconde est chrétienne et animiste. On constate aussi le retard du développement des infrastructures et de la scolarité parce que non seulement elle était hostile à l'accès aux autres cultures, la situation géographique du grand nord, très loin des côtes n'a pas facilité son contact avec les européens.

²⁶ FOGUI J. P. op. cit.

C'est surtout l'antagonisme est-ouest, né de la colonisation, précisément après la défaite allemande à la première guerre mondiale qui reste très préoccupant parce qu'il va parfois jusqu'à remettre en cause le slogan d'indivisibilité scandé par les autorités du pays. Le Cameroun ayant été par la suite administré par la France et l'Angleterre, la France occupant la partie orientale et l'Angleterre la partie occidentale. L'administration exercée dans la partie anglophone était bien distincte de celle pratiquée en zone francophone. Les populations de cette partie du Cameroun avaient cohabité plus de 40 ans avec le Nigéria et décidèrent au plébiscite organisé par l'ONU les 11 et 12 février 1961, le rattachement avec la République du Cameroun, qui elle était indépendante depuis le 1^{er} janvier 1960. Les Anglophones qui croyaient sauver leurs frères francophones de la centralisation du pouvoir tel que décidé par la France, se sont retrouvés à la traine « *car quelques années plus tard, les anglophones s'aperçurent que le temps accentuait au lieu d'effacer les différences qui les séparaient de leurs frères francophones, et que cette évolution se faisait à leur détriment. Ils avaient l'impression d'être de simples figurants dans une mise en scène orchestrée depuis Yaoundé* »²⁷. L'utilisation de l'anglais qui a pratiquement été souhaitée dans tout le pays a été la divergence la plus évidente car tous les documents qui venaient de Yaoundé (la capitale) étaient écrits en français, suscitant ainsi l'indignation des populations anglophones qui commençaient à prendre des distances entraînant par la suite une crise de confiance entre ces deux états. La réunification avait tout de même un côté très positif puisqu'elle a réussi à rassembler les frères qui étaient séparés par la partition du mandat franco-britannique de la SDN après la défaite allemande à la première guerre mondiale²⁸.

Nous constatons de ce qui précède que, lors des indépendances et de la mise sur pied de l'Etat du Cameroun, rien ne préfigurait la cohabitation des peuples aussi multiples que divers. Car tout était justement à leur défaveur, à l'instar des conflits interethniques auxquels s'est ajouté l'antagonisme Est-Ouest.

OWONA NDOUNDA Nicolas et MBILONGO ELEME Laure²⁹, dans leurs travaux ont précisé que le Cameroun sous tutelle française ou Cameroun oriental a accédé à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 alors que le Cameroun sous administration britannique ou Southern cameroon ne l'était pas. Le rattachement de ces deux entités se fera après la conférence de Foumbam tenue du 17 au 21 juillet 1961 qui, consacrera la réunification et donnera naissance à la République fédérale du

²⁷ FOGUI J. P. op. cit. , P. 88.

²⁸ Idem.

²⁹ OWONA NDOUNDA Nicolas et MBILONGO ELEME Laure, Les mutations de la scène politique au Cameroun depuis la réunification. Centre national de l'éducation, Yaoundé.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01633225>

Cameroun le 1^{er} octobre 1961. Pendant cette période, il existe de multiples partis politiques à l'instar de l'UC (Union Camerounaise) de Monsieur Ahmadou Ahidjo, le KNDP (Kamerun National Democratic Party) de FONCHA à la partie anglophone et les nationalistes anticoloniaux regroupés autour de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) qui a été créé en 1948 et interdit en 1955. Le pays va alors subir de grandes mutations dans sa vie politique à travers le multipartisme qui va tout d'abord naître avec la conférence de Brazzaville en février 1944 jusqu'à la création de l'UNC le 1^{er} septembre 1966, de la fusion de l'UC, le CUC, le KNDP, et le CPNC (Cameroon People National Congress du Dr ENDELEY), où est instauré le monopartisme.

Le pays comportait un très grand nombre de partis politiques qui jouaient pleinement leur jeu dans l'espace national avec des leaders bien connus. Puis en 1990, année où souffle en Afrique ce que l'on a appelé « *le vent de l'est* », le pays revient au système du multipartisme après avoir passé pratiquement 22 années dans le monopartisme. Nous retenons tout de même que l'UNC domine la vie politique du pays depuis sa création jusqu'en 1985 où il est transformé en RDPC du Président BIYA à Bamenda. Les lois sur les libertés d'association ont été adoptées en décembre 1990³⁰, permettant ainsi le retour du multipartisme³¹ dès janvier 1991. Les élections pluralistes se sont donc organisées depuis mars 1992 où la mobilisation électorale n'était plus du ressort du seul parti RDPC du président Paul Biya. Ce qui devait donner l'occasion aux autres groupes politiques d'exercer le pouvoir grâce à ce retour au multipartisme³². Mais tel n'a pas été le cas, conduisant OWONA NGUINI et al., à clarifier les mécanismes mis en place par le président Paul Biya pour se maintenir en place depuis 1982 jusqu'à ce jour. En effet, dans leurs travaux, ils soulignent que le président coopte les leaders de l'opposition à qui il propose des postes dans le gouvernement et à l'assemblée nationale ; utilise la répression pour dissuader toute révolte en associant l'appareil juridique qui met en place des lois qualifiant tout soulèvement comme étant une contestation de l'autorité établie ; il a même mis sur pied « *l'opération épervier* »³³ qui a condamné ses partisans coupables de malversation financière dans le cadre de leur gestion des affaires publiques. Toutes ces pratiques, poursuivent-ils, ont conforté et consolidé le pouvoir du président Biya qui semble hissé seul à la tête de tous les résultats électoraux parce que l'opposition peine à s'organiser et à constituer une véritable force de transition face à tout ce que le régime de Yaoundé met en place. Cette longévité au pouvoir est perçue par OWONA NGUINI et al. Comme source de contestations

³⁰ Loi n° 90-53 du 19 décembre 1990, relative à la liberté d'association modifiée et complétée par la loi n° 99-11 du 20 juillet 1999.

³¹ Loi n°90-56 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques

³² Owona Nguini Mathias Eric, et Menthong Hélène Laure, « Gouvernement perpétuel » et démocratisation Janusienne au Cameroun (1990-2018). Paris, Edition Karthala, 2018.

<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2018-2-page-97.htm>

³³ Termes utilisés par le gouvernement BIYA pour justifier la lutte contre la corruption

et de multiples crises observées dans le pays et auxquelles n'échappe pas la mise en cause du processus électoral par certains leaders de l'opposition.

Les élections présidentielles de 2011 et de 2018 dont a participé la diaspora Camerounaise de Belgique se déroulent sous le prisme de ces différents clivages de la société au niveau du pays. En effet, la dernière élection présidentielle tenue le 07 octobre 2018 était tout à fait particulière parce que le contexte était marqué par la crise anglophone qui a débuté en 2016 avec la grève des avocats, des enseignants et des affrontements armés entre les séparatistes et l'armée régulière. La participation électorale de la diaspora a certainement revêtu cette coloration de l'état des citoyens qualifiés d'hostiles à la tenue des élections en période de crise.

2. Le citoyen Camerounais et la participation électorale

Dans l'Ambassade du Cameroun à Bruxelles qui tient lieu de seul bureau de vote en Belgique, les ressortissants camerounais ne viennent pas systématiquement s'inscrire dans les registres. Cela cause d'énormes difficultés aux responsables du service consulaire pour l'acquisition des statistiques de leurs ressortissants. Ils sont très souvent obligés de se référer à l'Office des étrangers qui leur donne les chiffres correspondants qu'ils étaient censés posséder. Pour pallier à cela, il a été institué à l'Ambassade depuis l'année 2016, l'établissement obligatoire de la carte consulaire pour tout compatriote qui vient solliciter le passeport. Cette procédure est très favorable tant il est vrai qu'elle permet aux ressortissants camerounais de posséder la carte consulaire sans laquelle il est impossible de s'inscrire sur les listes électorales. Malgré cette pratique, on note tout de même que beaucoup ne viennent pas les retirer. A peine 30% de cartes consulaires établies avaient été récupérées par les requérants. Lorsqu'ils sont en possession de leur passeport, qui est un document leur permettant de renouveler le séjour en Belgique, rien ne les contraint à prendre la carte consulaire qui est pourtant indispensable à l'inscription sur les listes électorales ainsi que pour l'exercice du vote. A travers ces agissements, il ressort que les Camerounais ne viennent pas facilement dans leur Ambassade, quoique bon nombre d'activités y soient programmées. Ils ne trouvent pas d'intérêt à s'y rendre sauf quand ils se sentent obligés pour l'établissement des documents d'état civil, l'attestation de célibat, la légalisation de certains documents, etc.

Les élections³⁴ sont le mode démocratique de désignation des individus qui doivent conduire les destinées d'un peuple. C'est une forme de participation citoyenne en démocratie qui donne l'occasion à une nation ou une organisation de procéder au renouvellement de ses représentants

³⁴ POURTOIS Hervé, Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? 2016, Philosophiques, 43 (2), 411–439.
<https://doi.org/10.7202/1038213ar>

légaux. Par contre, « *la crise de la représentation* » met sur la table des modèles comme celui du tirage au sort que d'aucuns soutiennent ardemment et croient mordicus qu'il est temps d'y recourir, au regard des taux d'abstention de plus en plus élevés que l'on enregistre dans l'exercice du droit de vote. La démocratie se définit alors comme la forme du « *gouvernement du peuple par le peuple* », parce que c'est lui qui a le dernier mot sur la façon dont les affaires devraient être conduites dans la cité et conférer tout au moins une partie de son pouvoir à ceux qui le représentent. En revanche, la gouvernance démocratique permet à ce même peuple de procéder au remplacement ou à la sanction des citoyens qui n'ont pas respecté leur cahier de charge par d'autres qui seront jugés plus convaincants, dans le cadre des élections libres.

La première élection présidentielle du retour au multipartisme qui s'est déroulée le 11 octobre 1992 « *donnait Paul BIYA vainqueur par 39,976% des voix, contre 35,968% pour son suivant immédiat Ni John Fru Ndi* »³⁵. La participation des citoyens était forte de 78,54% avec un taux d'abstention de 21,46% tel que présenté dans le tableau de régression des inscrits et de la progression des taux d'abstention (annexe 01). Depuis cette date marquée par un taux de participation relativement important, les autres scrutins présidentiels qui ont suivi n'ont plus été fort couru malgré la galopante démographie. Les consultations populaires de 2011 et de 2018 n'ont fait que confirmer cette logique.

Se déplacer pour aller accomplir son devoir citoyen est un pas que tout individu est appelé à franchir dans une société démocratique où l'on est conscient que ne pas le faire relève de l'auto-soustraction de ses droits. Par contre, le constat d'une forme de désengagement politique des citoyens au regard de la faible participation au vote dans la diaspora camerounaise de Belgique lors des deux élections présidentielles de 2011 et 2018 organisées, dénote d'un fort taux de non inscription et d'abstention. Cela est confirmé par l'entretien fait avec les responsables de l'Ambassade du Cameroun à Bruxelles en charge de l'organisation des opérations de vote. Ils ont déclaré lors des entretiens que : « *La diaspora a bien reçu cette décision du gouvernement qui consiste à leur donner l'occasion de voter. En principe, ils devraient massivement se ruer à l'ambassade pour cette cause mais, nous vous disons que les inscriptions même se font en compte-gouttes. Ils ont voulu quelque chose qui leur a été attribuée mais on ne les sent pas. Que voulez-vous qu'on vous dise. Ils doivent avoir d'autres raisons que moi j'ignore. Je peux comprendre que la distance peut faire défaut puisque tous les électeurs ne résident pas à Bruxelles. Ils devraient comprendre les enjeux qui se situent autour de l'élection en général afin de prendre conscience à travers leur participation, surtout que le scrutin se déroule toujours le dimanche* ». Il nous est donc

³⁵ OWONA NDOUNDA et al. Op. cit. P. 9

arrivé l'idée d'approfondir la réflexion afin de trouver les mobiles qui poussent un bon nombre de citoyens camerounais à ne pas exercer leur droit de vote en Belgique alors qu'ils en sont les demandeurs.

Hélène-Laure MENTHON³⁶ dans son article sur le vote et le communautarisme au Cameroun a montré à travers les élections municipales, législatives et présidentielles organisées, que l'électeur est plus mu par son appartenance ethnique que par ses convictions propres. C'est bien ce qui explique le taux d'abstention très élevé observé dans certaines régions dites de l'opposition, et parfois hostiles au parti politique RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). Tout ceci, à l'encontre de l'article N° 3 de la constitution qui stipule que : *« les partis et formations politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils doivent respecter les principes de la démocratie, de la souveraineté et de l'unité nationale. Ils se forment et exercent leurs activités conformément à la loi »*³⁷.

A ce propos, le journal « *le Monde* » consulté en ligne a publié que le double scrutin législatif et municipal du 09 février 2020 a été marqué par un taux de participation de moins de 25% de Camerounais qui se sont rendus aux urnes à cause de l'appel au boycott de certains partis de l'opposition et des menaces des indépendantistes de la crise dite anglophone.

Au regard du nombre d'associations communautaires des ressortissants des « *Grass Fields* » plus élevées en Belgique que toutes les autres communautés, et qui est très dynamique dans bon nombre d'activités, l'on a relevé une forme de reproduction de la réalité électorale du Cameroun en Belgique, tout au moins sur le volet de l'abstentionnisme électoral.

Les statistiques de l'Office des Etrangers en Belgique attestent qu'il y a **2 429** Camerounais de Belgique âgés de moins de 20 ans, l'âge requis pour s'inscrire sur les listes électorales, suivant l'article 45 du code électoral³⁸. Sur un total de **11 281** Camerounais disposant d'un titre de séjour en Belgique au 1^{er} janvier 2019, Il ressort que la population potentiellement électrice est de 11 281- 2 429, soit un total de **8 852** électeurs attendus sur les listes électorales du bureau de vote logé dans l'enceinte de l'Ambassade du Cameroun à Bruxelles. L'élection présidentielle ayant eu lieu en novembre 2018, ce chiffre avancé au 1^{er} janvier 2019 semble refléter la réalité. Nous le considérons donc dans nos travaux. L'observation de la pyramide des âges (annexe 01) à notre possession que

³⁶ MENTHON Hélène Laure, Vote et communautarisme au Cameroun : « un vote de cœur, de sang et de raison », GRAPS(Groupe de recherches administratives, politiques et sociales), Yaoundé(Cameroun), Université de Montesquieu-Bordeaux IV

³⁷ Loi n°2008/001 du 14 avril 2008 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

³⁸ Loi N° 2012/001 du 19 avril 2012 Portant code électoral, modifiée et complétée par la loi N°2012/017 du 21 décembre 2012.

nous a produite l'OE, révèle que la population Camerounaise en Belgique est bien répartie entre les deux sexes. Bien que les femmes (52,23%) soient un peu plus nombreuses que les hommes (47,76%).

Les sondages effectués ont révélé que la répartition des Camerounais de Belgique n'est pas uniforme et ne se fait pas de manière aléatoire. Les ressortissants de la zone anglophone sont très répandus en Flandre où ils ont l'occasion de poursuivre les études en anglais pour ceux d'entre eux qui arrivent en Belgique pour les masters. Et même, ils ont déclaré être plus à l'aise avec le néerlandais qu'ils trouvent très proche de l'anglais. De l'autre côté, les ressortissants camerounais d'expression française s'établissent prioritairement en Wallonie et à Bruxelles où ils poursuivent sereinement leurs études. Cette inégale répartition est une dichotomie non négligeable qui accentue les clivages entre les ressortissants d'un même pays que la Belgique de façon indirecte continue à nourrir des divisions.

Selon le DSCE (Document de stratégie pour la croissance et l'emploi), publié par le MINEPAT (Ministère de l'économie, de la programmation et de l'aménagement du territoire), le taux de croissance démographique est de 2,7% par an. Aussi, le recensement général de la population et de l'habitat effectué en novembre 2005 a évalué la population à 17 123 688 habitants. Le tableau de l'évolution de la population Camerounaise placé en annexe révèle qu'en 2020, la population est évaluée à 26,5 millions d'habitants. Par contre, on constate pour le déplorer que le nombre des inscriptions sur les listes électorales depuis l'élection présidentielle de 1992 soit situé entre 4 millions et 5 millions d'électeurs, ce qui ne reflète pas l'évolution de la population en âge de voter. Cette population qui était estimée par TALLA WAKEU à 12 millions en 1992 a atteint 19 millions en 2007 sans augmentation considérable du nombre d'inscrits. Ces chiffres venus de l'intérieur du pays semblent se reproduire exactement en Belgique donnant l'impression que ce sont les mêmes personnes qui, ayant participé au processus électoral au Cameroun, reviennent poser les actes similaires en Belgique. Or cela ne peut pas se faire puisque l'élection se déroule aux jour et heures identiques.

L'abstention³⁹ qui n'est pas l'apanage de la diaspora camerounaise de Belgique progresse partout dans le monde entier, et cela inquiète, interpelle tous les analystes et acteurs de la vie politique car depuis les années 1970 jusqu'aux années 2000, ses chiffres ne cessent de grimper. Cette désaffection électorale touche aussi bien le Cameroun que ses démembrements de la diaspora. Anne Muxel souligne que la généralisation de ce phénomène ne peut plus s'expliquer de nos jours

³⁹ MUXEL Anne, L'abstention : Déficit Démocratique ou vitalité politique ?, Le Seuil « pouvoirs », 2007/1 n° 120, Page 43 à 55.
<https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2007-1-page-43.htm>

par les déficits d'intégration ou les écarts de participation entre les diplômés et les non diplômés, encore moins entre les insérés et les non insérés socioéconomiques. Car entre temps, la classe moyenne a beaucoup évolué et plusieurs personnes sont attentives à la marche de leur cité, ce que nous pouvons bien constater par le nombre de signataires des pétitions ; la multiplication des mouvements de grève dans la cité ; et les actions antimondialisation. Ces raisons, bien que non négligeables ne sauraient à elles seules permettre de cerner ce phénomène d'abstentionnisme électoral. On peut bien comprendre que les citoyens résidant au Cameroun pour des raisons sus évoquées ne se déplacent pas massivement pour le vote. Force est de constater qu'en Belgique, la diaspora Camerounaise ne puisse se précipiter au vote. La communauté Camerounaise, d'après les sondages, est constituée en majorité d'étudiants et d'anciens étudiants qui sont devenus médecins, ingénieurs, etc. Le problème d'écart au niveau d'instruction est pour ce cas d'étude à bannir.

Les hommes et les femmes de cette communauté sont très rattachés à l'actualité de leur pays où ils viennent en aide à la famille et aux relations qui y sont restées. On pourra alors sans ambages déclarer que le problème se situerait ailleurs. La réponse (hypothèse principale) à cette recrudescence de l'abstention et de la non-inscription devrait par conséquent se déporter sur la sphère des « *choix rationnels* » ou de l'utilitarisme. Ces nouveaux éléments n'ont rien avec l'avoir ou la possession des ressources par l'électeur. Toutefois, concernent son questionnement et l'idée dont il se fait du fonctionnement des affaires et des représentants élus qui incarnent les institutions régaliennes.

3 Problématique

Les élections sont perçues par les Organes africains de gestions des élections (OGE) comme une forme de dissuasion des jeunes à l'utilisation des moyens alternatifs (grève, protestations, pétitions, etc.) pour exprimer leur mécontentement. Ainsi, les OGE invitent les jeunes à s'investir de façon durable au processus démocratique en apportant leur contribution pour l'accroissement de leur participation en qualité d'électeurs et de candidats.

Les Camerounais de l'étranger disposent de droits électoraux de leur pays mais, seul un très petit nombre en profite puisqu'en 2011, l'année à laquelle ils ont eu droit d'exprimer leur citoyenneté à travers les urnes pour la première fois, après avoir longtemps par des multiples moyens saisi les autorités, seulement 146 électeurs se sont inscrits en Belgique et parmi lesquels, 130 votants. En 2018, il y a eu 235 électeurs inscrits pour 140 votants. Nous relevons que ces inscrits sont très loin du nombre de votants potentiels qui s'élèvent à 8 852 citoyens. Ce qui ne saurait nous laisser indifférent.

Selon Blaise LEMPEN: « *Une transition politique (de nouveaux modes de participation, d'organisation, de gouvernement) est devenue une question de survie* »⁴⁰. Est-ce que les Camerounais de la Diaspora de Belgique sont apathiques en politique, eux qui sont très bien intéressés par l'actualité de leur pays, ce qui transparaît chaque fois que vous vous rendez dans certains cafés Camerounais. Car lorsqu'on y est, on en sort avec une impression de s'être déporté pour quelques temps au Cameroun. Faudrait-il alors inventer d'autres formes d'expression populaire qui ne soient plus les élections ? Ou alors ces potentiels électeurs ne trouvent plus leur intérêt dans le vote ? Est-ce alors un échec de la politique, comme l'a si bien souligné Blaise LEMPEN : « *La politique a largement démontré qu'elle n'avait pas les moyens de créer cet « homme nouveau », et qu'une telle ambition conduisait à la catastrophe économique, aux camps d'extermination, au Goulag, aux dictatures, celles de Staline, d'Hitler, de Mao, de Pol Pot, parmi d'autres.* »⁴¹.

Pierre BRECHON dans ses travaux souligne que la participation à l'élection présidentielle est plus courue que bon nombre de scrutins à cause du fait qu'en France, c'est la personnalité déterminante de la politique du pays car il se présente comme le chef. Les électeurs ont le temps de suivre son programme et de voir le changement qu'il souhaite apporter. Tel n'est pas le cas pour les autres élections (législatives, régionales, communales, etc.) dont les candidats ne sont pas toujours connus de la majorité. Les électeurs de la diaspora Camerounaise de Belgique donnent un autre signal qui est contraire à cette assertion et se positionnent pratiquement aux antipodes ; d'où la question de savoir ce qui entraîne le faible taux de participation de la diaspora Camerounaise à l'élection présidentielle. En d'autres termes, pourquoi ne votent-ils pas massivement ?

Ces mêmes personnes qui ne trouvent aucun engouement à se précipiter au vote, sont pourtant très actives dans le secteur associatif à caractère ethnique et corporatiste qui sont les lieux par excellence où les camerounais se retrouvent en moyenne une fois par mois à l'effet de vivre les moments forts du terroir à travers des mets et boissons autour desquels on prend des nouvelles les uns des autres.

Lorsque nous poussons les investigations, il nous revient que la plupart vont même jusqu'à s'intéresser à toute activité qui va à l'encontre de ce qui est mis en place par le pouvoir de Yaoundé, qu'ils ne s'empêchent pas de contester en s'indignant contre certaines décisions prises. C'est le cas du CODE (Collectif des organisations démocratiques et patriotiques des camerounais de la diaspora), et de la BAS (Brigade anisardinards), etc. qui sont des organisations à travers lesquelles

⁴⁰ LEMPEN Blaise, le nouveau désordre mondial, Genève, Georg, 2017, P. 19

⁴¹ LEMPEN B., op. cit., P. 49.

une certaine diaspora camerounaise procèdent aux manifestations publiques en Belgique. Nous y reviendrons plus tard.

Les enquêtes effectuées ont permis de se rendre compte que les camerounais organisent pratiquement chaque mois des fêtes dans des salles les plus prisées de Belgique. Ils se situent donc au regard de cet enthousiasme manifesté à l'égard de leurs villages comme un peuple dynamique et fier de ses origines. Toutefois, on ne comprend pas pourquoi cet engagement ne se limite qu'au niveau des appartenances ethniques et semble ne pas être observé quand il s'agit des questions d'intérêt général telles que l'élection présidentielle qui est perçue comme la réponse des pouvoirs publics aux doléances formulées par la diaspora.

Pourquoi les Camerounais de Belgique ne se bousculent-ils pas pour les inscriptions sur les listes électorales ? Le facteur de l'éloignement du domicile au bureau de vote peut-il en être l'une des raisons ? De l'avis des responsables en charge des élections à l'ambassade, des dispositions dites de proximité auraient été prises pour faciliter cette activité. En effet, il a été proposé à certains groupes et associations de se déplacer pour inscrire leurs membres dans leurs localités au cas où ceux-ci s'organisent et élaborent un planning précis. Cela étant bien conclu, aucune association n'a pu se présenter le moment venu. Y a-t-il des raisons fondées pour cette attitude de refus de l'élection au regard des taux de participation affichés ?

Nous essaierons de confirmer ou d'infirmer la faible participation des jeunes, des femmes et des sans-emplois au processus électoral. Cette catégorie de citoyens est d'après la littérature, peu attirée par le vote. Il nous reviendra de trouver ce que représentent les élections pour les jeunes d'une part et d'autre part, ce que le discours politique devrait aborder pour mieux répondre à leurs besoins. L'abstentionnisme qui transparaît dans le comportement électoral de cette diaspora serait-il donc la conséquence d'une apathie ou d'un cynisme politique ou alors le signe de l'échec de la démocratie qui a perdu son crédit et qui serait devenue un gouvernement pour le peuple plutôt que par le peuple ?

Sur la base des lectures, entretiens et discussions, la question de recherche opérationnalisable est la suivante : **Quelles sont les causes de l'abstentionnisme de la diaspora Camerounaise de Belgique ?** En d'autres termes, quels sont les facteurs qui concourent à la désaffection du vote dans la diaspora camerounaise de Belgique ?

Afin d'apporter quelques éléments de réponse à cette question, nous allons procéder à la construction des concepts essentiels à la formulation de notre hypothèse principale.

4 Hypothèse et résultat escomptés

4.1 Formulation de l'hypothèse principale

En vue d'apporter des réponses fiables à la question de recherche, les points suivants sont retenus comme potentiellement intéressants :

- les jeunes sont la tranche de la population dont le taux d'abstention à l'exercice du droit de vote reste le plus élevé, car ils ne se retrouvent pas toujours dans les discours des politiques (BRECHON, 2007). Il y aurait donc perte de confiance envers les figures et les institutions démocratiques ;
- l'élection en lieu et place du tirage au sort a consacré une sorte d'aristocratie, à laquelle ne semble pas se reconnaître les électeurs (Van REYBROUCK, 2014). Cela entraîne l'échec de la démocratie représentative ;
- selon Céline BRACONNIER et Jean-Yves DORMAGEN, devoir s'inscrire ou se déplacer est devenu au seuil des années 2000, un puissant facteur de ségrégation électorale ;
- les camerounais de la Belgique semblent ne pas se sentir impliqués encore moins concernés et préfèrent ne pas participer. Tout se passe comme si, à peine leur a-t-on permis de voter qu'ils ont compris que leur voix ne changera rien. La recherche de la composante ethnique majoritaire, si existante serait aussi un point qui contribuerait à étayer notre étude.

Ces éléments relevés se retrouvent dans notre littérature qui souligne effectivement que les jeunes de 18 à 25 ans de nos jours vivent dans un contexte marqué par l'individualisation. Ils ne veulent pas être dictés par une quelconque théorie, tradition ou personne. Les jeunes voulant assumer leur choix, veulent se rassurer que celui qui est choisi est vraiment cette personne qui va opérer un changement dans la cité. Cette attitude va alors créer une forme d'hésitation constatée par un regain d'intérêt vers la fin de la campagne électorale, entraînant une forte abstention et de votes nuls.

En outre, la faible socialisation des jeunes qui peinent à trouver un emploi décent les conduit au cynisme politique tant il est vrai qu'ils ne croient ni aux institutions ni aux personnes qui les incarnent. Les jeunes se détournent de la politique à partir du moment où ils ne se sentent pas concernés par les programmes qui y sont véhiculés. Les lectures ont bien montré que les jeunes ne sont pas apathiques politiques. Ils sont intéressés à la chose politique alors que les acteurs de premier plan sont incapables d'apporter les réponses relatives à leurs intérêts et attentes.

La moindre élévation du coût du vote, c'est-à-dire, le moindre obstacle à la participation suffit pour générer une puissante auto exclusion de la pratique du vote. Ce qui est bien contraire à ce qui était observé jusqu'au début des années 1980.

Toutes ces pistes de solutions relevées ci-dessus ne doivent surtout pas éluder les antagonismes ethnolinguistiques (SINDJOUN, 2002) sur lesquels s'est construit l'Etat camerounais, auxquels s'ajouterait la longévité au pouvoir du président Biya (OWONA NGUINI et al., 2018). Ce faisant, une hypothèse retient notre attention au regard du contexte particulier de cette population d'électeurs :

Le manque de raisons valables ou l'absence d'avantage que procure l'exercice du vote est un facteur de l'abstentionnisme électoral.

En d'autres termes, les facteurs endogènes constitutifs à l'appartenance à une communauté, et associés à une absence de profit, déterminent la forte désaffection de l'exercice du vote dans la diaspora camerounaise de Belgique.

Cette proposition basée sur une rétribution ou ce que l'individu gagne après le geste de vote posé, est très déterminante. Elle entraînera de facto des comportements rationnels de l'électeur qui préférera agir en fonction du ratio avantage/coût. Ainsi, les facteurs exogènes liés à la distance du lieu de vote et à l'absence d'insertion sociale peuvent entraîner un fort taux d'abstention et de non inscription de la diaspora camerounaise de Belgique.

Cette proposition de réponse au problème étudié apparaît de notre point de vue plausible, parce qu'elle va nous guider dans la récolte des données pour ensuite être analysée et testée.

4.2 Résultats escomptés

La question de recherche nous permettra de confirmer ou d'infirmer les résultats des travaux consultés dans les articles lus à savoir que les jeunes et les femmes restent la catégorie la plus concernée par l'abstention électorale par leur faible insertion socioéconomique. Nous essayerons aussi de questionner la démocratie qui, avec sa pratique électorale, semble avoir fait ses preuves et n'attendrait qu'à être remplacée par un autre système, au regard des crises dont elle fait l'objet de plus en plus. Ce que ne partage pas Hervé POURTOIS pour qui, les élections restent la pratique démocratique par excellence de choix des dirigeants.

L'entretien effectué (annexe n°6) avec les personnes en charge de l'inscription et du déroulement de l'élection en Belgique dans leurs différentes interventions a relevé déjà le fait que le seul bureau de vote étant situé à Bruxelles, pourrait en être un obstacle pour les jeunes qui sont en majorité des étudiants. Ces derniers avec des préoccupations inhérentes à leurs études, peuvent bien

sûr ne pas se présenter le jour du vote à Bruxelles. Sans oublier que la délivrance de la carte consulaire d'après les entretiens, ne se fait pas de façon systématique, parce qu'il arrive très souvent que l'on attende plusieurs mois avant d'entrer en sa possession. Ce sont autant d'écueils soulignés par les interviewés, et qui ne facilitent pas la participation électorale.

Le coût élevé du vote a tout son sens à cause du manque d'intérêt car l'on se dit très souvent que sa voix ne changera pratiquement rien dans le décompte final. Par contre, lorsqu'on se sent impliqué, la distance n'est plus un problème.

Le fait d'être originaire d'une tribu ou d'une zone géographique longtemps caractérisée comme frondeuse ou rebelle, peut aussi influencer le comportement du citoyen vis-à-vis du processus électoral.

5 Importance du sujet

Ce travail effectué en prélude d'une étude plus approfondie, que nous pourrions entreprendre si l'occasion nous est donnée de l'élargir dans la diaspora de l'Europe occidentale, revêt une double importance au niveau diplomatique (5.1) et au niveau de l'action de la diaspora (5.2).

5.1 Importance au niveau diplomatique

En effet, le comportement de l'électeur Camerounais depuis l'avènement de la démocratie au Cameroun dans les années 90, marquées par le retour du multipartisme et des élections pluralistes, a de tout temps été au cœur de nos préoccupations.

Actuellement que nous avons été affectés en Belgique il ne nous est pas possible d'effectuer ce travail au niveau national. Ayant toujours recherché l'identification de celui qui vote et de celui qui ne vote pas d'une part, et d'autre part, ce qui les pousse à adopter ce comportement, il nous a été opportun d'observer l'électeur de la diaspora de Belgique qui n'est pas des moindres, grâce à la position que la Belgique occupe dans l'UE, tant Bruxelles se trouve être la capitale de l'Europe, c'est-à-dire le siège des institutions européennes et le lieu où se tiennent très régulièrement les sommets européens qui drainent les grandes personnalités de l'Europe. Sans oublier aussi le siège de l'OTAN qui a été reconstruit. En outre, il y existe l'Organisation des Etats ACP et le siège de la Représentation de l'UA.

Au milieu de cette impressionnante activité diplomatique qui se déroule à Bruxelles, une élection qui plus est présidentielle, ne saurait laisser indifférentes ces personnalités de haut rang.

5.2 Importance au niveau de l'action de la diaspora

Au moment où les réseaux sociaux dominent l'espace de la communication par des messages qui peuvent impacter négativement la population laissée au pays à travers des publications de ceux qui sont supposés apporter un soutien financier, il est plus qu'urgent pour un candidat à l'élection présidentielle de s'assurer le soutien de cette catégorie de compatriotes qui sont détenteurs d'un pouvoir d'achat comme souligné dans les propos recueillis dans le site d'ELECAM⁴²(Elections Cameroon) : *« A l'étranger, même si la segmentation dualiste de l'opinion parmi les électeurs de la diaspora était également de saison comme au pays, le scrutin avait d'abord une valeur historique et démocratique. C'était en effet la deuxième participation des Camerounais de la diaspora à l'élection du président de la République après l'échéance pionnière du 9 octobre 2011. Cependant, aux yeux des candidats retenus, le vote de la diaspora était fondamental au moins à deux titres. Premièrement, le poids électoral de la diaspora, qui est d'environ 15 000 voix, n'est pas à négliger dans une élection gagnée à la majorité simple des voix conformément à l'article 116, alinéa 4, du Code Electoral. Deuxièmement, cet électorat pourrait constituer, pour le bénéficiaire, un soulagement de la lourde charge financière inhérente à la course au fauteuil présidentiel, étant donné la capacité financière indéniable de ses membres »*⁴³.

Ces compatriotes dont certains occupent parfois des positions importantes dans les organismes internationaux ; Leur sympathie envers le pouvoir en place est justement d'une extrême efficacité en termes de projets que l'UE par exemple, qui est un partenaire privilégié du Cameroun, peut apporter comme soutien dans le pays.

Il y a les partenaires au développement, les entrepreneurs, et bien d'opérateurs économiques dont l'ardeur peut être freinée au cas où les diasporas ne sont pas en accord avec l'heureux élu. A cela, on peut adjoindre des partenariats de toutes sortes et les coopérations universitaires qui lient le Cameroun avec les établissements du supérieur en Belgique. Lorsque les camerounais de la Belgique s'opposent au système, eux-mêmes enseignants d'université, cela aura un impact négatif même dans les programmes de mobilité ACP – UE des enseignants et étudiants.

Le cadre de cette étude est la communauté Camerounaise de Belgique, à cause de la présence d'un nombre important des ressortissants camerounais qui y résident et dont une bonne partie est arrivée pour les études. D'ailleurs les statistiques des demandeurs de visas étudiants en Belgique placent le Cameroun parmi les premiers pays, selon Théo FRANCKEN, ancien Secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration de Belgique. Enfin, la communauté Camerounaise, avec 1457

⁴² ELECAM est la structure dont la charge est l'organisation, la gestion et la supervision des processus électoraux et référendaires au Cameroun. Elle est créée par la Loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006.

⁴³ Rapport général sur le déroulement de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, Revu et corrigé. P. 25.

immigrations enregistrées en 2014, est la deuxième plus importante de l'Afrique subsaharienne après le RD Congo, selon le centre fédéral de migration MYRIA⁴⁴.

6 Intérêt de l'étude

L'intérêt est sociologique, managérial, scientifique et politique

6.1 L'intérêt sociologique

Cette étude revêt tout d'abord un intérêt particulier pour les composantes sociologiques de la communauté Camerounaise de Belgique, notamment dans la connaissance de la région majoritaire du Cameroun présente en Belgique ainsi que son influence sur les autres, en termes de dynamisme et d'implication à l'exercice du droit de vote.

6.2 L'intérêt managérial

La recherche effectuée pourra être utile à l'amélioration du service rendu au public par l'ambassade du Cameroun à Bruxelles, à travers la prise en compte de quelques récriminations formulées par les usagers interviewés. Ce qui rendra cette organisation plus efficace.

6.3 L'intérêt scientifique

Ce travail nous permet de questionner la non inscription et l'abstentionnisme dans une population et de pouvoir explorer un domaine qui jusqu'ici n'a pas été trop débattu dans la littérature à savoir, l'appartenance ethnique ou régionale d'origine, en dehors des autres facteurs bien connus.

6.4 L'intérêt politique

Cette recherche est un outil qui aiderait ELECAM, l'organe en charge des élections et les acteurs politiques Camerounais à prendre conscience de la façon dont ils devraient procéder pour non seulement inscrire un grand nombre d'électeurs et d'identifier les leviers sur lesquels il faut actionner pour une participation accrue des citoyens de la diaspora aux échéances électorales présidentielles futures.

7 Méthodologie

L'observation in situ a été la base de notre recherche qui s'appuie sur la récolte des données observables auprès des différents acteurs répertoriés, intervenant directement ou indirectement dans l'effectivité du processus électoral dans la diaspora Camerounaise de Belgique.

⁴⁴ <https://www.myria.be/fr>

A cette observation, il a fallu en tirer une hypothèse qui permet de mieux interpréter la réalité. Ainsi, avons-nous été amenés, par la vérification, à confirmer cette hypothèse à travers les cas observés.

Ce processus de recherche avec des objectifs bien précis qui visent à déterminer les raisons qui empêchent les potentiels électeurs de la diaspora Camerounaise de Belgique à accomplir leur devoir de citoyen, nous a conduit à définir de façon claire la question de recherche, à identifier l'échantillon sur lequel va s'appliquer le travail empirique, à élaborer le guide d'entretien et des questionnaires en liaison avec la littérature scientifique, et la consultation des documents.

Notre étude a procédé par méthode hypothético-déductive, dans une démarche autour de laquelle l'hypothèse formulée a été testée dans notre cas d'application. De ce fait, notre recherche de type exploratoire s'est ainsi articulée : l'observation ; la recherche documentaire ; l'entretien et l'enquête, avec le questionnaire et le guide d'entretien comme instruments majeurs de collecte de données. Les questionnaires ont été transmis via mail à partir des adresses obtenues des formulaires de demandes de services de l'ambassade, tandis que les interviews ont été effectuées avec un échantillon représentatif des différentes composantes concernées par l'étude. Il n'en demeure pas moins que l'exploitation documentaire contribuera à éclairer les informations récoltées. Le champ de cette étude concerne la diaspora camerounaise de Belgique, à savoir ceux qui n'ont pas acquis la nationalité belge.

8 Annonce du plan

L'hypothèse issue de la question de recherche nous a conduit à subdiviser notre travail en trois grandes parties. Dans un premier temps, la partie conceptuelle et théorique relative aux notions sujettes de notre recherche où nous avons planté le décor en posant les bases conceptuelles de notre étude à travers les théories utilisées et une revue de la littérature. Dans un second temps, le cadre empirique et analytique a été consacré au recueil et à l'analyse des données. Enfin, dans un troisième temps, nous avons discuté les résultats obtenus, présenté des difficultés rencontrées et formulé quelques recommandations.

PREMIERE PARTIE : ELEMENTS THEORIQUES ET CONCEPTUELS

SECTION I : DEFINITION DES CONCEPTS ET REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. Définition de quelques concepts

Pour une bonne approche du sujet retenu, des concepts clés ont été retenus

1.1 Diaspora

Le terme diaspora utilisé ici dans le cadre de ce travail évoque une partie des ressortissants Camerounais, qui se sont retrouvés hors de leurs frontières pour de multiples raisons. Ce terme « désigne tout à la fois le fragment d'un peuple dispersé (exemple, la diaspora chinoise de New-York), l'ensemble des exilés par opposition au centre historique ou pays d'origine (exemple, le couple diaspora/Israël) et le phénomène de dispersion spatiale lui-même »⁴⁵.

Dans cette définition, BENAYOUN note le caractère particulier de cette catégorie d'individu qui, bien que loin de son pays d'origine, conserve des liens de tous ordres avec lui. Selon l'OIM, « toute personne de nationalité Camerounaise vivant dans un pays autre que le Cameroun est considérée comme membre de la diaspora »⁴⁶.

1.2 Concept de nationalité et le droit de vote

La loi sur la nationalité Camerounaise n°68-LF-3 du 11 juin 1968 et le décret d'application n°68-D-478 du 16 décembre 1968, précise en son article 31 : « qu'un Camerounais prenant une nationalité étrangère perd automatiquement la nationalité Camerounaise ».

Le code de nationalité dénie en principe à tout Camerounais qui a obtenu une nationalité étrangère, celle du Cameroun, excepté les femmes et les enfants qui peuvent encore en jouir sous certaines conditions. Cela rend encore difficile un certain nombre de procédures car, ces Camerounais d'origine, ne sont plus en principe des Camerounais puisque la double nationalité

⁴⁵ Bordes-Benayoun, Chantal, Les diasporas ou l'expérience de l'unité dans la diversité, Lisst, CNRS, Toulouse, « Hermès, La revue », 2008. P. 190

⁴⁶ Migration au Cameroun : Profil National 2009. P. 58

n'est pas reconnue au Cameroun. Pour se rendre au Cameroun, ces personnes doivent se soumettre à la demande d'un visa d'entrer au territoire. Ils ne peuvent ni se faire établir une carte consulaire, ni participer à l'élection présidentielle.

1.3 Concept de l'abstentionnisme, l'abstention et la non- inscription

Dans le site de la vie publique, l'abstention est définie comme « *le fait de ne pas se déplacer pour aller voter alors que l'on est bien inscrit sur les listes électorales* »⁴⁷. On y distingue d'une part, l'abstention ponctuelle et conjoncturelle qui concerne les individus qui ne se reconnaissent pas dans les candidats en lice et donc, manifestent une forme d'indifférence. D'autre part, on fait état d'une dimension structurelle de l'abstention, très fréquente chez des citoyens à faible niveau d'intégration sociale, les jeunes et les sans-emplois, etc. Même dans les pays qui ont mis en place le système de vote obligatoire comme la Belgique, on observe l'abstentionnisme électoral grandissant qui est un comportement « *participationniste* » se distinguant des votes blancs ou nuls qui correspondent aux citoyens qui ont effectué le déplacement vers le bureau de vote mais qui ont décidé de placer un bulletin blanc ou non valable dans l'urne.

L'abstentionnisme électoral est distinct de la non-inscription qui se définit comme « *une absence totale de participation* »⁴⁸. Selon PAN KE SHON⁴⁹, la non-inscription, se démarque de l'abstentionnisme bien qu'ils soient tous deux l'expression de la non-participation aux élections. Il montre dans son article que les électeurs sont appelés à s'inscrire lorsque les candidats ne sont presque pas connus, ce qui distingue bien la non-inscription de l'abstentionnisme qui est généralement le corollaire d'une certaine insensibilité de l'électeur.

En Belgique où le vote est obligatoire, l'abstentionnisme reste un phénomène marginal pourtant ses taux ne cessent de croître d'une élection à l'autre. La non-inscription y est moins significative puisque tout citoyen belge qui atteint la majorité est de façon systématique inscrit sur les listes électorales de son quartier. Ce sont les étrangers qui sont tenus de s'inscrire pour les élections européennes et communales dans la mesure où ils remplissent les critères retenus⁵⁰.

PAN KE SHON a mis en relief les principales causes de la non-inscription qui sont : Premièrement, le faible capital scolaire car les non diplômés ont un fort taux de non inscription par rapport aux diplômés qui sont pour la plupart cultivés. Il a aussi distingué les fonctionnaires ou

⁴⁷ www.vie-publique.fr consulté le 03 mars 2020

⁴⁸ Jean-Louis Pan Ké Shon(2004), P. 150.

<https://www.cairn.info/revue-population-2004-1-page-147.htm>

⁴⁹ <https://www.researchgate.net/publication/269564094>, consulté le 20 mars 2020

⁵⁰ PION Géoffrey, L'abstentionnisme électoral en Belgique : données individuelles et agrégées à Charleroi, L'espace politique. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.2025> Consulté le 19 décembre 2020.

employés du secteur public qui sont plus enclins aux questions démocratiques par le respect de la citoyenneté que ceux du privé. En second lieu, la non-appartenance à un groupe social ou une association décroît l'insertion sociale qui entraîne la non-inscription. Troisièmement, *« être chômeur, avoir des revenus modestes ou appartenir à une famille nombreuse sont autant de facteurs qui, toutes choses égales par ailleurs, exercent une influence significative sur la probabilité de ne pas être inscrit sur les listes électorales, mais qui jouent un rôle moindre que le niveau de diplôme et le degré d'insertion sociale »*⁵¹.

1.4 Concept du vote communautariste

Hélène-Laure MENTHON⁵² nous fait connaître que le vote n'est pas un fruit de hasard au Cameroun, mais découle des procédés d'appartenance. Dans ses travaux, elle a montré que le vote participe à révéler les disfonctionnements de la communauté nationale car, il dépend de chaque communauté ethnique et linguistique. L'ethnie se révèle alors comme un moyen par excellence que les partis politiques et leurs leaders vont instrumentaliser afin de produire des clivages au sein de la population et présenter à leurs partisans ouvertement qu'ils ne se reconnaissent pas en ceux qui gèrent les affaires publiques tant au niveau régional qu'au niveau national, justement parce qu'ils ne sont pas des leurs. Tout cela suppose que les discours qui sont généralement relayés pendant la campagne électorale ne servent pas à grand-chose puisque c'est le mot d'ordre de la communauté ethnique et linguistique qui prévaut. Le choix des électeurs ne se repose pas sur un quelconque programme politique au niveau national, mais plutôt sur l'ethnie car, si l'un des membres est élu, sa position pourrait apporter à la communauté des avantages conséquents. Il y a ici un jeu de compétition des ethnies ou des regroupements dans le partage de la richesse nationale.

Elle procède à une classification régionale des partis politiques selon les groupes ethniques et précise que le RDPC, parti dominant, est du peuple « *Béti* », tandis que le SDF est le parti des « *Anglophones-Bamiléké* », l'UNDP (l'union pour la démocratie et le progrès) est le parti des « *peuls ou des nordistes* », l'UPC (l'union des populations du Cameroun) qualifié du parti des « *Bassas* », le MDR (mouvement pour la démocratie et la république), pour le peuple « *Kirdi* ». Les résultats des élections législatives de mars 1992 ont contribué à faire apparaître les « *fiefs électoraux* » qui ont sublimé la catégorisation ethnique des partis politiques. Le boycott de ce scrutin d'après MENTHON, qui avait été lancé par certains partis politiques, a été suivi dans les zones qualifiées hostiles au pouvoir, fiefs des Grassfield, où on a noté une participation électorale

⁵¹ PAN KE SHON J. L., Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France. Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 2004, P. 154

⁵²MENTHON H. L., op. cit.

très faible. A contrario, dans les provinces du centre, sud et est, majoritairement RDPC et dominées par l'ethnie « bété », la participation était respectivement de 78%, 90%, et 64%. Au nord-Ouest, constituant avec l'ouest l'aire géopolitique des Grassfield, la participation était de 24,28%. Dans le sud-ouest à Buea, la participation était de 37,17 %. C'est une région apparentée aux « Sawa ». MENTHONG précise dans son article que ne pas aller aux élections est perçu comme un vote sanction contre le régime⁵³.

A l'issue de l'élection présidentielle d'octobre 1992, le gouvernement mis en place le 27 novembre 1992 a puni la région de l'Ouest qui est passée de 04 postes ministériels à un seul. Aussi, le remplacement du premier ministre originaire du Nord-Ouest par un natif du Sud-ouest anglophone. C'est une preuve de plus qui met en lumière la prépondérance du communautarisme dans le vote qui peut être une sanction pour les uns lorsque les résultats engrangés ne sont pas satisfaisants d'une part, et d'autre part, un moyen de cooptation des élites de la localité qui s'est bien comportée à travers les bons résultats⁵⁴.

2. Revue de la littérature

Le travail, soumis à notre étude n'est pas le premier dans ce domaine. Il s'agit de le situer dans la très vaste littérature concernant la participation électorale et voir en quoi il se distingue de ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.

2.1 Pierre BRECHON et l'abstention électorale

L'abstention se définissant comme une attitude du citoyen qui n'exerce pas son droit de vote, BRECHON⁵⁵ explique ce comportement par un déficit d'intégration sociale et par le rejet de la classe politique ou de l'offre politique à une élection particulière. L'auteur va trouver une troisième explication dans la montée de l'individualisme, et fait la différence entre l'individualisation et l'individualisme. L'individualisation est alors perçue comme étant la culture du « *chacun son choix* » car les individus se veulent originaux sans être influencés par les parents, les traditions, ni les habitudes. Cette individualisation peut s'observer en France où chacun veut avoir les bonnes raisons d'agir.

⁵³ MENTHON H.L., op. cit.

⁵⁴ Idem

⁵⁵ BRECHON Pierre, « Les facteurs explicatifs de l'abstention : quelles relations entre abstention et processus d'individualisation sur une longue période ? Table ronde " Comment concevoir et saisir les temporalités du vote ? Pour une approche longitudinale de la décision électorale ", 9ème Congrès AFSP de Toulouse, septembre 2007 », 15 pages, Sep 2007, Toulouse, France

L'individualisation en politique correspond à davantage de rationalisation de choix. La politisation qui, d'après Pierre Brechon est la valorisation du domaine politique était stagnante dans les années 2000 dans de nombreux pays européens. Les jeunes quant à eux ne s'y intéressaient pratiquement pas. Les enquêtes électorales faites ont montré une hausse de la politisation qui s'est fortement relevée entre 2002 et 2007. Avec l'ouverture des débats, la politique qui était manichéenne est aujourd'hui en camaïeu, sauf chez les minorités extrémistes. La volatilité électorale qui est en nette augmentation s'explique moins par le franchissement de la frontière gauche-droite. C'est plutôt le passage entre abstention et vote, ainsi que la mobilité interne à un camp. Les études ont montré que la décision électorale correspond aujourd'hui à des logiques complexes, car les électeurs ne sont plus figés, il y a baisse de la fidélité partisane. On note alors de plus en plus des hésitations qui font que c'est parfois pendant la campagne et au dernier moment que l'électeur prend sa décision. Cette catégorie concerne l'électeur rationnel qui est politisé, instruit et informé.

Pierre BRECHON explique aussi la montée de l'individualisation par un renforcement des attitudes critiques, notamment à l'égard des hommes politiques dont l'image reste mauvaise. Cette déception à l'égard de l'élite politique et un bas niveau d'espoir de changement politique peut conduire à ne pas aller voter. Puisque l'électeur peut se dire que, comme sa voix ne change rien, car ces élus sont tous pareils, pourquoi aller voter. Cette critique se manifeste aussi à l'égard des institutions à travers les actes de protestation, des boycotts, grèves sauvages, occupation des locaux.

L'individualisation se traduit aussi par la montée de l'abstention et une évolution du sens de vote. Les électeurs ne veulent plus seulement remplir leur devoir mais, avoir des bonnes motivations. Ce sentiment est beaucoup plus manifesté chez les jeunes qui, par hésitation préfèrent s'abstenir. Le vote aujourd'hui est donc perçu comme un moyen de s'affirmer en sanctionnant ou en légitimant. Il est de plus en plus rationnel. Les travaux ont montré que les taux d'abstention sont en nette croissance. Les pourcentages minimaux sont anciens et les maximaux plus récents, toutes les élections confondues.

BRECHON souligne un taux d'abstention très élevé à l'élection législative qu'à l'élection présidentielle. Il donne comme explication le fait que l'élection présidentielle présente des grands enjeux pour la vie de la nation à travers le fait que le président est le véritable chef de la politique en France. D'autre part, les électeurs semblent ne pas avoir des opinions sur bon nombre de candidats à l'élection législative à cause de leur grand nombre mais aussi, il semble que le système institutionnel français fait perdre de son importance à l'élection législative. De plus en plus,

l'électeur faisant confiance à des hommes qu'aux partis, la non-connaissance de ces hommes (candidats) démotive puisque le vote partisan s'effrite. D'un autre point de vue, l'auteur montre que la perte d'importance du scrutin législatif tient aussi au calendrier car chaque fois qu'elle survient après une élection jugée fondamentale, l'abstentionnisme progresse. Pour finir, l'auteur relève la montée de l'abstention intermittente au détriment de l'abstention permanente.

BRECHON réfute l'assertion de Katen Fogg (2004) qui explique l'abstention par une supposée croissance de l'apathie politique. Il précise que l'intérêt pour la politique et pour les enjeux de société ne baisse pas. C'est la raison pour laquelle il ne trouve pas suffisante l'explication par l'apathie citoyenne. Toutefois, elle peut expliquer l'abstention permanente des citoyens qui ne vont jamais voter et ceux qui ne sont jamais inscrits sur les listes électorales (8 à 10%) en France. D'après l'auteur, les non-inscrits et les abstentionnistes permanents appartiennent souvent à des catégories mal insérées socialement, au bas de l'échelle sociale, sans diplôme et au chômage. En plus de cette catégorie de non-inscrits et d'abstentionnistes permanents par défaut d'insertion sociale (les exclus), il existe cependant aussi une catégorie de non-inscrits par « excès d'insertion » qui sont des personnes très diplômées, plus favorisées. L'apathie expliquerait donc mal l'abstention intermittente. Le cas des jeunes qui sont mal insérés avant 25 ans explique l'abstention forte de cette catégorie sociale. Le fait d'être mal inscrit, c'est-à-dire inscrit loin de son domicile rend plus difficile la participation régulière au scrutin. Tel est le cas des élections dont le bureau de vote est unique dans un territoire donné. Les transformations de la société aussi créent une mobilité plus grande de la population. Il y a aussi le manque de « *bonnes raisons* » d'aller voter qui entraîne l'abstentionnisme intermittent.

2.2 Les Organes de Gestion des élections et la participation des jeunes africains

Dans l'article de l'OGE⁵⁶ consulté en ligne, il est fait état de la forte représentation sociale des jeunes en Afrique dont la catégorie de 15 à 35 ans représente le tiers de la population. Ce sentiment général est qu'ils ne sont pas attirés par la politique traditionnelle et la démocratie représentative. Ces jeunes ont pourtant joué un rôle important de mobilisation pour la dissolution de l'apartheid en Afrique du sud au début des années 1990, pour la révolution du Jasmin en Tunisie en 2011, au Sénégal en 2011-2012 et à la révolution du 3^{ème} mandat au Burkina Faso en 2014.

D'après l'article, ces jeunes cherchent plutôt des moyens alternatifs pour exprimer leur mécontentement au lieu de s'investir de façon durable en politique. Le contexte d'utilisation accrue

⁵⁶ Participation des jeunes aux processus électoraux : Nouveaux rôles des organes africains de gestion des élections

des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans lequel baigne la jeunesse, apportera de nouvelles visions et idées à la sphère politique. La participation adéquate des jeunes aux processus électoraux est une forme de leur inclusion et leur contribution au processus démocratique. Au-delà des rôles dévolus aux organes de gestion des élections (OGE) dans le cadre du bon déroulement de ce processus, ils devraient aussi éduquer les jeunes pour une participation et une représentation accrue.

A Zanzibar, l'OGE a adopté une politique d'inclusion sociale et du genre, ciblant les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Cette population-cible doit participer en tant qu'électeurs, candidats électoraux et administrateurs électoraux. A travers la participation à l'élaboration des programmes scolaires en collaboration avec les ministères en charge de l'éducation d'une part et à travers l'organisation des séminaires et des campagnes d'éducation des électeurs, les OGE faciliteront l'appropriation de la citoyenneté aux jeunes qui comprendront la participation au processus électoral. L'électorat jeune étant très important et comme pour un bon nombre, ces jeunes ont grandi avec internet, les courriels et les réseaux sociaux. Il ne faudrait pas qu'ils restent en marge du processus démocratique.

2.3 La participation électorale entre cynisme, apathie, arbitre ou supporter

Michael BRUTER et Anne-Julie CLARY⁵⁷ ont dressé un rapport suite à la réalisation en mars et mai 2014, des deux vagues d'une double enquête en panel auprès d'échantillons de jeunes français âgés respectivement de 15 à 17 ans et de 18 à 25 ans. Selon une technique éprouvée, l'enquête a été menée via internet en utilisant des échantillons cherchant une représentativité des jeunes des tranches d'âge concernées.

Dans ce rapport, les auteurs soulignent l'inquiétude sur l'évolution de la démocratie électorale française depuis la fin des années 1970. Ils s'interrogent sur l'éventuelle mort de la démocratie électorale française faute d'impliquer les jeunes générations d'électeurs. Le taux de participation moyen aux élections depuis les années 1970 a perdu environ 29,90 points. Roudet B. (2012) note que 34% des jeunes de 18 à 25 ans se seraient abstenus lors du premier tour des élections présidentielles de 2012, et 40% aux élections législatives de la même année. Bruter et Harrison (2014) qui ont introduit la notion d'identité électorale en tant que concept de différenciation des électeurs, scindent ces derniers entre des « arbitres » et des « supporters » qui présentent tous deux un lien fondamentalement différent avec la politique. Les premiers prennent

⁵⁷ Rapport d'enquête sur les jeunes et le vote. Travaux réalisés par : Michael BRUTER et Anne-Julie CLARY(2014)

des positions plus détachées vis-à-vis d'une offre politique qu'ils sentent plus extérieure, alors que les seconds ont tendance à se sentir partie d'un camp électoral qu'ils soutiennent.

Ces travaux montrent qu'au fur et à mesure que les démocraties évoluent, l'équilibre citoyen passe d'une majorité de supporters à une majorité d'arbitres. BRUTER et HARRISSON soulignent aussi les notions de cynisme et d'apathie. Ils définissent ainsi le cynisme comme la perception que le système ne cherche pas à servir l'objectif démocratique pour lequel il a été fondé. Le système politique dans ce cas est perçu comme une sorte de mascarade politique. Participer ne peut plus aboutir selon les électeurs à un résultat de représentation efficace. L'apathie politique relèverait d'un manque d'intérêt fondamental du citoyen pour la chose publique, qui serait remplacée par des intérêts individuels.

Certains travaux récents ont relevé que la faible participation des jeunes citoyens est un symptôme d'apathie. Les auteurs ont noté que la participation électorale des jeunes inquiète. Les effets d'âge étant générationnels et non pas cycliques, on pourra à long terme se confronter à une « *génération perdue* ». Les jeunes, pour expliquer leur abstention, estiment que sa cause n'est pas un manque d'intérêt de leur génération pour la chose politique, mais une incapacité des partis et du personnel politique à répondre à leurs attentes et intérêts. Ils attribuent plus l'abstention de leurs contemporains à de la déception qu'à du désintérêt. 42% des jeunes interrogés vont jusqu'à penser que l'abstention est évitable tandis que 29% pensent qu'elle est irréversible.

Cette étude montre en outre que les jeunes s'abstiennent plus que leurs aînés mais tout dépend des scrutins. Lorsque les jeunes se sentent concernés, ils votent plus que leurs aînés. Les politiques sont dès lors perçus comme les principaux responsables de l'abstention des jeunes. Les auteurs relèvent que les jeunes sont de plus en plus portés à orienter leurs votes sur des listes apolitiques, exprimant leur envie d'une politique différente éloignée des offres des partis traditionnels.

Ce rapport a montré que la situation de l'abstention des jeunes est grave mais pas désespérée, bien que les jeunes français se voient eux-mêmes comme une génération sacrifiée. Les décideurs doivent prendre ce problème à bras le corps afin de sortir le vote des jeunes de la relative torpeur où il semble encore bloqué.

2.4 Le tirage au sort ou les élections

David Van REYBROUCK⁵⁸ dans son ouvrage parle du « *syndrome de la fatigue démocratique* » et s'interroge sur les moyens d'y remédier. La faible participation électorale des populations de son point de vue marque la baisse de confiance aux parlements et institutions électorales, bien que les citoyens restent en majorité très favorables au concept de la démocratie.

Il a en plus montré que l'usage de l'élection en lieu et place du tirage au sort est une procédure qui a consacré la mise en place de l'aristocratie car, tel que le disait Montesquieu, la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple. Ce que ne réfute pas Bernard MANIN qui relève que « *le gouvernement représentatif a été institué avec la claire conscience que les représentants élus seraient et devaient être des citoyens distingués, socialement distincts de ceux qui les élaient* »⁵⁹. Ainsi nous voyons comment se conforte l'idée d'asseoir une classe dirigeante supérieure qui se veut être issue d'un processus de choix du peuple, alors que ce dernier est pratiquement délesté de sa volonté de se donner les dirigeants dont il a librement besoin. L'éligibilité qui, selon les lois établies est destinée à des citoyens détenant certaines potentialités et qualités hors du commun ne suffit donc pas à donner la chance à tous les citoyens de remplir les fonctions de représentant du peuple.

Les élections aujourd'hui selon Van REYBROUCK, sont un « *instrument démocratique périmé* ». Le tirage au sort ayant été complètement exclu par les architectes du système représentatif, ont substitué la démocratie représentative à l'aristocratie élective. Alexis de Tocqueville a de son côté privilégié le tirage au sort qu'il prétend être le plus démocratique de tous les instruments politiques.

Les élections quant à elles, n'avaient jamais été conçues comme un instrument démocratique, mais comme une procédure permettant d'amener au pouvoir une nouvelle aristocratie non héréditaire. C'est la raison pour laquelle le peuple ne se reconnaît plus dans ceux qui prétendent combattre pour leurs intérêts par le fait qu'ils ne représentent pas toutes les catégories de la population comme l'avait souhaité par exemple les anti-fédéralistes aux USA qui prônaient une véritable représentation de la société par l'augmentation du nombre d'élus dans les assemblées⁶⁰. La démocratie élective est alors demeurée un gouvernement pour le peuple plutôt que par le peuple.

⁵⁸ VAN REYBROUCK David., contre les élections, Actes Sud, 2014, 219 pages.

⁵⁹ MANIN Bernard, Principes du gouvernement représentatif, Paris, Flammarion, 2019, P. 125.

⁶⁰ Idem

MANIN ne partage pas totalement cette assertion car il souligne que le sort dans les cités romaines avait pour but de « *favoriser la cohésion politique* » et n'avait pas pour vocation le remplacement de l'élection qui devait se faire normalement en lui donnant du crédit de sorte que tout le peuple s'en trouve satisfait. « *Les élections sont ainsi préférables au tirage au sort puisqu'elles sélectionnent les meilleurs tout en laissant au peuple le soin de discerner qui sont les meilleurs* »⁶¹. Les élections prennent alors le dessus sur le tirage au sort qui a trouvé la place prépondérante dans l'évitement de la confiscation de toutes les fonctions de la cité par une certaine aristocratie.

L'élection a cette particularité d'après MANIN, qu'elle fait parler le peuple dans la sélection des personnes méritantes, contrairement au sort qui réserva le choix à une entité extérieure. Au nom du consentement des hommes libres sur qui va s'exercer l'autorité des gouvernants, le tirage au sort s'est vu disqualifié parce qu'il permet de choisir des dirigeants sans tenir compte des citoyens. La volonté du peuple dans ce cas est éludée⁶².

La démocratie des pères fondateurs selon MANIN n'était pas d'élaborer un système dans lequel le peuple est à consulter à tout moment, à moindre occasion, quelle que soit la question. Encore moins, ce système conçu ne devait pas ériger des gouvernants qui ne mettaient pas la volonté du peuple au premier rang. A travers l'élection, les gouvernés ont la capacité à postériori de sanctionner les élus qui n'ont pas tenus à leur promesse en les empêchant d'exercer un nouveau mandat. C'est là tout l'avantage que dispose le caractère de « réitération » ou de répétition de l'élection, bien que le mandat impératif ne soit pas appliqué.

Bernard MANIN relève l'ambiguïté que présente l'élection car elle fait place en même temps à la démocratie et à l'aristocratie car « *les candidats sont donc plus enclins à faire appel aux riches qu'aux pauvres pour financer leurs dépenses électorales. Et il est raisonnable de supposer qu'une fois élu, un candidat porte une attention particulière aux intérêts de ceux qui ont financièrement contribué à son élection* »⁶³. C'est justement cette ambivalence qui selon MANIN est le gage de la pérennité de l'élection jusqu'à nos jours. En réalité, on ne peut choisir n'importe qui pour présider aux destinées de la cité. D'où la totale exclusion du caractère hasardeux d'un tel processus. Il faut que celui qui est choisi présente des critères distincts qui le différencient des autres et que les électeurs ont jugé bons. Tout citoyen est susceptible de posséder ces traits de différences, qu'il soit riche ou pauvre. Et ce sont effectivement ces particularités qui le hissent au-dessus des autres puisque « *le pouvoir n'est donc pas conféré par la supériorité elle-même, mais*

⁶¹ MANIN B. op. cit. , P. 88.

⁶² Idem.

⁶³ Ibidem, P.185

*par le consentement des autres sur ce qu'ils considèrent comme une supériorité »*⁶⁴. Ces arguments balaient du revers de la main l'idée que l'élection impose une sorte d'aristocratie, ce d'autant plus que ce n'est qu'à postériori que nous pouvons dire avec certitude sur quels critères de différence ou de distinction s'est penché le peuple pour élire ses représentants.

2.5 L'abstention électorale et la malinscription

Céline BRACONNIER et Jean-Yves DORMAGEN⁶⁵ soulignent la montée du fort taux d'abstention aux élections en France depuis 2002. Les auteurs montrent que depuis l'année 1848, première élection au suffrage universel, les taux avoisinaient 83,6% d'inscrits. Ils font donc un constat de démobilisation des électeurs de nos jours, ce qui les a amenés à étudier ce phénomène d'abstention dans la cité des Cosmonautes à Saint-Denis en France de 2002 à 2006.

Les auteurs vont évoquer la notion de malinscrits qui concerne ceux qui n'ont pas leurs noms inscrits sur la liste de leur quartier. C'est-à-dire le fait de s'inscrire sur un bureau de vote qui ne correspond plus à son lieu de résidence effectif. Il y aura donc des faiblement malinscrits et les fortement malinscrits en fonction de la distance de la résidence au bureau de vote.

Selon Braconnier et al. , on est mal inscrit lorsqu'on habite dans un autre quartier ou dans une autre commune loin de son lieu de vote. N'ayant qu'un bureau de vote unique en Belgique, notre travail va essayer de démontrer dans une certaine mesure, l'influence que la distance peut jouer sur le vote des électeurs.

2.6 Démocratie en perte de vitesse

RAFFAELE SIMONE⁶⁶ en posant la question de savoir si le cycle démocratique est arrivé à son terme, fait le constat selon lequel la démocratie a perdu son crédit, son mordant et son prestige. Il se trouve que certains profitent des faiblesses de ce paradigme politique pour s'enrichir et accroître leur pouvoir tout en violant systématiquement les règles du jeu. Cela a entraîné des réactions diverses des citoyens comme de l'apathie, la défiance, l'effondrement de la participation et l'abstentionnisme électoral. La démocratie d'après SIMONE, apporte aux citoyens d'un pays le désir de participer d'une part au choix des personnes les meilleures à gouverner ; et d'autre part, à

⁶⁴ MANIN B. op. cit. , P. 202

⁶⁵ BRACONNIER Céline., et DORMAGEN Jean-Yves., la démocratie de l'abstention, Paris, Folio Gallimard, 2007.

⁶⁶ SIMONE Raffaele., Si la démocratie fait faillite, Paris, Gallimard, 2016, 272 pages.

apporter sa propre contribution au fonctionnement des institutions. Toutefois, il relève pour déplorer que la confiance envers les figures et les institutions cruciales de la démocratie semblent en passe de se dissoudre.

SECTION II : APPROCHES THEORIQUES ET TECHNIQUES DE RECHERCHES ADOPTÉES

1. Les théories probables

L'entretien avec les responsables de l'organisation des élections à Bruxelles nous a permis de constater que tous les inscrits en nombre très réduit de 2018 n'ont pas retiré leurs cartes d'électeurs, donc n'ont pas voté. Et même ceux qui ont récupéré leurs cartes n'ont pu se présenter tous dans le bureau de vote.

Le cadre théorique qui semble le plus pertinent pour répondre à la question de recherche consiste à l'intégration des quatre théories suivantes qui ont la particularité de s'imbriquer car l'une d'elle fait très souvent intervenir l'autre. Il s'agit de la théorie de l'utilitarisme, des choix rationnels, de la « *self reliance* » et de la reproduction sociale.

1.1 La théorie de l'utilitarisme

Elle paraît bien seoir au contexte de ce travail puisque les électeurs qui ne vont pas au vote ne trouvent pas cela utile car il n'y a pas amélioration substantielle de leurs conditions de vie. Par contre, s'investir dans des microprojets d'aide au pays d'origine leur rapporterait une satisfaction bien notoire.

L'utilitarisme est une doctrine morale et politique. D'après Christian ARNSPERGER et Philippe Van PARIJS⁶⁷, le philosophe Anglais Jeremy BENTHAM (1748-1832) est l'auteur de la conceptualisation et de l'institutionnalisation de ce principe. Par la suite, John Stuart MILL (1861) l'a popularisé et Henry SIDWICK (1874) l'a systématisé. Pour les utilitaristes, Personne ne peut en principe décider de ce qui est juste pour les êtres vivants. Ce qui est important est l'état de plaisir ou de souffrance que les humains vivent. Il s'agit pour lui de maximiser le plaisir et réduire la peine par la poursuite du « plus grand bonheur du plus grand nombre ».

Cette théorie selon les auteurs nous fait comprendre que l'individu en face d'un choix recherche toujours ce qui va lui procurer le moins de souffrances puisqu'il est à la recherche de

⁶⁷ARNSPERGER Christian et Van PARIJS Philippe, *Ethique économique et sociale*, La Découverte, Paris, 2003

l'utile, c'est-à-dire, ce qui lui apporte la plus grande satisfaction. Conséquentialiste, cette théorie dont l'agrégation des plaisirs individuels entraîne de facto le plaisir de toute la société, est un outil qui dans bien de cas peut orienter la prise de décision d'une autorité. BENTHAM s'oppose au principe des instructions à donner aux représentants du peuple qui doivent diriger à leur âme et conscience, sans contrainte aucune. Dès lors, le seul moyen que dispose le peuple pour sanctionner ses représentants, comme l'a signalé MANIN, est de ne plus les choisir au prochain scrutin.

Nous essayerons de tester et d'observer cette théorie si l'exercice du droit de vote par les citoyens Camerounais de Belgique est perçu comme utile ou bien que ceux qui vont voter trouvent du plaisir en allant accomplir leur devoir de citoyen. Le citoyen Camerounais de Belgique est alors devant un choix : Aller s'inscrire et voter ou ne pas aller s'inscrire et ne pas voter. Quel plaisir aller s'inscrire ou aller voter lui procure-t-il ? S'il ne trouve aucune satisfaction, pourquoi exercer ce devoir ?

La décision de chacun agrégée nous permet d'avoir un aperçu sur le comportement général de la diaspora Camerounaise de Belgique. L'individu accordera une grande valeur aux choix qui lui apportent un plus grand plaisir et tentera dans la mesure du possible à s'éloigner de ce qui lui donne de la peine et des soucis. Les utilitaristes « *incluent dans leur notion de bien-être tout ce à quoi chacun accorde de l'importance (y compris, par exemple, l'égalité et la liberté), avec toutes les priorités et pondérations que chacun détermine souverainement* »⁶⁸.

1.2 Théorie du choix rationnel (TCR)

Hudson MEADWELL⁶⁹ a permis de se rendre compte que les individus ne sont motivés que par la logique de « *coûts - avantage* ». Ce qui veut dire que l'individu rationnel souhaite maximiser globalement ses gains. Il a cité BOUDON qui considère cette théorie comme une partie de « *l'individualisme méthodologique* ». L'auteur souligne donc que l'instrumentalisme, l'analyse coût-avantage et l'égoïsme sont des postulats exclusifs de la TCR, contrairement à la « *rationalité individuelle* ». L'égoïste étant entendu comme « *un acteur pour qui les seules conséquences intéressantes de ses actions sont celles qui le touchent personnellement* »⁷⁰.

⁶⁸ ARSPENGER et al. Op Cit. P. 27

⁶⁹ MEADWELL Hudson, La théorie du choix rationnel et ses critiques. Sociologie et sociétés, 2002, 34(1), 117-124.
<https://doi.org/10.7202/009751ar>

⁷⁰ Op. cit. P. 3

D'autre part, LEARRY GAGNE⁷¹ montre que la TCR est principalement orientée vers des « *comportements conséquentialistes* », dans lesquels un individu met tout en œuvre pour atteindre son but en tenant compte des coûts et bénéfices de chacune des possibilités présentes. Ce qui est bien différent du « *comportement non conséquentialiste* » où l'acteur procède à un choix par conviction ou parce qu'il croit et non pour prétendre à une quelconque rétribution. Il fait donc ressortir la notion de « *maximisation d'utilité* ». Tout en relevant la maximisation de l'utilité dans les deux types de comportement, il se demande si les comportements non conséquentialistes peuvent trouver leur solution par la TCR qui traite en principe des comportements conséquentialistes.

Selon GAGNE, l'attitude « *non conséquentialiste* » est celle de quelqu'un qui n'attend pas une rétribution extérieure, et confond dès lors, les « moyens et les fins ». Ce qui se distingue bien évidemment du second comportement. Comme exemple de comportement « *non conséquentialiste* », il a cité le fait de suivre une tradition en essayant de se comporter de la même manière devant une situation donnée. Le « *paradoxe du vote* » illustre bien la TCR car questionne le fait que l'acteur se déplace alors que les coûts sont très élevés et le bénéfice très faible, tant il est vrai que sa voix en tant qu'individu ne change pratiquement rien au décompte final. Il ferait mieux de se consacrer à des activités qui lui procurent un prix intéressant. La modélisation des préférences dans la rationalité qu'il relève ici, permet de distinguer d'une part, l'utilité non égoïste relevant des valeurs, du social et de l'altruisme ; et d'autre part, l'utilité égoïste qui place en avant le « *plaisir* » avec ses choix intéressés, au détriment du « *devoir* » qui présuppose le respect des normes et des valeurs.

1.3 Théorie de la « *self-reliance* » chez Emerson et Thoreau

Bien qu'Emerson ne s'intéresse qu'à la société américaine à laquelle il a consacré ses études, nous trouvons utile de nous appesantir sur ses travaux intéressants pour notre objet d'étude. La « *self-reliance* » de Ralph Waldo Emerson accorde à l'individu de se définir lui-même par rapport aux éléments sensés fonder sa personnalité. Ainsi, « *pour exister, nous devons sans cesse nous créer, donner la preuve de notre existence* »⁷². C'est la capacité d'assumer ce qui nous permet de tenir debout sans dépendre des autres qui ne sont pas censés définir notre identité. La dimension réflexive du citoyen le conduit à l'individualisation de ses choix politiques car pour lui, ne pas penser est considéré comme ne pas exister.

⁷¹ GAGNE Learry(2007). La modélisation des comportements non conséquentialistes en théorie du choix rationnel. Philosophiques, 34(2), 329-352. <https://doi.org/10.7202/016995ar>

⁷² DOMENACH Elise, La reprise sceptique du cogito cartésien et la self-reliance chez Emerson, Berlin, P. 98, 2002 <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2002-1-page-97.htm>

Pour justifier le fait que les citoyens refusent de voter, cette approche émersonnienne aide à expliquer l'attitude de l'individu qui refuse de se résigner. Il prend en main son destin et assume ses choix. La désobéissance prônée par Thoreau et Emerson est prise pour moyen par excellence de se faire entendre, tant il est vrai qu'elle est le socle sur lequel s'appuie la démocratie⁷³.

Tous ceux qui ne s'expriment pas, dira Emerson, sont exclus de la « *discussion originelle* ». A partir de cela, nous pouvons mettre en cause le fait de ne pas aller voter. Vaudrait mieux alors choisir un parti ou candidat autre que celui qui est aux affaires que de rester sans faire valoir non seulement son droit en tant qu'électeur mais de dissoudre cette voix qui lorsqu'elle n'est pas orientée vers un candidat ressemble à une voix de plus pour le candidat au pouvoir.

1.4 Théorie de la reproduction sociale de Pierre BOURDIEU

Selon Yannick BARTHE et Cyrille LEMIEUX⁷⁴, l'on trouve chez Bourdieu une large place pour les rapports de domination auxquels nous restons soumis. C'est le cas des déterminismes sociaux qui continuent à nous influencer et dont nous devons nous en séparer. Ce phénomène encore appelé « *inconscient social* » est parfois la cause de la reproduction sociale incontestable. Bourdieu nous invite à nous en libérer totalement dans sa visée émancipatrice de la sociologie grâce à la pratique de la « *réflexivité sociologique* ». Il y a des contraintes et bien sûr des rapports de domination qui pèsent sur des individus qui ne sont donc pas neutres, ce qui oriente leur choix et leurs actions dans la société.

Le concept d'Habitus⁷⁵ selon Thierry LEDRU⁷⁶ (2012) est au fondement de la théorie de reproduction sociale de Bourdieu qui développe ainsi une vision déterministe de l'individu qui peine à se départir d'un certain conditionnement auquel le soumet la société. LEDRU dans son article précise que le concept d'habitus a apparue pour la première fois chez DURKHEIM, et que BOURDIEU va justement s'en approprier pour justifier sa théorie de reproduction sociale.

Ainsi, il définit l'habitus comme étant le « *système de dispositions durables et transposables, structures structurées disposées à fonctionner comme structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être*

⁷³ LAUGIER Sandra, Désaccord, dissentiment, désobéissance, démocratie, « Presses Universitaires de France, 2004
<https://www.cairn.info/revue-cites-2004-1-page-39.htm>

⁷⁴ <https://www.cairn.info/revue-mouvement-2002-5-page-33.htm> consulté le 11 février 2020

⁷⁵ BOURDIEU Pierre, dans son ouvrage « Le sens pratique », cité par Thierry LEDRU

⁷⁶ <http://www.blogg.org/blog-56820-billet-682451.html> consulté le 11 février 2020

objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre »⁷⁷.

L'individu ne saurait donc, à la lumière de cette définition être pris isolément sans tenir compte de son milieu de vie, ses croyances et un ensemble de règles acquises qui le structurent et par conséquent influencent ses choix, sa manière de voir et d'agir. Bourdieu va même distinguer deux types d'*habitus* : l'« *habitus primaire* », que l'individu va rencontrer dès sa naissance à l'adolescence, et qui est déterminant puisqu'il correspond à l'intériorisation d'un certain nombre d'apprentissage. Ensuite, l'« *habitus secondaire* » résultant des acquis dans la phase de la majorité. Cette théorie nous permettra alors d'analyser le comportement des Camerounais face au vote en Belgique et nous verrons si les statistiques nous permettent de confirmer cette théorie de reproduction de ce qui se fait au pays d'origine. Les divisions ethno-tribales et linguistiques desquelles le pays peine à s'en débarrasser continueraient à se répercuter sur les citoyens, bien qu'étant en dehors du triangle national.

Hélène-Laure MENTHON dans son article cité plus haut nous fait savoir que les scores les plus élevés des différents candidats aux élections sont obtenus dans leurs communautés respectives. Cela se vérifie encore aujourd'hui avec le parti politique dénommé PCRN de Cabral LIBI qui, lors du double scrutin municipal et législatif du 09 février 2020, a engrangé un grand nombre de communes et de sièges dans la région du NYONG et KELE. Nous pouvons le vérifier aussi avec le FSNC et l'UNDP dans la partie septentrionale du pays, ainsi que de l'UDC dans le département du NOUN. Ce qui est important aussi à noter est que, lorsqu'un parti politique qui n'a pas un ancrage ethnique dans une région voudrait avoir les suffrages, il se doit de choisir les candidats originaires de cette communauté. D'où la persistance de ce vote communautaire dans quasiment tous les partis politiques, même le grand parti majoritaire au pouvoir, le RDPC.

La diaspora Camerounaise de Belgique constitue alors, comme Elodie RAZY et Virginie BABY-COLLIN l'ont souligné, « *une famille transnationale* ». Car le migrant à cause de son enclavement avec la famille laissée dans le pays de départ, construit des relations qui traversent les frontières. Il s'agit de « *la dispersion géographique des membres de la famille, et le maintien de liens étroits par-delà des frontières étatiques* »⁷⁸. Selon RAZY et al., les familles des migrants

⁷⁷ BOURDIEU Pierre, op. cit. P. 88-89

⁷⁸ RAZY Elodie et BABY-COLLIN Virginie, La famille transnationale dans tous ses états, Autrepart., 2011, P. 11
<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2011-1-page-7.htm>

continuent à avoir des communications avec leur lieu de départ ou alors elles tombent sous le coup de l'intégration ou de l'assimilation.

Dans notre cas, à la lumière du comportement vis-à-vis du droit de vote, il se trouve que les camerounais de Belgique ont de la peine à s'assimiler au contexte Belge où les élections sont obligatoires. Du coup, nous observons simplement une reproduction de la société Camerounaise dans la pratique du vote qui présenterait pratiquement les mêmes taux de participation à quelques exceptions près. RAZY et al. , font voir que les migrants se déplacent dans un pays du nord à l'effet de bénéficier des facilités dans le domaine de l'éducation des enfants, pour les soins de santé et l'encadrement des personnes âgées. En outre, une fois dans le pays d'accueil, le migrant entretient des relations économiques avec son pays de départ grâce à l'envoi ou à la remise de l'argent qui va servir à la famille restée en arrière. Tel est le scénario qui semble se présenter avec les camerounais de la Belgique et qui les préoccupe au point où ils croient que ne pas voter, c'est sanctionner les dirigeants qui n'apportent pas du soutien à l'amélioration des conditions de vie des populations qui deviennent une charge pour les membres de la diaspora.

2. Technique de recherche et construction du modèle d'analyse

Nous examinerons de façon concrète le procédé utilisé pour être en possession des données chiffrées et non chiffrées qui vont orienter l'analyse proprement dite.

2.1 Technique de recherche et de récolte des données

La technique de récolte et de collecte des données la plus appropriée me semble être alternativement quantitative et qualitative. S'agissant de la méthode quantitative, les réponses ou informations obtenues pour chaque indicateur seront les différents états d'une variable. On procèdera alors à la récolte d'une part, des réponses du questionnaire administré en ligne, et d'autre part, des statistiques de l'observation des fiches d'émargement des électeurs. L'analyse qualitative qui se fera par la synthèse des entretiens semi-directifs, nous permettra d'étayer les résultats obtenus dans la méthode quantitative. De façon pratique, voici comment nous comptons procéder :

- Comparer les inscrits de 2011 à ceux de 2018 pour voir s'il y a un abstentionnisme constant. Aussi, pour voir si ce sont les mêmes inscrits de 2011 qui sont inscrits en 2018. Il s'agira alors de comparer si tous les votants de 2011 ont voté en 2018 ;

- L'observation du comportement des jeunes et des femmes afin de vérifier s'ils représentent la catégorie qui s'abstient le plus et s'ils représentent la majorité des non-inscrits au regard de leur proportion relative dans la communauté ;

- Observer le passage d'une attitude participationniste à l'abstentionnisme constant ;

- La malinscription qui résulte d'une absence de réinscription en cas de déménagement est à elle seule, d'après la littérature, à l'origine d'environ la moitié de l'abstentionnisme permanent. Nous allons observer la malinscription et vérifier si elle constitue le principal facteur d'exclusion durable du jeu électoral. Dans notre cas d'espèce, la malinscription est le fait d'habiter loin du bureau de vote ;

- Il y a le facteur du coût de l'acte électoral et chances de voter. Il s'agit de l'investissement en temps et en procédures bureaucratiques qu'il faut consentir pour produire un vote. Dès que l'investissement nécessaire s'élève, la participation diminue et les chances de ne jamais voter augmentent. Nous allons vérifier ce facteur ;

- Observation des divergences ethnolinguistiques et l'intérêt que portent les électeurs à ce processus de vote. On essayera de comprendre s'ils y croient vraiment ou pas ;

- Description du degré de confiance que portent les électeurs à l'égard des élus ;

- Comparer le comportement de l'électeur de la diaspora s'il s'identifie comme « arbitre » ou « supporter » ;

- L'insertion sociale : C'est-à-dire, on va confronter le vote de la population ayant un emploi à celle sans emploi.

La méthode de recueil des données la plus appropriée retenue est dans un premier temps la consultation systématique des listes d'émargement des votants des deux scrutins présidentiels qui se sont déroulés en Belgique ; la consultation du répertoire des associations Camerounaises de Belgique ; et la vérification des formulaires de demande de passeport. Dans un second temps, les entretiens (05) semi-directifs avec les électeurs inscrits sur ces deux listes ; quelques interviews accordées aux personnels de l'ambassade. Enfin, un questionnaire en ligne destiné à un échantillon plus vaste de la communauté Camerounaise de Belgique.

C'est la triangulation que nous avons retenue parce qu'elle « *repose sur un principe de validation des résultats par la combinaison de différentes méthodes visant à vérifier l'exactitude et la stabilité des observations* »⁷⁹. Elle consiste à utiliser plusieurs techniques pour recueillir et

⁷⁹Apostolidis, Thémis. (2006). Représentations sociales et triangulation: une application en psychologie sociale de la sante. *Psicologia: Teoria e Pesquisa*, 22(2), 211-226. P. 213.
<https://doi.org/10.1590/S0102-37722006000200011> Consulté le 26 novembre 2020.

interpréter les données. Son efficacité repose sur le principe que les faiblesses de chaque méthode seront compensées par les forces de l'autre.

Le champ dans lequel se développe l'analyse empirique est le bureau de vote unique logé à l'Ambassade du Cameroun à Bruxelles et les électeurs inscrits aux deux scrutins présidentiels de 2011 et 2018 en Belgique d'une part ; et d'autre part, tous les camerounais de Belgique que nous pourrions contacter en vue de l'entretien ou du questionnaire.

L'éclairage complémentaire utile pour notre recherche est que ce travail sur le désengagement politique des citoyens au regard de la faible participation au vote ne peut se faire sur toute l'étendue du territoire camerounais et à l'étranger, ni sur toutes les élections, faute de temps et de moyens que nous disposons. Nous allons nous préoccuper des deux élections présidentielles déjà organisées hors du Cameroun à savoir, les élections présidentielles de 2011 et 2018. En nous appuyant sur les fiches d'émargement des votes du bureau de Bruxelles logé dans l'enceinte de l'ambassade, nous aurons les différents taux d'abstention. Car il nous revient ici d'étudier la non inscription et l'abstentionnisme électoral des Camerounais résidant en Belgique. La discipline de référence étant la philosophie sociale.

2.2 Construction du modèle d'analyse

La construction de notre modèle d'analyse « *constitue la charnière entre la problématique retenue par le chercheur, d'une part, et son travail d'élucidation, qui porte sur un domaine d'analyse forcément restreint et précis, d'autre part* »⁸⁰. L'hypothèse retenue nous aidera dans un premier temps à établir une relation entre le refus de voter et les clivages ethnolinguistiques d'une part ; et d'autre part, le refus de voter et les facteurs liés au coût du vote et à la motivation. Dans un second temps, elle nous aidera à l'orientation et à l'analyse des données statistiques qui seront utiles pour sa validation.

De cette hypothèse, découlent les concepts d'utilitarisme et de l'abstentionnisme. « *Chacun de ces concepts correspond à un phénomène, c'est-à-dire à quelque chose qui se manifeste, se donne à voir (ou à entendre, à sentir...) et peut donc faire l'objet d'une observation* »⁸¹. Par la suite, les indicateurs développés dans le tableau ci-après, lorsqu'ils sont bien choisis, nous permettent de

⁸⁰ VAN CAMPENHOUDT L., MARQUET J., QUIVY R. (2017), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 2017, P. 152

⁸¹ Op. cit., P. 156

mieux observer l'impact des clivages ethnolinguistiques, de la malinscription et de la motivation sur l'abstentionnisme des populations.

CONCEPT	Ce concept est basé sur le fait que les citoyens de la diaspora ne trouvent pas nécessaire de se déplacer pour le vote. Ils n'éprouvent aucun plaisir que leur procure l'exercice du vote.	
UTILITARISME		
DIMENSION	DEFINITION	INDICATEURS
Reproduction des clivages ethnolinguistiques	Ce sont les divisions entre les différentes ethnies constitutives du Cameroun d'une part ; et d'autre part, les divisions entre les anglophones et les francophones.	- La transposition des associations villageoises du territoire national vers la Belgique ; -Nombre d'anglophones qui votent et le sentiment de cette communauté en Belgique ; -Proportion des Grassfields et leur implication au vote ; -Sentiment de plaisir ou de souffrance du groupe.
Coût du vote ou la malinscription	Il s'agit de la distance du domicile des citoyens par rapport au lieu de l'enrôlement et le lieu de vote ; ce qui se présente comme étant dans certains cas, un frein à l'exercice du droit de vote	-Proportion des citoyens camerounais habitant loin de Bruxelles qui ne votent pas ; -Proportion des citoyens habitant à proximité ou dans Bruxelles qui ne votent pas.
Motivation	C'est le facteur qui pousse à s'engager lorsque l'on trouve un avantage quelconque. Dans le cadre de l'exercice du droit de vote, la motivation s'entend comme l'intérêt que le citoyen recherche dans la participation au vote a contrario elle peut aussi se définir comme l'obstacle qui justifie la désaffection ou l'abstentionnisme.	-Taux des citoyens qui préfèrent investir au pays que de s'investir au vote ; -Le ressenti des citoyens au niveau de l'optimum de la pratique du jeu démocratique ; -Proportion des citoyens indifférents à la dynamique politique (apolitique) ; -L'essor des moyens alternatifs au vote ;

DEUXIEME PARTIE : CADRE EMPIRIQUE ET ANALYTIQUE

Les listes d'émargement des deux scrutins qui ont eu lieu à Bruxelles seront comparées dans un premier temps entre elles et dans un second temps, avec les résultats finaux qui nous ont été fournis par ELECAM. Par la suite, le questionnaire en ligne qui n'a pas été répondu par un grand nombre comme nous l'aurions souhaité sera pris en compte ainsi que la synthèse des entretiens effectués dans la communauté camerounaise de Belgique.

SECTION I : RECOLTE ET ANALYSE DES DONNEES

L'observation est une étape importante de la partie expérimentale dans ce sens que c'est elle qui permet de tester ou de confronter notre modèle d'analyse à la réalité que nous présente le terrain. Il est indispensable au cours de cette phase, de nous procurer d'un grand nombre d'informations pour l'analyse. Les indicateurs préalablement définis dans la première partie sont des outils de récoltes des données sur lesquelles nous nous appuyons pour tester nos affirmations de départ.

Au départ, nous avons eu à faire les recherches sur des échantillons divers allant des listes d'émargements des deux scrutins présidentiels aux camerounais en général qui ont réagi via le questionnaire en ligne (annexe 03). Tout cela a été à la fin, complété par quelques entretiens (annexe 07).

1. Recueil et analyse des données issues des listes d'émargement des électeurs aux scrutins présidentiels en Belgique

Une observation directe s'est trouvée nécessaire pour entrer en contact avec les informations pratiques que nous ne pouvions recueillir par interview. Le guide d'observation qui n'est destiné à personne d'autre qu'à l'observateur consistait tout simplement à collecter ce qui nous est utile pour le travail. Tenez par exemple, les résultats de ces scrutins, le nombre de partis politiques ayant compété, etc. ne nous ont pas intéressé de façon particulière.

1.1 Présentation et analyse des statistiques issues des listes d'émargement des électeurs du scrutin de 2011 en Belgique

N°	Pays du lieu de vote	EFFECT. DES INSCRITS	EFFECT. DES BUREAUX DE VOTE	EFFECT. DES VOTANTS	EFFECTIF DES ABSTENTIONS	TAUX DE PARTICIPATION	BULLETINS NULS	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES
01	Belgique	146	01	130	16	89,04%	15	115
02	Cameroun	7 497 279	24 579	4 935 242	2 562 037	65,82%	113 741	4 821 601
03	Les 40 pays y compris la Belgique	24 372	77	16 192	8 180	66,43%	544	15 648
	Total Général	7 521 651	24 656	4 951 434	2 570 217	65,82%	114 285	4 837 249

Ce tableau pris sur le site d'ELECAM, donne les statistiques du comportement des électeurs en Belgique, dans toute la diaspora et au Cameroun lors du scrutin présidentiel de 2011. Les résultats du bureau de vote logé à Bruxelles que nous avons obtenus dans les listes d'émargements et les procès-verbaux des résultats y sont conformes tant il est vrai que c'est de Bruxelles que sont parties ces données.

L'analyse ici consiste à comparer les résultats obtenus dans chacun de ces groupes constitués afin de vérifier une éventuelle conformité. Cela nous aidera à nous prononcer sur le comportement de l'électeur camerounais de Belgique. Nous pourrons par la suite répondre à la question de savoir s'il est différent de celui qui vote dans la diaspora en général et de celui qui vote au pays d'origine.

Le taux de participation de la diaspora de Belgique (89,04%) est le plus élevé. Très loin de celui de la diaspora toute entière (66,43%) et de celui du Cameroun (65,82%). Il y ressort que lors du scrutin de 2011, l'électeur de Belgique en termes de pourcentage s'est bien illustré alors que toute la diaspora (y compris la Belgique) a adopté pratiquement la même attitude que l'électeur résidant au Cameroun en termes de participation au vote, avec un écart de moins d'un pour cent. En plus, c'est la diaspora qui, bien que reproduisant les réalités du terroir, se démarque un tout petit peu de 0,61%.

1.2 Présentation et analyse des statistiques issues des listes d'émargement des électeurs du scrutin de 2018 en Belgique

N°	Pays du lieu de vote	EFFECT. DES INSCRITS	EFFECT. DES BUREAUX DE VOTE	EFFECT. DES VOTANTS	EFFECTIF DES ABSTENTIONNÉS	TAUX DE PARTICIPATION	BULLETINS NULS	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS
01	Belgique	235		140		59,57%	03	137
02	Cameroun	6 648 334		3 581 339		53,86%	52 511	3 528 828
03	CMR A L'ÉTRANGER	19 420		9 342		48,11%	205	9 137
	Total Général	6 667 754		3 590 681		53,85%	52 716	3 537 965

Le taux de participation de l'électeur de Belgique est ici de 59,57% et se situe au-dessus de celui des électeurs du Cameroun (53,86%) et de celui de la diaspora toute entière (48,11%). La diaspora semble avoir boudé cette élection avec un pourcentage de participation bas de 48,11%, en-dessous de la moyenne.

Nous remarquons que sur les 235 personnes inscrites à ce scrutin en Belgique, seules 140 ont pu se déplacer pour voter. Ces chiffres, très insignifiants par rapport aux électeurs potentiels, dénotent un certain malaise, propre à la communauté camerounaise de Belgique. Le non retrait des cartes d'électeurs qui restent en souffrance dans les bureaux, met en relief un éventuel problème.

- Nombre de cartes d'électeurs non retirées en 2018

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
NOMBRE DE CARTES D'ELECTEURS NON RETIREES EN 2018	39	47	86

Un total de 86 électeurs bien inscrits n'a pu retirer leurs cartes d'électeurs avant le scrutin à l'Ambassade. A ces individus qui ne peuvent voter sans au préalable avoir retiré leurs cartes, s'ajoutent ceux qui s'abstiennent. Il y a même parmi ceux qui viennent voter, ceux qui votent bulletin nul. Dans les 95 abstentionnistes de 2018, il est à noter d'une part 86 inscrits qui n'ont pas retiré leurs cartes ; et d'autre part, 09 qui se sont régulièrement inscrits, sont revenus à l'Ambassade retirer leur carte d'électeur mais n'ont pas daigné se déplacer le jour de l'élection.

1.3 Comparaison des deux listes d'émargement

La participation de l'électeur de Belgique a fortement diminué entre 2011 et 2018. Alors qu'elle était de 89,04% en 2011, elle est descendue à 59,57% en 2018. Bien que toujours en tête des différents groupes observés, force est de constater qu'elle a diminué de 23 points. De plus, ces

tableaux révèlent que le nombre d'inscrits au Cameroun a diminué ainsi que le taux de participation, alors que la démographie ne cesse de galoper. C'est pratiquement les mêmes constats dans la diaspora en général. Par contre en Belgique, on note une augmentation du nombre d'inscrits pour une très faible participation au vote

1.3.1 Statistiques des deux élections présidentielles de 2011 et 2018

ANNEE	NOMBRE D'INSCRITS	ABSTENTION	VOTANTS	BULLETINS NULS	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	% PARTICIPATION
2011	146	16	130	15	115	89,04%
2018	235	95	140	03	137	59,57%

Le tableau ci-dessus nous montre de façon claire le comportement de l'électeur camerounais de Belgique lors des deux scrutins présidentiels de 2011 et 2018. On y décèle une tendance à l'abstentionnisme de façon globale.

1.3.2 Observation du passage d'une attitude participationniste à l'abstentionnisme constant

ANNEE	NOMBRES D'INSCRITS DANS LES DEUX SCRUTINS			VOTANTS			ABSTENTION			% PARTICIPATION
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
2011	19	12	31	18	12	30	01	00	01	
2018	19	12	31	19	11	30	00	01	01	

Le tableau ci-dessus présente les électeurs inscrits dans les deux scrutins. Il y ressort que, l'homme(H) qui ne vote pas en 2011 a voté en 2018. En revanche, la femme qui ne vote pas en 2018 a voté en 2011. En dehors de ces deux cas, la quasi-totalité des inscrits dans les deux scrutins sont tous des votants. Ce sont des électeurs permanents. Ils sont donc au nombre de 30 personnes parmi lesquelles 11 femmes.

1.3.3 Le facteur du coût de l'acte électoral et chances de voter

La distance du domicile de l'électeur au lieu de vote est le facteur mis en relief dans le tableau ci-dessous. Les listes d'inscription de l'élection de 2018 ne nous ont pas donné le lieu de résidence des électeurs comme celles de 2011. Les raisons avancées sont que le système ayant été informatisé, l'on a tout simplement logé tous les inscrits à Bruxelles.

Les chiffres de 2011 qui sont les seuls en notre possession relèvent d'une part, un faible taux de malinscrits abstentionnistes, soit 11,62% (05 sur 43) en désaccord avec la littérature ; et d'autre

part, un faible taux de biens inscrits qui s'abstiennent, soit 10,67% (11 sur 103) en accord avec la littérature.

Pour un même facteur de distance, les données en notre possession ne donnent pas lieu à une conformité des résultats obtenus. Cela veut dire tout simplement qu'il y a à coup sûr un autre indicateur plus fiable qui explicitera le comportement de l'électeur camerounais de Belgique.

SCRUTIN	Nombre de bien inscrits	Nombre des malinscrits	Nombre des biens inscrits parmi les abstentionnistes	Nombre de malinscrits parmi les abstentionnistes	Nombre de biens inscrits parmi les votants	Nombre de malinscrits parmi les votants
Présidentielle 2011	103	43	11	05	92	38
Présidentielle 2018	/	/	/	/	/	/

1.3.4 Les facteurs de genre et d'insertion sociale dans l'abstentionnisme

- Statistiques en fonction du genre en 2011 et 2018

ANNEE	NOMBRES D'INSCRITS			VOTANTS			ABSTENTION			% PARTICIPATION
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
2011	94	52	146	81	49	130	13	03	16	89,04%
2018	142	93	235	98	42	140	44	51	95	59,57%

En 2011, on remarque qu'il y a 49 femmes qui votent contre 03 qui s'abstiennent alors qu'en 2018, la tendance s'inverse parce que le nombre de femmes qui votent est faible (42) par rapport à celles qui ne votent pas (51). Ces résultats ne nous permettent pas de mieux conclure sur ce que la littérature dit en matière du faible taux de participation des femmes au vote. Nous observons tout simplement que les femmes qui se sont inscrites sont très engagées au vote.

En ce qui concerne les hommes, les résultats montrent qu'en 2011, 81 votent contre 13 qui ne se déplacent pas. Et en 2018, 98 hommes expriment leur suffrage contre 44 abstentions. Ces chiffres sont conformes à la littérature qui voudrait que les hommes votent plus que les femmes. Mais l'évolution de l'abstention qui a plus que triplée (de 13 à 44) entre les deux scrutins, peut nous amener à penser qu'à la troisième élection, la tendance pourrait s'inverser et rendre les chiffres non conformes à la littérature comme c'est le cas chez les femmes.

Le nombre de femmes inscrites en 2011 et en 2018 est inférieur à celui des hommes, montrant une forme de désaffection au vote plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Les résultats ne nous ont pas permis à ce stade de nous prononcer valablement sur l'engagement des femmes car, les chiffres ne sont pas conformes à la littérature et en plus, il y a comme une forte inversion des chiffres, plus prononcée que chez les hommes car en 2011, seule 03 femmes s'abstiennent alors qu'en 2018 ce chiffre est multiplié 17 fois et atteint 51 non votants.

Ces chiffres qui ne sont pas assez concordants d'un scrutin à l'autre, nous renvoient à scruter d'autres pistes qui nous parleraient mieux que celle du genre.

-Statistiques en fonction de la profession en 2011

	ETUDIANTS	EMPLOYES	SANS EMPLOIS	TOTAL
VOTANT	23	70	37	130
NON VOTANT	06	06	04	16
TOTAL	29	76	41	146

Les statistiques ici montrent un total de 29 étudiants inscrits seulement parmi lesquels, 23 votants et 06 non votants. De plus, sur 76 employés, 70 votent contre 06 seulement qui ne se déplacent pas. Quant aux sans emplois, sur un total de 41 inscrits, on note que 37 votent et que 04 seulement s'abstiennent.

Encore une fois comme dans le cas précédant, seul le résultat des employés essaie de se rapprocher de la littérature, contrairement aux chiffres des étudiants et des sans-emplois qui ne nous permettent pas d'avancer dans l'analyse.

- Statistiques en fonction de la profession en 2018

	ETUDIANTS	EMPLOYES	SANS EMPLOIS	TOTAL
VOTANT	30	80	32	142
NON VOTANT	28	36	29	93
TOTAL	58	116	61	235

Les données de 2018 sont encore plus dispersées car, elles semblent ne répondre à aucune logique relative à l'insertion ou à la non insertion. Du coup, on se demande bien ce qui a poussé les étudiants, les employés et les sans-emplois à voter ou à ne pas voter.

Ces deux tableaux précédents ne nous permettent pas de nous prononcer de façon précise sur l'impact de l'insertion sociale dans l'abstentionnisme. En effet, l'électeur camerounais de Belgique aurait un autre facteur qui détermine son vote et qui s'éloigne du simple fait de posséder ou non un emploi.

-Tableau descriptif des suffrages valablement exprimés, les bulletins nuls et les cartes non retirées

ANNEE	NOMBRE D'INSCRITS	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	ENVELOPPES ET BULLETINS DECLARES NULS	CARTES D'ELECTEURS NON RETIREES		
				H	F	T
2011	146	115	15	/	/	/
2018	235	137	03	39	47	86

Ce tableau nous donne lieu de voir que sur les 130 votants de 2011, il y a 15 personnes qui ont réussi l'exploit d'annuler leur vote. Cela veut dire qu'ils se sont déplacés au bureau de vote, ont rempli toutes les formalités mais ont annulé leur voix. Le même scénario s'est produit en 2018 mais avec seulement 03 électeurs.

Les statistiques observées nous amènent à nous interroger sur un phénomène qui serait au-delà des facteurs d'insertion sociale, de coût de vote et de genre. Les observations indirectes via le questionnaire et les entretiens semi-directifs, devraient nous permettre de mieux appréhender certaines situations puisque les acteurs dans les étapes qui vont suivre ont l'occasion de s'exprimer.

2. Recueil et analyse des données issues du questionnaire soumis en ligne

L'enquête par questionnaire (annexe 03) a consisté à poser plusieurs questions via mail à des individus qui sont passés à l'ambassade du Cameroun à Bruxelles pour demander l'établissement d'un passeport. Car on se le fait établir lorsque la nationalité camerounaise est préservée.

Les adresses mails contenues dans les formulaires de demande de passeport nous ont été utiles à l'envoi du questionnaire à un très grand nombre.

Les questions d'administration directe retenues étaient relatives à la situation familiale, sociale et professionnelle des répondants dont les opinions et attitudes vis-à-vis de l'abstentionnisme électoral étaient sollicitées. On y trouve des questions fermées, semi-ouvertes et ouvertes.

2.1 Statistiques des répondants

Plus de 500 mails ont été transmis mais seulement 60 personnes ont réagi par une réponse à notre questionnaire. En annexe 05, se trouve la synthèse de toutes les réponses qui nous ont été transmises et dont certaines, jugées pertinentes pour l'analyse, ont été reprises dans cette rubrique.

Cet échantillon est constitué des citoyens qui ont migré de moins de 05 ans (20) et de 05 à 10 ans (20). Il y a environ 40 personnes qui se sont déplacés et qui se trouvent en Belgique dans une période comprise entre 0 et 10 ans, représentant un pourcentage de 66,66% des camerounais qui y résident. Aussi, on trouve quand même 6,8% qui se sont déplacés, il y a plus de 30 ans (annexe 05, réponse N°6 du questionnaire en ligne).

S'agissant des élections de la diaspora instituées depuis 2011, la grande partie des répondants est favorable. Il n'y a que 15,5% qui ne sont pas favorables (annexe 05, réponse N°10 du questionnaire en ligne).

La grande partie, soit 75% souhaiterait que cette participation s'étende aussi au scrutin législatif. Seuls 25% sont contre (annexe 05, réponse N°24 du questionnaire en ligne).

79,7% des répondants n'ont voté ni en 2011 ni en 2018. Seulement 03 personnes, soit 5,1% ont voté en 2011 et en 2018 (annexe 05, réponse N°15 du questionnaire en ligne).

Il y a plus de la moitié des répondants qui pensent que la démocratie a atteint une certaine limite au regard de l'abstentionnisme électorale croissant (annexe 05, réponse N°27 du questionnaire en ligne).

Les répondants estiment que l'abstention ici est causée en grande partie par la déception c'est-à-dire l'incapacité des partis et du personnel politiques à répondre aux attentes des populations (annexe 05, réponse N°31 du questionnaire en ligne).

Pour ramener les citoyens aux urnes, la majorité soutient l'idée qu'il faut donner la place aux jeunes dans les assemblées et les postes électifs. Ainsi, près de 70% des répondants pensent qu'il faudrait se centrer sur la jeunesse afin de résoudre leurs problèmes et prendre en considération leurs préoccupations (annexe 05, réponse N°33 du questionnaire en ligne), car ils représentent l'avenir du pays. Et ce n'est que par cette voie que l'abstentionnisme sera évité.

Pour terminer, bien que certains préconisent le tirage au sort en lieu et place de l'élection, la grande majorité est consciente que le problème de la crise de la démocratie n'est pas le corollaire du vote qui demeure et reste le meilleur moyen du choix des dirigeants (annexe 05, réponse N°34 du questionnaire en ligne).

2.2 L'utilitarisme et l'exercice du vote

Les trois dimensions citées plus haut seront revues afin de mieux observer les apports de ce concept sur le comportement des électeurs de la diaspora de Belgique.

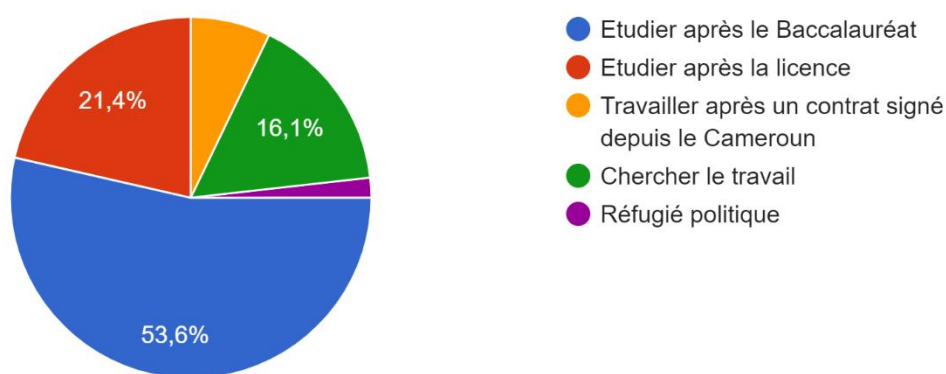
2.2.1 La reproduction des clivages ethnolinguistiques

Alors que très peu s'y trouvent comme réfugiés politique (1,8%), La grande majorité s'est déplacée pour les études après le baccalauréat, ou bien après la licence (bachelier), tel qu'illustré à la figure N°7 ci-dessous. Ils représentent 75% de la population. On y trouve 16,1% qui sont venus pour la recherche du travail. Avec un peu de recul, on peut donc relever que la diaspora camerounaise de Belgique est fortement constituée des étudiants ou anciens étudiants qui ont été attirés par l'acquisition des connaissances. Ils ont tous de la famille au Cameroun. D'ailleurs le contraire nous surprendrait tant il est vrai que l'étudiant est dépendant, il ne saurait se séparer de ses parents qui sont supposés le soutenir pendant ses études. Cela a justement créé un ancrage profond entre cette diaspora et ceux qui les ont accompagnés tout au long de leur parcours d'étudiant, à savoir, la famille.

Cette reconnaissance justifie la relation forte entre ces deux parties. Cette solidarité peut être la cause des actes de soutien et même l'abstentionnisme électoral en Belgique. Parce que, lorsque vous suivez tout ce que disent les protestataires et les informateurs, la majorité se situe par rapport à leurs familles restées au pays. Ils disent agir très peu pour eux-mêmes. Cet élan de soutien prolonge ou bien reproduit certains clivages en terre étrangère, et remet en surface la notion de citoyenneté transfrontalière.

7- Que veniez-vous faire en Belgique :

56 réponses



La figure N°28 des résultats obtenus en ligne située en annexe 05, fait état de 88,1% des répondants ayant la famille comme lien affectif leur permettant de garder le contact en permanence au Cameroun. Bien qu'ils aient des actions multiples à l'instar des investissements, la famille élargie représente tout pour eux. C'est justement pour elle qu'ils se battent. C'est la raison pour

laquelle seulement 27,1 % n'ont pas encore effectué un voyage au pays depuis leur arrivée en Belgique (annexe 05, réponse N°28 des résultats obtenus en ligne).

Ne pas se rendre au Cameroun ne veut pas forcément dire qu'on n'y a pas de liens. Il y aurait plusieurs raisons qui peuvent aller de la régularisation du statut aux questions de moyens financiers. Certains disent qu'« *au lieu de payer le billet d'avion qui coûte très cher surtout en été, je préfère envoyer cet argent pour un investissement précis* »⁸².

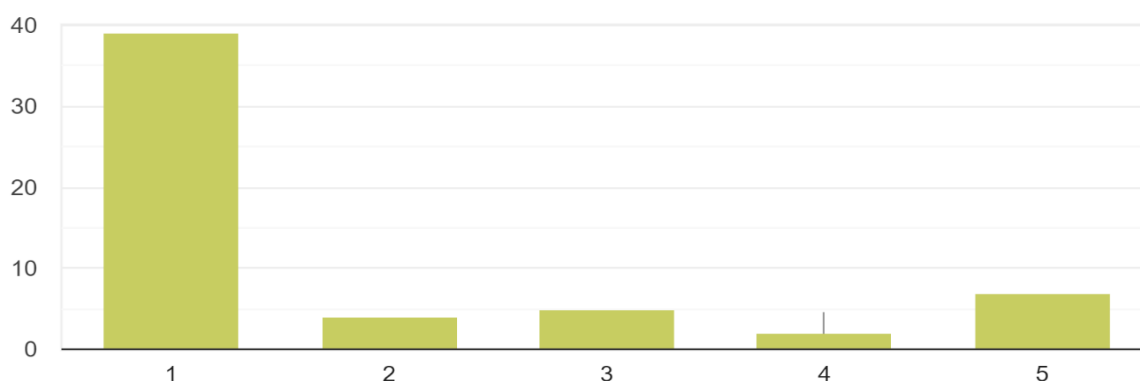
2.2.2 Le coût du vote et la malinscription

Par rapport à la distance du lieu de vote, 39 personnes sur 57 pensent que cela ne constitue nullement un frein à l'exercice du droit de vote. Et il n'y a que 09 personnes qui pensent que la distance du domicile au bureau de vote peut représenter un frein à l'exercice du vote. La figure N°20 ci-dessous montre bien ce taux. A bien scruter les réponses ouvertes relatives à la distance du lieu de vote, certains répondants ont souligné que le problème se situe d'abord au niveau de l'établissement de la carte consulaire et de son retrait ; puis vient l'étape de l'inscription ; et enfin, le vote lui-même. De ce point de vue, on devrait se rendre à Bruxelles au moins trois fois avant de voter. D'ailleurs, il arrive très souvent, telle que nous le verrons par la suite avec les entretiens, qu'il y a des individus qui font plusieurs tours à l'ambassade avant de retirer leur carte consulaire, tout simplement parce qu'elle n'est pas délivrée le même jour où l'utilisateur se soumet à son établissement. La multiplication des lieux d'établissement des cartes consulaires et d'inscription des électeurs est une réponse à cette question de distance qui apparaît moins significative au regard des réponses reçues.

⁸² Voir annexe 07

20- La distance de votre domicile au bureau de vote peut-elle en être un frein à l'exercice de votre droit de vote ?

57 réponses

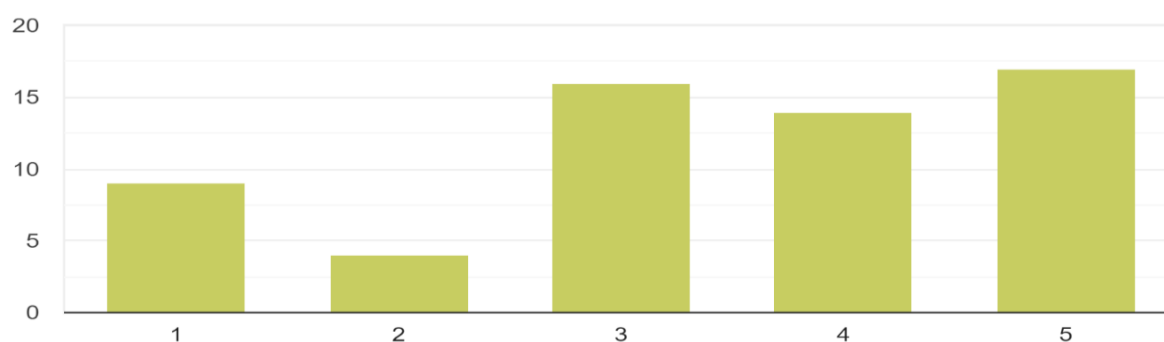


2.2.3 La motivation

La participation politique pour le pays des répondants (figure N°4) se présente de façon mitigée parce que sur une échelle de 5, il y a 13 personnes sur 60 qui ne sont pas du tout intéressées et 16 qui s'intéressent quand même, c'est-à-dire qui ne savent pas ce à quoi cela renvoie ou alors qui ne sont pas clairs. Il y a enfin 31 personnes qui éprouvent un intérêt particulier.

4- La participation politique pour votre pays d'origine(Cameroun)

60 réponses

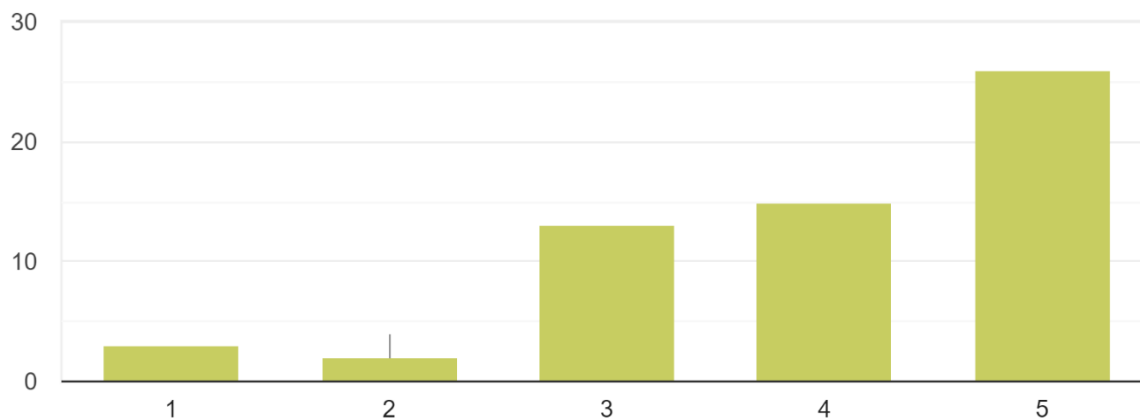


La participation à travers les œuvres d'investissement et la famille (figure N°5 ci-dessous) est plus précise parce que les répondants montrent toute leur préoccupation à ce sujet puisque 05 répondants seulement sur 60 sont désintéressés, contrairement à 55 qui éprouvent un intérêt certain.

Ces statistiques mettent en lumière une forme de motivation de la communauté camerounaise sur tout autre sujet que la politique et que les entretiens contribueraient à étayer.

5- La participation citoyenne à travers des œuvres, les investissements, le soutien à la famille, etc.

59 réponses

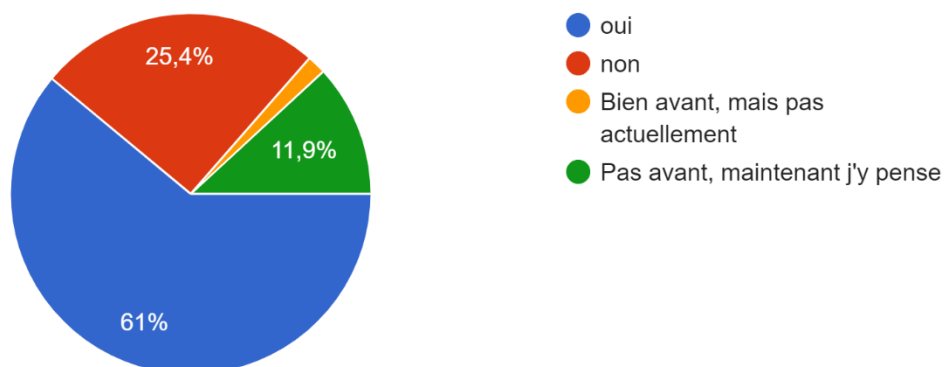


La figure N°9 ci-dessous nous fait voir que, seuls 25,4% de répondants affirment n'avoir aucun projet et engagement au pays en termes de soutien familial, loyer et autres. Cela revient à ce que nous avons souligné tantôt que 73% environ vivent en Belgique mais leur cœur bat tous les jours pour le Cameroun car là-bas, ils ont des intérêts.

Voici quelques préoccupations qu'ils ont citée : l'élevage, l'agriculture, les projets immobiliers, l'aide à la famille, le commerce, associations d'aide aux orphelins et aux veuves, le soutien à l'éducation des jeunes par des aides diverses, etc.

9- Avez-vous des engagements au pays en termes de loyers, projets d'agriculture, élevage, soutien familial q... aides aux populations nécessiteuses, etc.

59 réponses



25 répondants sur 60 croient que la démocratie n'est pas très satisfaisante pour le choix des dirigeants, contre 35 qui comptent encore sur ce mode de gouvernance (annexe 05, réponse N°25 des résultats obtenus en ligne). Près de 90% des répondants pensent que les élus ne jouent pas pleinement leur rôle de défenseurs de ceux qui les ont mandatés (annexe 05, réponse N°26 des résultats obtenus en ligne). Car *« ils cherchent plus leur intérêt personnel » ; « ils arrivent en politique pour leur ventre » ; « une fois élus, les préoccupations des citoyens sont oubliées » ; « ils sont là pour se servir et non servir le peuple. C'est des égoïstes » ; « aucune promesse tenue » ; « ils sont tous corrompus » ; « ils ne respectent pas les missions qui leurs sont confiées. Bafouent sans cesse les lois, détournent les fonds publics pour leurs intérêts privés » ; « aucune action en faveur du peuple. Après les élections ils disparaissent du radar et réapparaissent quand il y a à nouveau les élections ».* (Annexe 05, justificatifs des résultats obtenus en ligne).

La figure N°12 (annexe 05), montre que 93,3% de la population ne militent dans aucun parti politique camerounais en Belgique, pourtant l'on a souvent entendu quelques noms des partis cités. Il y a même des leaders de partis qui se sont déplacés en Belgique et ont été reçus par ceux que la presse a appelé des militants. On se pose donc la question de savoir si ce ne sont là que des militants d'un jour qui, après le départ du leader, reprennent leur position. Ou alors, c'est le relais qui n'est pas assuré par les représentants sur place. Ceci met à nu le manque de responsabilité des partis politiques qui ne remplissent pas leur rôle dans le jeu démocratique.

Les populations n'ayant aucun encadrement politique, on ne peut pas être surpris de la tendance actuelle vers un désaveu de la diaspora vis-à-vis de la politique. Certains entretiens nous ont déclaré que : *« ce n'est qu'à la veille des élections que l'on peut apercevoir un petit bal des hommes politiques camerounais en Belgique »*. D'autres ont souligné qu'*« il y a à peine une ou au maximum deux rencontres avant les élections »*. Une campagne véritable n'a donc presque jamais existé.

L'électeur en Belgique serait abandonné à son propre sort, d'où cette désaffection de plus en plus prégnante. Pour justifier leur position, les répondants déclarent :

« Ne pas avoir envie » ; « ne pas être suffisamment informé » ; « ne pas être sensibilisé » ; « ne pas être convaincu de l'utilité » ; « ne pas être motivé » ; « ne pas avoir connaissance de l'existence d'un parti ou de son siège » ; « aucun parti ne me satisfait » ; « manque d'informations » ; « ne possède pas de carte consulaire donnant droit à l'inscription sur les listes électorales » ; « pas de changement » ; « cela ne sert à rien vu que le parti au pouvoir gagnera toujours » ; etc. (annexe 05

réponses N°12 des résultats obtenus en ligne). Toutes ces réponses confirment bien que les entrepreneurs politiques ont du grain à moudre.

Cette étape sera complétée par l'analyse qualitative des données recueillies à l'aide des entretiens semi-directifs.

3. Synthèse et analyse des entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif a cet avantage qu'il met au centre l'informateur qui, si le cadre est bien choisi, se trouve dans des conditions qui lui permettent de s'exprimer clairement sur le sujet. Cet exercice ne remplira toutes ses conditions que lorsque le guide a été bien préparé en avance, en laissant vraiment du temps au sujet de creuser en profondeur sa pensée.

3.1 Composition de l'échantillon

Tous les interviewés ont exigé la confidentialité de leurs coordonnées et des informations recueillies. Nous les avons alors rassurés que tout se limitera dans le cadre du travail, et qu'ils ne doivent avoir aucune inquiétude concernant la divulgation de quelques informations que ce soit. Une copie de la retranscription a été remise à chacun d'entre eux.

L'échantillon conçu au départ a tenu compte de la diversité ethnolinguistique du Cameroun, constituée de quatre aires géoculturelles que sont : L'aire Soudano-sahélienne, située dans la partie septentrionale ; l'aire Fang-Beti, située au centre ; l'aire Grassfield, située à l'ouest du pays et dont une partie se retrouve dans une région anglophone ; et enfin l'aire Sawa, située au niveau des côtes fluviales et océaniques, comprenant aussi l'une des deux régions d'expression anglaise. Nous avons au départ souhaité interroger deux personnes par aire géoculturelle afin de respecter une forme d'équilibre. Buté au désistement de dernière minute, au lieu de huit personnes, nous n'avons pu interroger que cinq. Aucun ressortissant de l'aire Soudano-sahélienne située dans le grand Nord du Cameroun n'a été disponible.

Les premiers contacts se sont faits par appels téléphoniques avec une vingtaine d'individus dont les numéros ont été communiqués par des connaissances. Après avoir exposé la raison pour laquelle ils étaient sollicités pour une interview, le nombre a commencé à diminuer jusqu'à atteindre huit personnes qui représentaient justement l'échantillon recherché. Finalement, nous nous sommes contentés de travailler avec ceux qui ont tenu jusqu'au bout.

Nous avons entendu de tout sur les raisons de désistement. Pendant que les uns se sont offusqués parce qu'on les appelle au téléphone alors que ce ne sont pas eux qui nous ont donné leurs numéros, les autres ont simplement dit que ce sujet ne les préoccupe pas. Il y a ceux qui ont souligné qu'ils n'ont pas de temps pour cela et enfin, une partie a évoqué le problème de distance et le travail qui les occupe. En fin de compte, les entretiens ont été tous effectués au mois de février 2020.

3.2 Présentation des interviewés

Les entretiens (annexe 07) se sont effectués avec un échantillon constitué d'une jeune étudiante d'expression anglaise, de 28 ans, habitant en Flandre (Leuven) qui ne s'est pas inscrite sur les listes électorales ; d'un adulte travailleur de 55 ans, habitant à Bruxelles, qui s'est inscrit et n'a pas voté ; un adulte de 40 ans, travailleur et résident à Charleroi qui s'est inscrit et n'a pas voté ; une dame de 65 ans habitante de Bruxelles, sans emploi et qui a voté ; puis enfin, un adulte de 34 ans, habitant à Liège qui travaille dans le journalisme et qui a voté.

3.2.1 La jeune étudiante anglophone vivant à LEUVEN (JE1)

Agée de 28 ans, elle est inscrite en master à la KU Leuven et est arrivée en Belgique il y a 04 ans déjà. Elle ne s'est pas inscrite sur les listes électorales et donc, n'a pas voté. Elle est de l'aire Sawa, anglophone. Elle a effectué déjà un voyage au Cameroun et un stage à Addis Abeba dans le cadre de ses études. Elle n'a pas assisté aux élections de 2011, parce qu'elle était encore mineure (19 ans) et résidait au Cameroun. Elle est arrivée en Belgique en 2016. L'interview s'est déroulée à Leuven, dans une salle publique (foyer).

3.2.2 Homme, informaticien dans un grand groupe commercial de Belgique (Ht1)

Il est âgé de 55 ans et travaille dans un grand groupe qui possède des espaces commerciaux à Bruxelles. Il s'est inscrit et n'a pas voté. Il est d'expression anglaise. Il habite Anvers, en Flandre. Il est de l'aire Grassfield, anglophone. Il y a une vingtaine d'années qu'il réside en Belgique où il était venu étudier. Après ses études, il est rentré au Cameroun mais, très tôt, ne voyant pas de débouchés, est rentré s'installer en Belgique où il a fondé une famille. L'interview s'est passée dans son domicile.

3.2.3 Homme opérateur économique dans le secteur de l'immobilier (Ht2)

Il est âgé de 40 ans et réside à Charleroi. Il s'est inscrit et n'a pas voté. Il est de l'aire Sawa. Il est arrivé en Belgique depuis plus de dix ans environ pour poursuivre ses études, précisément en 2008. Il a participé aux élections de 2011 par son vote. Il se rend très régulièrement au Cameroun

parce qu'il est promoteur d'une entreprise qui facilite l'acquisition des terrains urbains. Il est très dynamique dans la communauté. Il vit en famille avec son épouse et les enfants

3.2.4 Femme sans emploi (Fse)

Agée de 65 ans et sans emploi, habite à Bruxelles. Elle a voté. Elle est de l'aire des Grassfields. Elle est arrivée en Belgique depuis près de 25 ans où elle a immigré pour les raisons politiques. Elle a travaillé dans le domaine du ménage. Elle voyage très régulièrement au Cameroun où elle a développé des activités génératrices de revenus. Elle a voté lors des deux scrutins. Elle a d'abord vécu en France avant de venir s'installer en Belgique où elle vit seule car les enfants sont tous déjà grands.

3.2.5 Homme journaliste (Ht3)

Agé de 34 ans, journaliste de fonction, habite à Liège et a voté. Il est de l'aire Fang-Beti. Il est arrivé en occident il y a 15 ans. Il est passé par l'Angleterre où il a joué dans un club de football, aux Pays-Bas et enfin s'est installé en Belgique. Il n'a pas voté en 2011 mais a voté en 2018. Il s'est converti depuis quelques années à la fonction de journaliste après une formation. Il est correspondant permanent d'un média camerounais en Belgique et couvre souvent les pays limitrophes quand l'actualité s'y prête.

3.3 Présentation de la grille d'entretien

Ces entretiens semi-dirigés ont procédé par des questions pas totalement ouvertes ni totalement fermées. Le guide d'entretien (annexe 04) élaboré à cet effet n'est pas suivi scrupuleusement parce que le temps a été donné à l'interviewé de s'étaler largement sur le sujet des élections organisées à Bruxelles et de nous dire son bien-fondé et ce qu'il en pense. Notre intervention était justement de revenir à chaque fois sur les aspects que nous avons jugés utiles et que l'interviewé de lui-même n'en parlait pas.

3.4 Analyse des entretiens en fonction des indicateurs contenus dans la grille d'analyse

La grille d'analyse a tout son sens dans ce sous-titre parce que les individus ont l'occasion de nous dire clairement ce qu'ils ressentent, que nous testons à la lumière des indicateurs préalablement définis. L'analyse proprement dite se fera sur base des trois dimensions retenues en fonction des extraits des discours que nous trouverons utiles.

3.4.1 Reproduction des clivages ethnolinguistiques

Les indicateurs de cette dimension vont nous aider à vérifier effectivement si l'appartenance ethno-tribale d'une part ou géolinguistique d'autre part a contribué à diviser les citoyens camerounais de Belgique, au point qu'ils ne se sentent pas utiles au vote. En d'autres termes, il est question pour nous de voir dans les interviews, ce qui s'est passé avant tout dans cette communauté : Est-ce l'intérêt national par la participation au vote ou alors l'intérêt du groupe auquel on est issu.

Dimension ethnolinguistique de l'utilitarisme	
Indicateurs	Eléments de vérification
La transposition des associations villageoises du territoire national vers la Belgique ;	Bon nombre de camerounais de Belgique s'identifient par la fréquentation d'une association tribale
Nombre d'anglophones qui votent et le sentiment de cette communauté en Belgique ;	Les déclarations très réservées et la méfiance des interviewés ressortissants des régions dites « anglophones »
Proportion des Grassfields et leur implication au vote ;	Le déploiement des ressortissants Grassfields dans la communauté en général
Sentiment de plaisir ou de souffrance du groupe.	Les déclarations des informateurs sur ce qu'ils pensent de l'intégration de leur groupe dans le grand ensemble Cameroun

3.4.1.1 Transposition des associations villageoises du territoire national vers la Belgique

La quasi-totalité des ressortissants camerounais de la Belgique, au regard des déclarations recueillies lors des interviews sont toujours liés à leur groupe ethnotribal par la fréquentation des associations du village.

« Je suis en contact avec ma famille tout le temps. On me dit tout ce qui se passe. Quand je peux contribuer, je le fais avec mes petits moyens de jobs étudiants » (JE1).

« Ah, que je vais faire comment ? Si je suis coincé ici, c'est ma famille d'abord qui va m'apporter secours. Alors, je vous réponds que je fais partie de notre association des Bakossi qui ne se limite pas seulement à un village. Nous sommes beaucoup de villages qui sont rassemblés pour faire cette réunion » (JE1).

« Je suis très infiltré dans les milieux associatifs de mon pays. En plus des associations ethniques dont je suis membre, je suis aussi actif dans des plateformes d'échanges dans l'entrepreneuriat... Je me sens moi-même quand je suis avec les miens » (Ht2).

C'est l'occasion pour eux de renouer les liens et de s'informer de la vie de toute la communauté. En dehors d'un interviewé (Ht3) qui n'appartient à aucune association ethnique, tous les autres en sont membres.

« Il ne me souvient pas qu'on ait une association tribale dans ce pays. De toute les façons, je ne suis pas au courant de son existence et je n'y suis pas membre... Je ne suis pas membre d'une association tribale mais j'appartiens à des associations sportives et à caractère social » (Ht3).

Ses déclarations nous donnent à penser que, s'il connaissait l'existence de l'association de son village, rien ne prouve qu'il aurait résisté en restant en dehors.

« Je venais de vous dire que l'assistance des frères et sœurs de notre communauté est indispensable. Je dois être connu ici en Belgique. Si un de nos frères va au Cameroun et qu'on lui demande s'il m'a rencontré, il doit dire qu'il me voit souvent à la réunion... Je vais m'arrêter là pour vous dire seulement que, appartenir à son groupe à l'étranger vous apporte beaucoup de facilités. C'est au moins ce que moi je pense » (JE1).

Tous voient en ces associations le moteur de leur existence en terre étrangère. C'est en même temps une forme d'assurance et de sécurité car dans son sein, on y trouve plusieurs formules d'aide et d'assistance en cas de nécessité.

« Je suis très actif dans nos différentes réunions et j'ai aussi un poste dans le bureau directeur... Chaque liane a une racine. C'est mon papa qui aimait nous le dire. Lorsque vous rencontrez une liane en forêt, ne croyez pas qu'elle est pendante. Elle est toujours rattachée quelque part. Quand je le dis, il n'y a plus rien à ajouter. Je fais des tontines avec des frères de ma communauté. Si j'ai une situation difficile je sais que je peux compter sur mes gens qui vont se mettre autour de moi. La vie ici est très difficile pour nous qui sommes arrivés dans ce pays étant déjà adultes. Il y a des choses du pays qui nous manquent et que je ne peux avoir que dans le cadre des réunions du village. Ma femme a des plats qu'elle ne peut pas faire facilement. Quand on va à la réunion, on a la chance de se rattraper en les mangeant parce que ce sont nos repas qui sont préparés. En plus, comme chacun est dans son coin, à cause du travail, c'est une bonne occasion de prendre des nouvelles et de savoir ce qui s'est passé dans nos différentes familles. Comprenez donc que cette réunion du village est très capitale » (Ht1).

« Je suis membre de l'association de mon département. Je ne peux pas vivre loin de mon pays et être déconnectée de tout ce qui se fait dans mon pays. Grâce à cette association, j'ai des nouvelles, car nous partageons les informations du village. A travers cela, nous restons connectés. Bien que je ne sois pas trop accrochée aux associations, celle-là au moins me permet de me

ressourcer. Nous avons des frères qui se déplacent chaque trimestre pour le pays, ils nous mettent au parfum d'un certain nombre de choses » (Fse).

Les déclarations ci-dessus nous permettent de voir des sortes de villages sans territoires ou virtuels en Belgique et dont les membres sont très régulièrement soumis aux directives de leur chef traditionnel qui se trouve au Cameroun. L'ancrage ethnique est si fort que, les ressortissants d'une tribu font généralement voyager le dépositaire de leurs traditions en Belgique lors des fêtes de clôture de l'année qu'ils organisent. Ils se sentiraient donc plus camerounais dans cette dynamique associative que dans l'exercice de leur droit de vote. La tribu semble alors occuper une place plus importante que la nation.

3.4.1.2 Le nombre d'anglophones qui votent et leur sentiment en Belgique

Les ressortissants camerounais d'expression anglaise originaires des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest sont appelés couramment « anglophones ». En fait, si un originaire des huit autres régions dites francophones s'exprime très bien en anglais, il ne sera jamais considéré comme un « *anglophone* ». La notion d'« *anglophone* » dans le contexte camerounais intègre le territoire et la culture. Elle ne se limite pas au fait de causer simplement l'anglais. La preuve c'est que, bon nombre de francophones inscrivent depuis plusieurs décennies leurs enfants dans les écoles anglophones, ils continuent l'université dans la zone anglophone mais, cela n'a jamais fait d'eux des anglophones.

Notre échantillon est justement constitué de deux « *anglophones* » : la jeune étudiante (JE1) et le jeune homme informaticien dans un grand groupe commercial de Bruxelles (Ht1).

« Si vous ne me comprenez pas, gardez au moins que, je ne m'inscris pas et je ne vote pas. Je vais voter qui ? Encore un francophone, qui va continuer à faire tout ce mal. Nous on vous regarde faire » (JE1).

« Oh, ouf ! Je suis entrain de vous dire que les problèmes sont au Cameroun et non ici. Quand vous vous inscrivez en Belgique, cela ne réveille pas les anglophones que les francophones tuent tous les jours. Il faut que le gouvernement arrange cette affaire » (JE1).

« J'avais voté en 2011. En 2018, je me suis inscrit sans voter » (Ht1)

Les extraits de leurs informations nous permettent de comprendre que les élections ne sont pas la priorité de leur communauté qui se sent mise à l'écart par la majorité francophone du pays. Le sentiment de rejet de leur groupe est à tel point élevé qu'ils disent parfois que ce n'est pas leur scrutin. Nous remarquons que l'homme informaticien a voté en 2011 avant la crise anglophone qui

a déclenché en 2016. Les effets de ces conflits ont beaucoup joué sur l'attitude de ce groupe qui croit déjà que les autres ne les acceptent pas. Le moyen par excellence choisi pour se faire entendre en Belgique et peut-être aussi au Cameroun si on effectuait les recherches sur ce point, est de s'abstenir de voter, au nom de la solidarité ou de la fidélité au groupe.

3.4.1.3 Proportion des Grassfields et leur implication au vote

Voici trois extraits des entretiens qui nous montrent le poids de la tribu Bamiléké dans la diaspora.

L'homme qui est de la région Sawa n'est pas passé par quatre chemins pour affirmer que les Bamilékés sont les plus nombreux et qu'ils sont très actifs dans le domaine du commerce.

« Je mettrai le patriarcat en avant pour me situer chez les Sawas, qui sont les origines de mon papa. C'est un peuple qui, selon mon avis n'est pas majoritaire par rapport aux Bamiléké, qui ont un nombre très considérable d'associations, d'étudiants et qui sont les tenanciers d'un grand nombre de cafés, restaurants, boutiques africaines, etc. A Bruxelles, lorsque vous vous rendez à l'abattoir, qui est le marché du week-end où on vend des produits africains, je connais trois boutiques appartenant aux camerounais qui sont tous des bamilékés. J'ai pas encore vu une boutique à cet endroit tenue par un Yabassi ou même un sawa en général » (Ht2).

La femme qui est de la région Bamiléké a essayé de nuancer. Malgré tout, elle confirme que ce sont les ressortissants de sa région qui sont les plus nombreux. Elle s'est appuyée successivement sur ce que les autres personnes disent de son ethnie, sur le dynamisme des ressortissants de sa région et du nombre important des fêtes que les bamilékés organisent en Belgique.

« Je ne peux rien confirmer, mais j'entends les gens dire que nous sommes les plus nombreux en Belgique. Quand j'observe quand même bien les différentes activités que possèdent les originaires de ma région Bamiléké et le nombre de médecins et beaucoup de domaines ici, je crois que cela peut être exact. Quand il y a les fêtes des associations en Belgique, je vois qu'il y a plus de Bamiléké dans les soirées. Est-ce que les autres ethnies ne sont pas seulement intéressées aux différentes activités ou alors c'est parce qu'elles sont très peu nombreuses qu'elles ne se font pas voir, je n'en sais rien » (Fse).

Le journaliste qui est de l'aire Fang-Beti a déclaré que les Bamiléké sont plus nombreux en Belgique.

« Ma tribu, ne doit pas être importante en Belgique en termes de nombre d'individus...Je crois que la tribu la plus nombreuse dans ce pays est la tribu Bamiléké, ainsi que les anglophones qui sont nombreux en Flandre » (Ht3).

A la suite de ces déclarations, il apparaît que la tribu des Grassfields est la plus représentée dans plusieurs domaines en Belgique. Elle est très déployée dans les activités économiques en Belgique et hors de la Belgique. Ils trouvent un intérêt clair dans ces pratiques qui leur procurent une satisfaction notoire que de se focaliser au vote.

3.4.1.4 Sentiment de plaisir ou de souffrance du groupe

Le déplaisir et la souffrance sont visibles dans le groupe des « *anglophones* » tels que souligné dans les assertions suivantes :

« Vous savez bien que les francophones nous appellent des anglofous. Tant que ces différences ne seront pas effacées, moi, je ne suis plus dans vos choses. Nous on ne vote pas, en fait, moi, je ne m'intéresse pas à vos affaires. On attend nos affaires si un jour, notre personne aussi va prendre les commandes. On vous a supportés longtemps. On doit arranger tout sinon, ça ne va pas aller » (JE1).

La jeune étudiante et l'homme informaticien sont très durs à l'endroit des autorités camerounaises qui selon eux, s'ils ne sont pas à l'origine de tous les malheurs qui s'abattent sur leur peuple, ils ne font alors rien pour les empêcher.

« Vous vous imaginez que « They shoot my people. Des gens qui tuent mes frères tous les jours, je ne suis pas avec ces gens-là. Les militaires brûlent nos villages et obligent nos parents à quitter les villages, comment alors ils vont faire loin de leurs terres. Quand vous parlez du vote, je ne vous comprends pas, et je ne sais pas ce que vous cherchez. On ne vous a pas envoyés par hasard ? » (JE1).

« Beaucoup de mes camarades anglophones comme moi ont démissionné. Il y a ceux qui sont allés au Nigéria. Mais beaucoup se sont arrêtés là. Quand je rédigeais un devoir ou l'examen, je ne pouvais pas le faire en français. Ce qui fait que c'est en anglais que je répondais aux questions. I'm sure, que je ratais souvent des matières parce que les enseignants ne comprenaient pas l'anglais. Voilà un peu la raison qui me pousse à partir » (Ht1)

En outre, ils pensent qu'il y aurait un complot des « *francophones* » majoritaires contre les « *anglophones* » minoritaires. Ce sentiment de souffrance les conduit à penser qu'ils ne sont pas à leur place ou alors que ce n'est pas leur pays, suite à des irrégularités qu'ils qualifient d'injustice.

« Anyway, je suis allé faire le concours à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé, et je n'ai pas été reçu. Je me suis fâché, et j'ai directement commencé à penser que le pays des francophones ne nous veut pas. Moi je parlais bien le français mais les francophones ne parlaient pas l'anglais. Pour mieux m'adapter, comme presque tous les cours de licence étaient en français alors que moi je venais de passer mon GCE Advanced level, j'ai repris deux ans le cycle de licence » (Ht1).

« Je suis très fâchée par rapport à cette guerre parce que le gouvernement seul peut arrêter cette crise mais, on voit ce que les militaires font dans nos villages, parce que ce ne sont pas leurs frères. C'est pour cela qu'ils font toutes ces destructions chez nous » (JE1).

Les affirmations des informateurs ci-dessus nous amènent à penser que les ressortissants « *anglophones* » ne se considèrent pas suffisamment intégrés, et prennent des positions de personnes étrangères à la construction nationale.

Cet argument n'est pas valable totalement dans la mesure où, lorsqu'on observe l'élite dirigeante du pays, les ressortissants anglophones détiennent quelques postes clés à l'instar du premier ministre chef du gouvernement, et des portefeuilles ministériels. En plus, lors des entretiens, les trois autres personnes n'ont pas dans leur récit soulevé un quelconque sentiment de souffrance de groupe. Est-ce parce que ce sont des « *francophones* » et de ce fait, sont insensibles à la souffrance des autres.

3.4.2 Coût du vote et la malinscription

Cette dimension relative à la distance du lieu d'inscription et de vote, va nous apporter des éclaircis sur ce que vaut le déplacement d'un citoyen pour les procédures liées au vote. Nous observerons ce phénomène à la lumière des indicateurs ci-après.

Dimension de la malinscription dans l'utilitarisme	
Indicateurs	Eléments de vérification
Proportion des citoyens camerounais habitant loin de Bruxelles qui ne votent pas	Le comportement des interviewés habitant hors de Bruxelles par rapport au vote
Proportion des citoyens habitant à proximité ou dans Bruxelles qui ne votent pas.	Le comportement des interviewés habitant à Bruxelles par rapport au vote.

3.4.2.1 Les citoyens camerounais habitant loin de Bruxelles qui ne votent pas

L'étudiante Glory qui habite Leuven n'a pas voté en 2018

« Nous on ne vote pas, en fait, moi, je ne m'intéresse pas à vos affaires. On attend nos affaires si un jour, notre personne aussi va prendre les commandes. On vous a supporté longtemps. On doit arranger tout sinon, ça ne va pas aller. Si vous ne me comprenez pas, gardez au moins que, je ne m'inscris pas et je ne vote pas » (JE1).

L'informaticien Sam, qui habite Anvers a voté en 2011, ce qui signifie qu'il s'est déplacé d'abord pour les formalités d'inscription puis s'est encore déplacé pour voter. En revanche, il n'a pas trouvé nécessaire de se déplacer pour voter en 2018 où il ne devait qu'effectuer un seul voyage puisqu'il avait déjà son nom sur la liste depuis la dernière élection.

« J'avais voté en 2011. En 2018 je me suis inscrit sans voter » (Ht1).

En fait, lorsqu'il dit s'être inscrit encore en 2018, il s'agit simplement de confirmer ses coordonnées tant il est vrai que son nom était conservé sur les listes électorales.

L'opérateur économique Henri qui habite Charleroi quant à lui a voté en 2011 et ne l'a pas fait en 2018.

« En ce qui me concerne, j'ai pris part au vote de 2011. En 2018, je me suis inscrit mais pour des raisons personnelles, je n'ai pas jugé bon de me déplacer pour aller voter » (Ht2).

Patrice, le journaliste qui vit à Liège n'a pas voté en 2011 mais a voté en 2018.

« Je n'ai pas voté en 2011 mais j'ai effectué le déplacement à Bruxelles en 2018 pour élire mon candidat » (Ht3).

Le comportement des interviewés résidant hors de Bruxelles ne nous renseigne pas de façon claire sur ce qui les a conduits à voter pour certains en 2011 et pour d'autres en 2018. En dehors de la jeune étudiante et l'informaticien Sam, tous deux « anglophones » qui sont formels sur la marginalisation de leur groupe, ce qui augmente le coût du vote ; les attitudes de l'opérateur économique Henri et du journaliste Patrice ne semblent pas fondées sur la distance car les deux n'ont pas voté lors des deux scrutins. Quand l'un vote en 2011, c'est en 2018 que l'autre exerce son droit de vote.

3.4.2.2 Les citoyens camerounais habitant à Bruxelles qui ne votent pas

Victoire, la femme sans emploi qui réside à Bruxelles a voté, selon sa déclaration :

« J'étais inscrite et j'ai bien voté » (Fse).

Comme elle est la seule interviewée qui réside à proximité du lieu de vote, nous sommes tentés de considérer que la distance a joué favorablement pour l'exercice du vote de la femme qui en plus est sans emploi.

Les extraits ci-après de l'informaticien Sam et de l'opérateur économique Henri, nous confortent sur l'influence que la distance du lieu de vote joue sur les citoyens, au regard des procédures d'enrôlement en vigueur qui obligent les citoyens à effectuer plusieurs passages à l'ambassade avant de voter.

« Ce que j'entends c'est que la plupart ne viennent pas voter parce que les conditions qui sont mises en place ne leur facilitent pas la tâche. Je vous donne un exemple, regardez une personne qui habite Liège par exemple qui vient à l'Ambassade s'inscrire et ne trouve pas la personne chargée des inscriptions. Elle ne pourra pas la seconde fois revenir simplement à l'Ambassade pour se faire inscrire parce que rien ne lui dit que la prochaine fois sera la bonne. La personne ne voyant pas ce qu'elle gagne, ne va pas laisser ses activités et venir encore à l'Ambassade » (Ht1).

« La distance est un obstacle sérieux pour bon nombre de citoyens non seulement pour l'inscription que pour le vote. Le seul bureau de vote et le seul lieu où doit automatiquement se faire l'enrôlement est un frein très important à la participation électorale. La Flandre est abandonnée, sachant bien que c'est la région par excellence de nos compatriotes anglophones. Ces derniers en dehors de toute autre considération peuvent s'appuyer sur le fait qu'il n'y ait aucun point d'enregistrement dans cette région pour justifier leur absence au vote. La Wallonie quant à elle aussi est oubliée. Tous doivent se rendre à Bruxelles. C'est un élément, très important sur lequel les autorités doivent plancher afin de booster le nombre d'inscrits et de votants » (Ht2).

3.4.3 La motivation

La troisième dimension est relative à la motivation qui en fait concerne l'engouement des citoyens camerounais de la diaspora de Belgique. A travers les quatre indicateurs ci-dessous, nous verrons si la vitalité de cette population ne se manifeste pas ailleurs en dehors des élections dont la participation met à nue un caractère frisant l'apathie.

Dimension de la motivation dans l'utilitarisme	
Indicateurs	Eléments de vérification
Taux des citoyens qui préfèrent investir au	L'engouement des citoyens dans d'autres

pays que de s'investir au vote	secteurs
Le ressenti des citoyens au niveau de l'optimum de la pratique du jeu démocratique	Ce que pensent les citoyens du bon déroulement des élections
L'essor des moyens alternatifs au vote	Le degré d'engagement dans les mouvements de protestation
Proportion des citoyens indifférents à la dynamique politique (apolitique)	Les extraits qui font preuve de l'indifférence vis-à-vis du résultat des urnes

3.4.3.1 Taux des citoyens qui préfèrent investir au pays que de s'investir au vote

L'engouement des citoyens dans des activités autre que le vote sera observé afin de déceler vers où ce peuple mise le plus.

Faute de moyens, l'étudiante Glory n'a pas d'investissements au pays, malgré le fait qu'elle y pense fortement :

« Je n'ai pas à vrai dire les moyens de me lancer à une entreprise particulière. Si l'occasion se présente et surtout, si cette situation de conflit parvenait à cesser, eh beh, pourquoi pas ? A ce moment, des idées se bousculeront peut-être à cet instant précis » (JE1).

Les quatre autres informateurs affirment être très bien reliés à leur pays d'origine par des activités claires et précises, suivants les récits ci-dessous :

« Beh, disons que j'avais fait des travaux dans ma localité pour le soutien des jeunes scolaires dans mon domaine. J'ai fait transporter des machines informatiques, des micro-ordinateurs que j'ai achetés avec mon argent. Je les ai installés à Bamenda pour que les jeunes élèves s'habituent au monde des technologies de l'information et de la communication » (Ht1).

« J'ai personnellement acquis un lopin de terre à mon compte où j'ai bâti ma case à Douala pour que je n'aie pas à m'installer chez des parents et connaissances qui sont obligés de déplacer les enfants de leur chambre parce que le tonton va y séjourner pour quelques jours » (Ht2).

« J'ai développé des petites activités au Cameroun qui me permettent de mieux prendre soin de ma famille qui s'y trouve. J'ai une petite boutique de vêtements et bien d'autres articles. Je ramasse des articles ici que j'envoie par voie maritime et que j'expose dans ma boutique. J'ai deux employés que je paie pour cette activité » (Fse).

« Un investissement personnel, je ne l'ai pas encore fait en tant que tel. Mais mon Asbl a eu à maintes fois à soutenir des actions gouvernementales dans le pays à travers l'envoi du matériel pour l'aide sociale dans les centres de santé et dans les maisons d'aide sociale » (Ht3).

Nous constatons à ce niveau que cette diaspora a délibérément choisi de s'occuper à autre chose que de s'adonner aux élections. On retrouve un point commun de la diaspora dans l'entrepreneuriat vers le Cameroun. Il s'avère que tous veulent absolument marquer leur existence par des actes qui parlent d'eux dans leur pays, même en leur absence.

3.4.3.2 Le ressenti des citoyens au niveau de l'optimum de la pratique du jeu démocratique

Cet indicateur nous amène à découvrir ce que pensent les citoyens du processus électoral et du comportement de ses différents acteurs. Une manière de se rassurer s'ils croient que le choix de l'électeur est respecté.

« Même si l'administration essaye de mettre des manœuvres pour décourager un grand nombre à s'inscrire, je condamne ceux qui n'insistent pas. Je crois que si le grand nombre de la diaspora se précipite à l'ambassade pour insister qu'on les inscrive, ils peuvent attirer l'attention de la communauté européenne sur ce sujet et une solution sera trouvée. Moi je pense que les gens ont jeté l'éponge très tôt. A peine le second scrutin que rien de consistant ne sort de la diaspora » (Ht1).

L'homme informaticien (Sam), croit que le jeu est organisé tel que cela ne soit profitable qu'à certains puisqu'il insiste que ces procédures fastidieuses d'enrôlement sont imposées à dessein.

Glory et Sam pensent que rien ne change depuis plusieurs années parce que les conditions existantes ne garantissent pas une véritable alternance :

« Il n'y a pas le changement qui se passe depuis, et comme mes frères ne font que mourir, comment je dois aller voter ? » (JE1).

« Ce que j'entends c'est que la plupart ne viennent pas voter parce que les conditions qui sont mises en place ne leur facilitent pas la tâche » (Ht1).

Cet argument est balayé par Patrice, l'opérateur économique qui soutient que les conditions ou les règles de jeux ne constituent nullement un obstacle. C'est simplement un sentiment nourri par l'opposition qui se trouve dans l'incapacité à s'organiser.

« Si tous les électeurs potentiels décident de s'inscrire et de voter contre le RDPC, qui va changer ces résultats ? Si l'opposition s'organise au moins à gagner l'élection dans la diaspora,

ce sera une preuve que dans le pays, c'est de la fraude massive. Au lieu de penser que tout est déjà cuit et que quel que soit ce qu'on puisse faire, le candidat BIYA est toujours gagnant, la diaspora gagnerait à s'inscrire massivement et à chercher à battre le président BIYA à l'étranger » (Ht3).

3.4.3.3 L'essor des moyens alternatifs au vote

Le troisième indicateur relatif à la dimension de la motivation va nous conduire à observer grâce aux entretiens, le degré d'engagement des citoyens dans les mouvements de désobéissance.

« Je ne peux pas assister à un tel mouvement parce que cela ne m'ajoute rien... En allant marcher pour un changement, je ne vois pas si cela va me rapporter quelque chose. C'est des activités qui ne m'ont jamais attiré » (JE1).

« Il m'est arrivé de marcher pour des revendications de la diaspora en Belgique... Je ne condamne pas les autres qui se déplacent dans toutes les grandes capitales du monde pour faire entendre leurs voix. Je l'ai fait en Belgique. Mais le lieu indiqué n'est vraiment pas à l'étranger. Il faut le faire à l'intérieur » (Ht1).

« Je ne trouve alors aucun intérêt à m'aligner lors des multiples regroupements de protestation en occident. Je ne vois véritablement pas ce que cela pourrait m'apporter. Ces manifestants gagneraient à se déplacer pour le Cameroun. Cela aura un impact plus important, j'imagine » (Ht2).

Les déclarations ci-dessus nous font comprendre que dans cette communauté, règne un climat de protestation à l'encontre du système établis à la capitale Yaoundé.

Tous les interviewés reviennent sur ces activités qu'ils condamnent tous en insistant que cela ne devrait pas se dérouler en terre étrangère. Leurs prises de position prouvent à suffisance que c'est un phénomène qui prend de l'ampleur dans cette communauté. Ces démonstrations se sont parfois transformées en des actes de vandalisme contre les institutions camerounaises à l'étranger :

« Je vois dans les réseaux sociaux, comment des camerounais vont s'attaquer aux ambassades, ils marchent partout en Europe et en Amérique. C'est bien pour ceux-là. Ils savent ce que cela peut leur donner » (JE1).

3.4.3.4 Proportion des citoyens indifférents à la dynamique politique

Cet indicateur va nous orienter vers l'aspect concernant une attitude d'indifférence de la diaspora de Belgique.

« I mean, sorry, je ne vote pas. Ça ne m'ajoute rien ici en Belgique. Je pense que j'ai assez parlé. Comme je ne trouve pas une bonne raison, il n'y a pas le changement qui se passe depuis, et comme mes frères ne font que mourir, comment je dois aller voter ? Vous m'amusez. Vous avez déjà vu ce qui se passe chez nous, il n'y a plus de vie dans mon Kumba. Toute la joie qui était dans notre région a disparu, c'est le deuil. Nous avons déserté nos villages. C'est comme si vous, cela ne vous dit rien. Il faut que ce problème soit arrangé. Si vous voulez que nous, on continue à être comme avant, il faut que le gouvernement arrange tous ces problèmes » (JE1).

« Ouf ! Moi je ne sais pas ce que cela m'ajoute dans ma vie chaque jour... Moi personnellement, ça ne me donne pas à manger, ça ne paie pas mon minerval. Je ne peux pas en dire plus » (JE1).

« L'élection est normalement le moyen qui aide à changer les personnes qui nous gouvernent. Lorsque le peuple se rend compte que rien ne change par l'utilisation de ce moyen, que doit-il faire ? Je crois qu'il se tourne à autre chose que l'élite doit très vite penser et proposer afin d'éviter des situations de non-retour ou de barbarie » (Ht1)

Les extraits ci-dessus nous donnent à voir que, plus les résultats des urnes ne changent pas et que c'est le même candidat qui gagne, un grand nombre de citoyens commencent à se tourner à autre chose puisqu'ils semblent vouloir un changement qui tarde à apparaître. Les résultats des élections ne leur disent donc finalement rien parce qu'ils savent d'avance que rien ne changera. En se comportant de la sorte, ils ne font que retarder le changement auquel ils aspirent.

SECTION II : DISCUSSION DES RESULTATS OBTENUS ET VERIFICATION DE L'HYPOTHESE RETENUE

Les synthèses qualitatives de ce travail sont issues des entretiens effectués au sein d'un échantillon représentatif des différentes composantes des catégories camerounaises, associées aux données statistiques issues du questionnaire en ligne et celles reçues à l'ambassade. Lesdites synthèses nous apporteront des clarifications sur notre hypothèse proposée, et ce, après avoir revu au préalable les trois dimensions du concept retenu.

1. Les « Grassfields » et la reproduction des clivages ethnolinguistiques

Hélène-Laure MENTHON dans ses travaux a souligné les différentes régions du Cameroun dites « rebelles ». En effet, ce sont des régions comme nous l'avons relevé plus haut, qui se sont toujours présentées comme un terreau fertile à l'opposition depuis la période des indépendances. Les résultats des scrutins des années 1990 ont confirmé cette position. D'après cette étude, ce sont le littoral, l'ouest, le Nord-ouest et le Sud-ouest. L'électeur de la diaspora camerounaise de Belgique qui est en grand nombre issu de l'aire géoculturelle des « *Grassfield* », composée des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, confirme ce caractère de citoyens qui ne sont pas enclins à donner facilement leurs voix au régime en place. Des actes de protestations et des mots d'ordre de boycott sont généralement du ressort de cette communauté, même si par moment, elle draine aussi les autres composantes de la société. Les chiffres suivants illustrent cet argument.

La consultation de la liste non complète des étudiants camerounais qui se sont inscrits à l'ambassade, révèle un pourcentage de 87,21% (232 sur un total 266) d'étudiants ressortissants du grand Ouest, donc des Grassfields. La consultation en même temps d'un échantillon de demandeurs d'établissement de passeport a révélé un chiffre de 79,23% de ressortissants du grand Ouest. Ces chiffres ont été consultés sur les deux dernières années.

A cela, si l'on ajoute la liste des noms des responsables d'associations qui se retrouvent dans le répertoire de l'ambassade, en tenant compte des noms de tous les membres de bureau inscrits, toute association confondue, il ressort que sur 144 membres dits du bureau dont les noms se trouvent dans le répertoire confectionné en avril 2017 des associations camerounaises de Belgique, on dénombre 80 ressortissants des Grassfields contre 64 ressortissants de toutes les autres régions. Ce qui fait un pourcentage de 55,55%.

Pour essayer d'évaluer le poids de cette région dans la communauté, il nous a semblé utile de faire la moyenne des chiffres obtenus. On arrive alors à $87,21\% + 79,23\% + 55,55\% / 3 = 73,99\%$ qui est la proportion des ressortissants de l'Ouest dans la communauté Camerounaise.

N'oublions pas que le pourcentage obtenu dans le répertoire des associations nous montre le dynamisme ou encore la proportion de ceux qui sont actifs dans la communauté.

Ces chiffres nous amènent à déclarer que le taux de 73,99% démontre clairement que les compatriotes de l'Ouest constituent la composante la plus importante des camerounais en Belgique.

L'immigration n'a pas suffi à les délaissier de ce caractère de « *rebelle* » et « *opposant au régime* », ce qui est le résultat d'une forme de boycott reproduit en terre étrangère lors des scrutins de 2011 et de 2018.

Nous ne pouvons pas ainsi limiter l'analyse à ce niveau parce que dans la communauté camerounaise, il y a d'autres groupes qui ne sont pas mus par les mêmes préoccupations que les ressortissants des Grassfields ou des zones dites « *anglophones* ». Si le reste de la communauté qui représente environ les 30% se mobilisait, le nombre d'inscrits dépasserait ceux qui ont été enregistrés. Cela nous entraîne à dire qu'il y a lieu de considérer une autre dimension de l'utilitarisme plus responsable de ce désengagement au vote.

2. Les étudiants camerounais et l'exercice du droit de vote

Les étudiants ici sont considérés comme une catégorie de la population jeune qui est inscrite dans les universités et hautes écoles en Belgique. Le journal l'Echo⁸³, du 04 avril 2018 a précisé que les Camerounais sont les premiers en termes de demandeurs de visas étudiants. Car, Monsieur Théo Franken, Secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration d'alors ne s'est pas empêché de déclarer que : « *Nous remarquons que des étudiants de pays en développement voient parfois les visas étudiants, qui sont temporaires, comme une opportunité d'émigrer définitivement dans notre pays* ». Il a ensuite remarqué qu'en 2017, 1 949 camerounais ont procédé à la demande de visa, contre 826 qui ont reçu une demande positive. Cela nous conforte bien dans la position que les jeunes compatriotes camerounais se bousculent pour la demande de visas d'entrée en Belgique.

Ils sont donc à la poursuite de ce qu'ils ne croient pas trouver dans leur pays. Pour freiner leur ardeur, les autorités belges ont procédé à l'alourdissement des conditions d'octroi des visas étudiants par l'installation lors de la visite de monsieur Théo FRANCKEN au Cameroun en 2018, de « *campus Belgique* ». C'est un organe chargé de vérifier les documents déposés, les connaissances linguistiques, les compétences et les intentions des étudiants camerounais qui souhaitent poursuivre leurs études en Belgique.

⁸³ Journal consulté en ligne le 16 mars 2020

Les étudiants qui ont été interviewés ont été très amers parce que leurs dirigeants ne les soutiennent pas dans leurs études à travers des bourses ou des aides. Ce qui explique d'une part, leur rébellion et leur indignation face à toute activité organisée par le pouvoir de Yaoundé ; et d'autre part, le taux très faible des étudiants au processus électoral, d'après les enquêtes.

Ils nous ont donné des exemples de leurs camarades des autres pays qui reçoivent de l'aide et un accompagnement provenant de leur pays.

Certains ont relevé la non disponibilité des responsables des élections de l'ambassade qui ne sont pas très souvent présents lorsqu'ils viennent se faire enregistrer. D'autres ont aussi noté la distance et la non disponibilité à cause des travaux et les cours car, lorsqu'ils passent une fois à l'ambassade, ils ont de la peine à revenir une autre fois. Ils doivent aussi jobber pour essayer de joindre les deux bouts.

Toutefois, ils perdent de vue qu'avant d'arriver à étudier en Belgique, ils ont accepté toutes les conditions qui leurs enjoignent de prouver la capacité de financement de leurs études ainsi que la disponibilité d'un garant qui est capable de faire face à toutes les dépenses relatives au bon déroulement de leurs études.

Les étudiants Camerounais se divisent en deux grandes composantes qui reflètent le bilinguisme ou les régions francophone et anglophone. Il y a ceux qui résident en Flandre et les autres en Wallonie et à Bruxelles (zones francophones). En principe, ce sont les anglophones qui se retrouvent en grande majorité dans les universités flamandes. La reproduction sociale les amène à se comporter comme leurs compatriotes du pays qui ne s'impliquent pas ou plus au processus électoral et font tout leur possible pour discréditer toutes les actions du pouvoir en place à Yaoundé. Le service culturel nous l'a fait remarquer en disant : « *les anglophones ont peur des représailles que leurs frères sont capables d'infliger à l'encontre de leurs familles laissées au pays. On a d'ailleurs noté les maisons, les plantations et les personnes kidnappées parce que leurs proches sont pris pour traitres, justes parce qu'ils ne respectent pas les boycotts lancés* »⁸⁴. Leur choix rationnel est pour certains ; « *le fédéralisme* », et pour d'autres ; « *la création d'un état différent du Cameroun, qui nous permettra de jouir de nos ressources naturelles* »⁸⁵. La participation à une élection présidentielle par ces étudiants est perçue comme « *combattre ou freiner leur projet d'indépendance* »⁸⁶.

Les étudiants francophones par contre ne se bousculent pas au vote pour des raisons économiques qu'ils brandissent « *le pays ne nous soutient pas dans notre formation, nous sommes*

⁸⁴ Propos recueillis auprès d'un responsable de l'ambassade.

⁸⁵ Propos d'un interviewé anglophone.

⁸⁶ Propos recueillis chez un interviewé anglophone.

les oubliés. Nos camarades au pays reçoivent la bourse de 50 000fcfa, ce qui n'est pas notre cas, alors que nous sommes tous des camerounais »⁸⁷. Un autre a relevé que « je ne peux pas venir dans les fêtes organisées par l'ambassade comme la fête de la jeunesse parce que si j'ai mon job où je gagne de l'argent qui me soutien, arriver beh, à la fête, je ne profite rien »⁸⁸. Les responsables de l'ambassade nous ont déclaré que « lorsqu'il y avait les bourses données par l'état aux étudiants, ils se précipitaient à l'ambassade. Il fallait justifier la fréquentation et présenter les relevés de note pour prétendre la mériter. Aujourd'hui, comme la crise économique a imposé l'arrêt de ce soutien, nous avons du mal à gérer nos étudiants »⁸⁹. Ce courroux manifesté par des étudiants qui ne « profitent de rien », selon leur dire, les entraîne quasiment à une sorte de protestation dont l'aboutissement est la non inscription et le refus d'aller voter.

3. La vitalité de la communauté Camerounaise en dehors de l'exercice du vote

Les ressortissants camerounais en Belgique se présentent en deux grandes composantes : d'une part, ceux qui possèdent une nationalité belge acquise et d'autre part, ceux qui ne la possèdent pas, et qui sont susceptibles de jouir du droit de vote après s'être soumis aux conditions requises. Pour se rendre au Cameroun, ils ne se soumettent pas à la procédure de demande de visa d'entrée comme ceux qui ont la nationalité belge. Ces deux catégories se côtoient dans les mêmes activités au quotidien et rien ne permet de les différencier tant ils fréquentent les mêmes associations camerounaises et se soumettent aux conditions semblables.

Les associations dans lesquelles se voit la vitalité de cette diaspora sont constituées sur le type corporatiste pour les unes et sur la base de regroupement ethnique pour les autres. L'observation du répertoire des associations Camerounaises de Belgique, qui est un document élaboré par le service culturel de l'ambassade, retrace la liste de toutes les associations légales pilotées par les camerounais et qui sont inscrites dans le moniteur belge des ASBL.

Nous avons eu l'opportunité de le consulter et de découvrir qu'il y a environ 50 associations qui y sont inscrites, sans compter celles qui n'y figurent pas encore parce que ce document a été mis à jour en avril 2017. Le prochain document qui est en cours de finalisation comportera une dizaine d'autres associations qui ont déjà déposé leurs statuts à l'ambassade.

Ces associations poursuivent des objectifs suivants : l'appui à l'éducation ; l'aide à la santé ; promotion des cultures et traditions camerounaises ; l'entraide et la solidarité entre les membres

⁸⁷ Propos d'un étudiant francophone.

⁸⁸ Propos recueillis chez un étudiant camerounais de Belgique.

⁸⁹ Propos recueillis auprès d'un responsable de l'ambassade.

d'une même communauté villageoise ; lutte contre la pauvreté et la précarité des jeunes en milieu urbain et rural ; promotion du sport ; participation aux projets de développement local ; et enfin, la réinsertion sociale. Le service Culturel de l'ambassade que nous avons interrogé nous a confirmé que toutes ces associations doivent d'abord être reconnues par les autorités belges avant leur prise en compte dans les registres de l'ambassade.

Dans leur fonctionnement, il y a pratiquement des rencontres mensuelles et la tenue d'une soirée caritative qui clôture leurs activités annuelles. Au cours de cette soirée qui se déroule généralement dans une très grande salle de spectacle par exemple le « BIRMINGHAM PALACE », les organisateurs vont déplacer un artiste musicien qui chante en « Play back » pour certains comme l'association « BALENG du BENELUX » ; tandis que d'autres, vont tout simplement déplacer un orchestre depuis Paris, comme l'association « MBOA SAWA du BENELUX ». Tout cela nécessite d'énormes moyens financiers que les membres de l'association doivent mettre à disposition bien avant la date de l'événement, puisqu'il faut des mois à l'avance réserver la salle qui coûte généralement dans les 10 000 euros ; sans compter les DJs ; la décoration ; la sécurité ; les hôtes et serveuses ; la livraison des boissons, des liqueurs et de la gastronomie qui seront vendus pendant la soirée.

Les organisateurs de la soirée de gala donnent généralement un cachet d'au moins 5000 euros à l'artiste musicien invité et dont l'évocation va susciter la vente d'un grand nombre de tickets d'entrée en espérant compenser les dépenses effectuées. A l'argent des entrées de salle, va s'ajouter la vente des boissons et de la gastronomie.

Dans cette diaspora, on trouve aussi des associations qui se limitent tout simplement à louer une salle très modeste dans laquelle se tiendra leur soirée de récolte des dons. Ils n'invitent pas d'artistes pour un quelconque spectacle mais paient un DJ pour l'animation et la sonorisation. Lors de ces soirées, les fonds récoltés servent justement à financer leur action sociale en direction du Cameroun. Pendant la soirée, les spectateurs ont l'occasion de voir ce qui a été fait l'année d'avant sur écran géant, de façon à susciter leur sympathie pour plus d'implication. L'ambassade est presque toujours représentée par le service culturel qui les encourage à poursuivre leurs actions à l'endroit des populations nécessiteuses de leur pays.

Les entretiens ont révélé qu'il y a souvent des fêtes camerounaises en Belgique tous les weekends, et toutes drainent généralement du monde.

D'un autre côté, nous avons noté une autre forme d'action qui ne procède pas comme les précédentes avec l'organisation des spectacles où les gens viennent se détendre en se trémoussant toute la soirée afin de se requinquer pour la future semaine. L'association de fait des enseignants d'université et l'ASBL « MEDCAMBEL » organisent des colloques où les participants, tous appartenant au corps de métier, viennent réfléchir sur un sujet particulier, afin de permettre l'échange des expériences.

Quant à l'association des médecins camerounais « MEDCAMBEL », elle organise chaque année au mois de mai un symposium avec un thème différent présenté par leurs confrères médecins venus de plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et des USA. Le président de l'ordre des médecins camerounais est toujours présent. Les responsables de l'ambassade y prennent aussi toujours part. Ici, il est beaucoup plus question d'échanges d'expériences et de pratiques ou de connaissance en fonction d'une approche à adopter face à une pathologie précise.

L'action en faveur des populations camerounaise est indirecte parce qu'elles ne sont pas concernées au premier plan, bien que les fruits ou encore les résolutions des travaux leurs seront de toutes les façons utiles dans l'administration des soins.

Les associations politiques existent aussi dans la communauté, bien que leurs activités ne soient notoires qu'à la veille des échéances politiques à travers des réunions que leurs leaders, venus du Cameroun, tiennent en salles. Elles ne drainent pas un grand nombre de personnes. Il s'agit du RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), du MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun), du SDF (Social Démocratique Front) et les autres qui ne sont pas très actives car leurs représentants ne sont pas très connus. Ces partis politiques sont plus actifs dans les réseaux sociaux que sur le terrain. Leur mode de fonctionnement est très différent des autres associations car ne tiennent pas de réunions régulières, encore moins de fêtes de clôture de l'année et ne font pas des soirées caritatives parce que, selon un de ces membres : *« elles ne sont pas inscrites dans le moniteur belge »*.

A ces différentes associations, s'ajoutent une dizaine de mouvements de protestation qui organisent des manifestations en occident contre l'autorité en place au Cameroun. Nous allons nous intéresser premièrement à la BAS (Brigade anti-sardinards) créée en France et dont les répercussions se font sentir en Belgique. C'est en 2018, après les résultats de l'élection présidentielle que certains camerounais, non contents de l'issue du scrutin, ont commencé à poser des actes à l'encontre des emblèmes de leur république, à l'instar du pillage des ambassades

camerounaises en Europe et aux USA. Ensuite, se sont mis à réclamer ce qu'ils ont appelé la reconquête de la victoire usurpée⁹⁰.

Deuxièmement, nous citons le CODE (Collectif des organisations démocratiques et patriotiques des camerounais de la diaspora) qui a été créé à Bruxelles en décembre 2003. Il passe au crible toute l'actualité qui se déroule au Cameroun afin de trouver toute occasion de présenter à l'opinion internationale que le pouvoir de Yaoundé ne mérite pas d'être soutenu car les actes que leurs représentants posent ne respectent pas les conventions internationales ratifiées⁹¹.

4. L'absence de bonnes raisons pour aller voter

Bien qu'il y ait eu lors des deux scrutins présidentiels des candidats anglophones et des Grassfields, les citoyens camerounais de Belgique ressortissants desdites régions ne se sont pas mobilisés au regard des taux de participation observés. Nous pouvons donc à partir de là, montrer la limite de l'argument lié aux clivages ethnolinguistiques qui voudrait que chaque région se reconnaisse au niveau de l'échiquier politique national à travers un représentant. Les résultats illustrent clairement que chaque grand ensemble ethnique s'identifie à un candidat, rendant cet argument de représentation des différentes aires ethnolinguistiques pratiquement moins prégnant dans l'explication de la désaffection ou l'abstentionnisme électoral dans la diaspora de Belgique.

Dans la même lancée, la présence en Belgique d'un fort taux de ressortissants des régions de l'ouest que nous avons vérifié à travers la liste des demandeurs de passeports au service consulaire et la liste des étudiants non exhaustive du service culturel, ne nous apparaît pas assez suffisante pour justifier la non-participation aux élections. Par contre, comme c'est une région composée des membres jugés pour la plupart enclins aux protestations, l'élection devrait plutôt être perçue comme un moyen de manifestation de leur mécontentement en se présentant massivement aux urnes. Malheureusement tel n'est pas le cas, puisque c'est pratiquement un désintéressement qui transparaît des statistiques. C'est pour cela qu'il y a une similitude entre les taux de Belgique et ceux du Cameroun, puisque c'est le facteur lié à la motivation qui semble dominer le geste de l'électeur potentiel.

Les plus jeunes semblent encore plus désintéressés car leur boulot est déterminant pour satisfaire aux besoins des parents restés au pays. Ils seraient très plongés dans leur travail dans le

⁹⁰ TV5 Monde Info, consulté en ligne le 21 décembre 2020

⁹¹ Alwihda info, consulté en ligne le 11 mars 2020

but de résoudre les problèmes du pays. Aller au vote et perdre une ou deux heures de boulot est inacceptable surtout que la pression familiale pèse sur leur dos.

Ceux qui sont inscrits en majorité sont ces fonctionnaires internationaux et leurs familles. Mais par le « *time is money* », les autres ne sont pas prêts à perdre de leur temps.

Le sentiment de souffrance se retrouve surtout au sein du groupe anglophone qui s'estime marginalisé sur l'échiquier des pôles de prise de décision.

Le compromis à la Belgique qui fait en sorte que les partis politiques ne peuvent plus respecter toutes les promesses de campagne quand il s'agit de former un gouvernement fédéral, mettant de côté certaines aspirations des électeurs, est déterminant dans notre cas d'étude. En effet, les citoyens ont l'impression que les élites de toutes les régions se sont entendues pour se partager le « *gâteau national* »⁹², ce qui impacte négativement la participation électorale. Ce compromis du « *gâteau national* » fragilise l'exercice du droit de vote car la gouvernance est vue comme un gâteau dont se partage la classe dirigeante⁹³. De ce point de vue, il y a comme une forme de reproduction sociale dans la diaspora camerounaise qui ne trouve pas opportun de participer à une élection qui ne bénéficie qu'aux élites. L'engagement ne va pas changer leur existence, mais contribue au positionnement de l'élite. Le vote devient comme une caution pour cette élite qui court derrière une ascension politique en délaissant l'électeur qui en est l'artisan. Les résultats obtenus prouvent à suffisance que le citoyen camerounais en général, qu'il soit de l'intérieur ou de l'extérieur, ne veut plus être cette caution d'enrichissement ou de positionnement à ses dépens. Le ressenti des citoyens à la capacité de l'élite politique à répondre aux attentes des populations est justement une forme de sentiment d'incapacité de cette dernière à solutionner leurs problèmes. Si l'élite est incapable à quoi bon de participer au vote, d'où cette carence à l'exercice du droit de vote.

Revenant sur la reproduction sociale de Bourdieu, la diaspora est impactée par ce phénomène et s'indigne car ce qui s'est fait dans le territoire national a été copié dans la diaspora. L'élément déterminant qui pousse le citoyen de l'intérieur à ne pas voter aurait été recopié par la diaspora.

La désaffection ou la non-participation est perçue comme un silence parlant. En fait, ne pas voter ici est un signal fort que renvoie la diaspora aux autorités et élites camerounaises.

⁹² Terme utilisé par OWONA NGUINI

⁹³ OWONA NGUINI et al. Op. cit

Les observations ont prouvé que l'investissement économique procure un gain aux citoyens de la diaspora, ce qui n'est pas le cas du vote. La diaspora est mue par l'intérêt économique ou financier. Les autres éléments sont résiduels, secondaires. Ils ne sont pas à l'étranger pour les préoccupations politiques. C'est l'investissement qui les stimule. Ils se sont déplacés pour résoudre des problèmes financiers et rien d'autre. D'ailleurs, un bon nombre a souligné que s'ils trouvaient mieux au Cameroun, ils ne se seraient jamais déplacés.

Les électeurs ont toujours le ressenti que les jeux sont pipés, que les résultats sont connus d'avance et que le jeu démocratique est verrouillé. Pour plusieurs, le vote est déséquilibré dès le départ⁹⁴. Le cloisonnement de l'alternance semble bloqué au niveau des partis politiques d'une part, où ce sont pratiquement les mêmes élites qui les coiffent depuis des décennies ; et d'autre part, c'est le même président qui est à la tête de l'état depuis plus de trente années⁹⁵.

En termes de valeur relative, on a la même proportion au niveau national qu'en Belgique. Ce sont les mêmes mobiles qui conditionnent finalement le vote des citoyens. Au niveau national il y a même la proximité des électeurs du bureau de vote. ELECAM organise régulièrement les campagnes d'inscription sur les listes électorales au cours desquelles, leurs agents se déplacent pour inscrire les citoyens dans leurs localités. Ce qui veut dire que le coût du vote est exclu pratiquement. On serait tenté d'éliminer le facteur ethnolinguistique parce qu'au niveau de la sphère dirigeante, un certain équilibre des régions est presque toujours respecté, consacrant la prépondérance de l'ethnie politique sur l'ethnie communautaire. Ce procédé permet d'éviter le sentiment de frustration ou de souffrance du groupe puisque la plupart des grands groupes ethniques sont représentés dans le gouvernement.

Finalement, on se rend compte que c'est le manque de motivation qui a fléchi l'engouement de la diaspora camerounaise de Belgique à la participation électorale, avec un accent mis sur l'indicateur du ressenti quant à l'optimum du jeu démocratique et quant à la résorption des attentes des populations par les élites politiques. Toutefois, ce facteur de motivation ne devrait pas totalement éluder l'influence des facteurs liés aux clivages ethnolinguistiques et au coût du vote.

⁹⁴ Voir l'annexe 05

⁹⁵ OWONA NGUINI et al. , op. cit.

SECTION III : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET QUELQUES RECOMMANDATIONS

Au regard du nombre des électeurs inscrits dans les 40 Représentations diplomatiques et postes consulaires où se déroulent les élections présidentielles et les moyens que cela mobilise, on se demande réellement si cela vaut vraiment la peine.

Le site de l'organe chargé de l'organisation de ces élections nous montre toutes les procédures avant, pendant et après les élections auxquelles ses responsables doivent se soustraire pour la bonne tenue de ce scrutin à l'extérieur.

1. Difficultés rencontrées

Nous avons rencontré quelques facilités auxquelles se sont greffées les difficultés ci-après :

▲ La fonction que nous occupons à Bruxelles comme personnel en service à l'ambassade était un atout indéniable pour l'accès à certains documents indispensables pour la réalisation de ce travail. En revanche, cette position n'a pas facilité l'obtention des informations auprès de l'échantillon sélectionné lors des entretiens.

▲ Les cours de politique et de philosophie que nous avons effectués ont considérablement influencé le choix de ce thème. Il ne restait dès lors qu'à voir comment s'en prendre pour la faisabilité. Heureusement, le séminaire mémoire ; l'encadrement du responsable des mémoires ; et le cours de philosophie sociale et politique nous ont donné de voir sur quel angle orienter cette recherche.

▲ Les interviewés nous regardaient avec un œil de suspicion puisqu'on nous taxe de traitre, c'est-à-dire quelqu'un qui vient les sonder et qui sait, enclin à les foudroyer ou les inquiéter un jour au pays au sujet des propos qu'ils auraient tenus à l'encontre du chef de l'Etat, si c'était le cas.

▲ Tous les documents consultés dans les services de l'ambassade ne nous ont pas été donnés facilement.

▲ Le questionnaire administré en ligne n'a pas été facile à effectuer. Transmis à plus de 500 personnes en ligne dont les adresses e-mails se trouvent dans les fiches de renseignement du service consulaire, seules 60 personnes se sont données la peine de réagir.

▲ L'obtention des adresses de tous ceux qui ont voté en 2018 a été très difficile, car elles n'étaient pas enregistrées directement dans le système comme ce fût le cas en 2011.

▲ Les formulaires de demande de services consultés à l'ambassade n'ont pas été facile à exploiter tant les usagers de cette ambassade ne sont pas uniquement les résidents de la Belgique. En effet, la proximité avec la France, l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas, pour ne citer que ceux-là, fait en sorte que tous ces ressortissants viennent solliciter les services de l'ambassade de Bruxelles qui, dit-on, est diligente. Nous partions alors dans le bureau du service consulaire y

relatif retirer un lot de formulaires afin de n'exploiter que des informations des résidents de Belgique.

▲ En outre, les usagers n'écrivent pas tous leur adresse e-mail. Certains l'écrivent mal tandis que d'autres ne répondent même pas au questionnaire. Nous avons enregistré des fausses adresses, ce qui a engendré des retours de questionnaires envoyés. Parmi les répondants, il y a ceux qui ne résident pas en Belgique et pourtant sur le formulaire consulté, ils avaient précisé y résider.

2. Recommandations et modalités de leur mise en œuvre

Le sens de nos recommandations porte en lui-même les modalités de leur mise en œuvre et se subdivisent en recommandations principales (2.1) auxquelles s'ajoutent des recommandations secondaires (2.2) non moins importantes.

2.1 Recommandations principales

Ces recommandations se situent au niveau stratégique et concernent le questionnement du vote comme mode d'expression de la démocratie (2.1.1), l'accélération de la décentralisation (2.1.2) et enfin, la prise en compte des Camerounais ayant acquis une nationalité belge et qui sont exclus du processus (2.1.3).

2.1.1 Changement du mode de choix du président

L'élection présidentielle de 2018 a particulièrement entraîné la recrudescence des mouvements de protestation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun. Le seul fait qu'une partie de la population conteste l' élu en poste généralement depuis des décennies et consacré par les résultats de la Cour suprême, instance habilitée à proclamer les résultats officiels, suffirait à tourner le dos à ce mode de choix du président de la république afin de passer au tirage au sort préconisé par Tocqueville dans l'ouvrage de Van REYBROUK. Ce dernier insiste sur le fait que l'élection avec ses vagues de récriminations présente des signes d'essoufflement de la démocratie représentative, avec pour corollaire une forme de dictature des élites.

Toutes les vagues de protestation des élections en pleine recrudescence dans le monde entier sont à n'en point douter des marqueurs indiquant le temps de se tourner à autre chose que la démocratie n'a pas pu nous apporter.

Par ailleurs, l'on pourrait préconiser le modèle Suisse qui n'a pas une élection présidentielle de fait qui draine tous les citoyens du pays, tant il est vrai que le chef de l'Etat ou le président de la confédération est élu dans l'assemblée fédérale pour un mandat d'un an, rotatif entre les conseillers

fédéraux qui sont des représentants des différentes régions et communautés linguistiques. C'est un processus qui donne le pouvoir aux structures locales desquelles ne peuvent émerger aucune protestation d'envergure nationale. Tout le pouvoir revient pratiquement aux citoyens qui sont régulièrement consultés de façon directe pour des questions relatives à la bonne marche de leurs communautés.

2.1.2 L'accélération de la décentralisation

La gouvernance locale consacrée dans le code général des collectivités territoriales décentralisé⁹⁶ est une piste de solution qui fera en sorte que chacun participe au développement de sa localité. Cela permettra aux citoyens camerounais de mieux être productifs contrairement à ce qui se passe aujourd'hui où les diasporas africaines offrent des spectacles ahurissants dans les places publiques en occident. Dans l'incapacité de tenir des manifestations qui portent en interne, car très vite maîtrisées par le pouvoir en place, le terreau fertile demeure les métropoles occidentales.

La loi du 24 décembre 2019 sur la décentralisation donne plus de pouvoirs aux élus locaux qui deviennent des acteurs majeurs du développement local. Chaque localité s'intéressera dès lors à son épanouissement, et l'élection présidentielle n'impactera plus de façon directe le quotidien des populations dans leurs localités. L'électeur de la diaspora à son tour, déjà tourné au soutien de ses populations ne verra plus sa non inscription comme une forme de boycott, mais il ira avec enthousiasme voter pour exprimer son choix, sachant que cela n'empêchera pas le développement de sa ville ou de son village.

2.1.3 Vote des camerounais ayant acquis la nationalité belge

De tout temps, les sons ne cessent de monter dans cette communauté qui voudrait qu'à l'instar des autres pays ayant adopté la double nationalité, les autorités camerounaises à leur tour se soumettent à la décision qui donnera encore plus d'engagement aux ressortissants camerounais ayant acquis la double nationalité et qui sont de ce fait devenus « *étrangers* » dans leur pays d'origine. Lors des entretiens, certains se sont confiés à nous avec beaucoup d'amertume en scandant que c'est incompréhensible de devoir demander le visa pour se rendre chez eux. Ils ont souligné que c'est une façon de ne pas les considérer à part entière dans leur pays de souche.

⁹⁶ Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

Nous pensons que, donner l'occasion d'exercer le droit de vote à ce groupe déchu pourrait peut-être raviver l'engouement de cette communauté et conséquemment, réduire le taux d'abstentionnisme électoral.

2.2 Recommandations secondaires

Ces recommandations émanent de l'implémentation des bonnes pratiques par les responsables de l'ambassade impliqués dans le processus électoral à travers ; la révision des conditions d'obtention de la carte consulaire (2.2.1), l'allègement des documents exigés pour l'inscription sur les listes électorales (2.2.2), et la préconisation d'une inscription en ligne (2.2.3).

2.2.1 La révision des conditions d'obtention de la carte consulaire

La carte consulaire est un document qui prouve que l'on a gardé la nationalité camerounaise, ce qui suppose que l'originaire du Cameroun n'a pas acquis une nouvelle nationalité. Ce document ne s'établit pas sur place à Bruxelles car, les responsables du service consulaire que nous avons rencontrés nous ont fait savoir que l'enregistrement des informations se fait en Belgique et que c'est la capitale Yaoundé qui établit définitivement le document parce qu'il y a des vérifications qui doivent se faire sur place au pays afin de confronter certaines données.

Cette procédure est jugée très longue et nous conduit à préconiser des facilités pour l'obtention dudit document dans les délais suffisamment acceptables, ce qui de notre point de vue va réduire le nombre de non-inscrits sur les listes électorales.

2.2.2 Allègement des documents exigibles pour l'inscription sur les listes électorales

Nous formulons au terme de cette étude que l'inscription sur les listes électorales qui, d'après certains interviewés, est aussi une entrave sérieuse au vote de cette diaspora, se fasse avec le passeport camerounais qui est un document qui renseigne sur la nationalité de l'individu.

2.2.3 Inscription en ligne sur les listes électorales

Cette procédure va faciliter à un grand nombre de s'inscrire car les déplacements qui se font parfois en l'absence des personnels inscripteurs ne vont plus causer problème. En fait, dans le site internet de l'ambassade du Cameroun à Bruxelles, on pourrait installer une application qui permet aux citoyens de ce pays résidant en Belgique de s'inscrire facilement en introduisant tout simplement le numéro du passeport et un numéro d'inscription des registres de l'ambassade. Si ce processus arrive à être adopté, le futur électeur, avec une connexion internet, s'inscrit sur les listes électorales loin de l'ambassade dans les délais. Ce qui facilitera la tâche à tout le monde

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre recherche, il ressort que le nombre d'inscrits en 2018 (235) n'est pas très éloigné du double des inscrits de 2011 (146). Or la courbe des votants n'a pas suivie cette tendance, bien qu'en très légère hausse. L'observation du taux de participation quant à lui fait transparaître une meilleure lecture des tendances puisqu'elle précise que ce taux qui était de 89,04 % en 2011 a chuté de manière significative en 2018 pour se situer à 59,57%, mettant en relief le phénomène récurrent d'abstentionnisme électoral dans les démocraties contemporaines.

L'abstention loin d'être perçue comme un acte négatif, devrait se définir comme étant une nouvelle forme d'expression démocratique que les représentants doivent prendre au sérieux afin d'améliorer la bonne conduite des institutions⁹⁷. Pour ce qui est de la diaspora de Belgique, elle préfère ne pas voter et manifester massivement pour des problèmes qu'elle trouve pertinents. Tenez par exemple, elle ne vient pas aux élections afin de sanctionner le candidat sortant, mais trouve utile d'assister aux multiples manifestations qui conduisent ses membres dans plusieurs capitales européennes visant à délégitimer le candidat qui a été élu, appelant au boycott d'un certain « *holdup électoral* ». Lors de ce type de protestations, cette diaspora semble se sentir plus citoyenne que dans l'exercice de la délégation de leur pouvoir à travers le choix de l'élection.

La démocratie participative aujourd'hui n'est plus celle d'une seule voie, celle de l'élection uniquement, tant il est vrai que l'abstention et la manifestation se situent aujourd'hui au-devant de la scène, prêtes à dominer l'espace public parce que « *les électeurs n'utilisent pas nécessairement leur vote pour exprimer des préférences sur le contenu des décisions publiques, ils peuvent aussi élire (ou ne pas élire) sur la base de considérations purement personnelles concernant le caractère des candidats* »⁹⁸.

Notre exercice a aussi consisté en la comparaison des inscrits de 2011 et de 2018 dans l'optique d'avoir une bonne connaissance de ce que cela renvoie sur les chiffres des inscrits de l'intérieur du pays et noter que le taux de participation et même d'inscription n'est pas à la hauteur de ce que les pouvoirs publics auraient bien souhaité. Seul un très petit nombre de camerounais de la diaspora est intéressé par ces scrutins. Pourtant, lorsqu'on se rapproche d'eux, ils voudraient aussi qu'on leur permette de participer à l'élection législative, afin d'élire les députés de la diaspora. Le pourcentage de participation de la Belgique est supérieur à celui de l'intérieur du pays. Il est légèrement au-dessus en 2011 alors qu'en 2018, on remarque qu'il tend à retrouver celui du pays.

⁹⁷ MUXEL A. op. cit.

⁹⁸ MANIN B. op. cit. , P. 226

Ces chiffres mettent à nue la reproduction sociale à travers une forme de mimétisme au niveau du comportement électoral de la diaspora.

La diaspora camerounaise de Belgique au regard des résultats de cette étude a choisi de ne pas élire, de ne pas se déplacer en grande majorité, afin de passer un message aux gouvernants, relatif à leur niveau d'engagement citoyen. Il est évident que ce message est bien passé parce que les résultats obtenus lors de cette recherche montrent à contrario que cette population n'est pas apathique par ses actions dans d'autres domaines.

Au nom de « *la liberté de l'opinion publique* » qui est l'un des principes du gouvernement représentatif selon MANIN, les citoyens camerounais de Belgique participent de leur manière à faire entendre leur voix. Cela se manifeste par des pétitions, des marches dans les capitales européennes et la saisine des instances telles que l'UE et l'ONU. Il s'agit justement d'une logique de « *marchandage* » dont a recours cette diaspora qui interpelle l'interlocuteur qui se trouve être ici le chef de l'Etat, à changer sa façon de procéder sinon, ils continueront à poser des actes visant à discréditer le pays à l'étranger. Ce mode de participation est aux antipodes de la démocratie représentative qui donne des éloges aux élections, voie par excellence donnant la possibilité à tous les citoyens de se retrouver dans un cadre légal de discussion autour duquel le peuple se ferait mieux entendre sans avoir besoin d'esclandres.

Surtout ne perdons pas de vue que l'élection présidentielle de 2018 a apporté deux innovations dans la communauté camerounaise de la diaspora occidentale, à savoir, la « *BAS* » ou brigade antisordinards et le « *mouvement des patriotes* ». Le premier groupe est identifié comme celui qui soutient que le candidat Maurice KAMTO est le vainqueur de ce scrutin, tandis que le second affirme le contraire, à savoir que le gagnant est bel et bien le président BIYA dont la victoire a été confirmée par la cour constitutionnelle, l'organe habilité à proclamer les résultats du scrutin présidentiel au Cameroun.

Une question nous interpelle dès lors, compte tenu des statistiques enregistrées au cours des deux élections précédentes qui présentent une régression du nombre de votants par rapports aux inscrits et une hausse du taux d'abstentionnisme en général. Qu'en sera-t-il de la future élection de 2025, au cas où rien n'est fait par les parties prenantes que sont les partis politiques et les leaders d'opinions, dans le but de mobiliser l'électorat de Belgique. Il est fort probable que les pouvoirs publics annulent cet exercice en Belgique et rattachent ce bureau de vote à un autre pays comme la France, obligeant les camerounais résidents en Belgique à aller s'inscrire et voter ailleurs.

La diaspora doit se décider à prendre ses responsabilités en se déplaçant pour faire entendre sa voix de la manière la plus fiable à savoir, en allant exprimer son choix dans les urnes. Ne pas le faire c'est se positionner justement comme « *spectateur* » ou supporter et non comme « *arbitre* », puisqu'elle laisse jouer l'autre camp au lieu de le disqualifier par un vote de sanction, dans la mesure où le vote de l'étranger a une résonance forte.

La population estudiantine camerounaise, catégorie importante en nombre dans cette communauté, nous a fait entendre lors de nos entretiens que leur gouvernement ne leur accorde aucune bourse. Pourtant, leurs camarades des universités du pays d'origine reçoivent systématiquement le soutien des pouvoirs publics en direction des plus méritants. Nos investigations ont démontré que néanmoins, l'Etat a mis toute une organisation en place qui se charge de leur accompagnement à travers une assistance en temps de besoin. Il s'agit du Service Culturel de l'ambassade que nous avons approché et qui a bien voulu nous faire comprendre les missions qui sont les siennes dans le soutien des étudiants, puisque c'est un service qui leur est totalement dédié par les pouvoirs publics. Il est vrai qu'à l'époque, tous les boursiers camerounais de l'étranger étaient dans l'obligation de se rabattre sur ce dernier en apportant les relevés de notes, preuves de leur fréquentation effective sans laquelle, la bourse n'était pas octroyée. Depuis quelques années déjà, les étudiants se disent abandonnés et pensent que le gouvernement ne fait rien pour eux. Ils se trouvent alors dans une position de désintéressement et de méfiance vis-à-vis de tout ce qui vient de la capitale Yaoundé. Comme ils ne trouvent aucun profit matériel, ils posent des actes pour manifester leur indignation, ce qui rehausse le coût du vote.

Cette recherche sera certainement prolongée par la comparaison des avancées notoires du pays lors du retour au multipartisme (1990-2020) par rapport à l'époque du monopartisme ou du parti unique (1972-1990) sur les plans politiques et du développement des infrastructures. A cela, peut s'ajouter la comparaison avec la première période du multipartisme des années 1954-1972. A ce titre, l'influence des clivages ethnolinguistiques prégnants dans cette communauté, d'après les entretiens effectués essaieront de nous permettre de voir si c'est un phénomène qu'il est possible d'éluder. En fait, il semble très visible dans les milieux de cette diaspora qui s'organise et se mobilise dans bien des cas en fonction de leur appartenance ethnique d'une part, et d'autre part, en fonction de la langue officielle véhiculée (français ou anglais).

Au demeurant, les travaux de Bernard MANIN nous ont amené à considérer que la démocratie représentative qui consiste à faire l'éloge de l'élection pour le choix des dirigeants a montré quelques limites que confirment les résultats de cette recherche. La diaspora camerounaise

de Belgique a relevé une crise persistante entre l'électeur et les élus qui ne sont pas prompts à répondre aux problèmes dont fait face le citoyen, puisque l'élection telle qu'elle est perçue, a érigé une certaine aristocratie au pouvoir. La prise en compte du tirage au sort comme cela se faisait dans les cités Athéniennes permettrait de combiner la démocratie directe à la démocratie indirecte car « *le sort, peut-on arguer, sélectionne n'importe qui, y compris des individus n'ayant aucune compétence particulière pour gouverner* »⁹⁹. Cette combinaison fera en sorte que ceux qui se disent spécialistes ou professionnels ou encore appartenant à une certaine caste, ne confisquent le pouvoir au détriment du peuple qui ne disposera dans cette situation aucun moyen légal de reconquérir ce qu'il aura perdu et qui se trouvera entre les mains d'une élite. Ce sont des situations comme celles-là qui, entre autres créent le courroux et le désengagement dont pourrait souffrir la diaspora camerounaise de Belgique qui se sent impuissante quant à la mise en place d'une alternance, ce qui l'exacerbe.

⁹⁹ MANIN B. op. cit., P. 21

BIBLIOGRAPHIE

- Livres

1. ARNSPERGER C. et Van PARIJS P., (2003), *Ethique économique et sociale*, Paris, La Découverte.
2. FOGUI J. P., (1990), *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.
3. LEMPEN B., (2017), *Le nouveau désordre mondial*, Genève, Georg.
4. MANIN B., (2019), *Principes du gouvernement représentatif*, Champs essais, Flammarion.
5. SIMONE R., (2016), *Si la démocratie fait faillite*, Gallimard.
6. SINDJOUN L., (2002), *L'Etat ailleurs, entre noyau dur et case vide*.
7. VAN CAMPENHOUDT L., MARQUET J. et QUIVY R. (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
8. VAN REYBROUCK D., (2014), *Contre les élections*, Paris, Actes Sud.

- Articles de revues consultés en ligne

1. BENAYOUN C. B., (2008), « Les diasporas ou l'expérience de l'unité dans la diversité », Liss, CNRS, Toulouse, « *Hermès* n° 51, *La revue* », 2008.
<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-2-page-189.htm> Consulté le 20 décembre 2019
2. DOMENACH E., La reprise sceptique du cogito cartésien et la self-reliance chez Emerson, « *revue française d'études américaines* », 2002/1 n° 91, Berlin.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2002-1-page-97.htm> (18 mai 2020)
3. GAGNE L., (2007), *Philosophiques*, 34(2), 329-352, La modélisation des comportements non conséquentialistes en théorie du choix rationnel. <https://doi.org/10.7202/016995ar> consulté le 16 février 2020
4. MENTHON H. L., Vote et communautarisme au Cameroun : « un vote de cœur, de sang et de raison », GRAPS (*Groupe de recherches administratives, politiques et sociales*), Yaoundé (Cameroun), Université de Montesquieu-Bordeaux IV, *Politique africaine*, n° 69, 1998.
<https://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/069040.pdf> Consulté en ligne le 15 décembre 2019.
5. MUXEL A., « L'abstention : Déficit Démocratique ou vitalité politique ? », *Le Seuil* « pouvoirs », 2007/1 n° 120, Page 43 à 55
<https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2007-1-page-43.htm> consulté le 15 janvier 2020

6. NKOT, P. F. (1999), Le référendum du 20 mai 1972 au Cameroun : analyse de quelques tendances de la doctrine. Les Cahiers de droit, 40 (3), 665–690. <https://doi.org/10.7202/043565ar> consulté le 15 juin 2020.
7. OWONA NDOUNDA Nicolas et MBILONGO ELEME Laure, Les mutations de la scène politique au Cameroun depuis la réunification.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01633225> consulté le 19 janvier 2020
8. OWONA NGUINI M. E. et MENTHON H. L. (2018), « Gouvernement perpétuel » et démocratisation Janusienne au Cameroun (1990-2018). Edition Karthala,
<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2018-2-page-97.htm> consulté le 13 février 2020.
9. PITSEYS J., Démocratie et citoyenneté, CRISP, 2017, « dossier du CRISP » N° 88, Page 9 à 113
<https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2017-1-page-9.htm> consultée le 20 décembre 2019
10. POURTOIS, H. (2016). Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? Philosophiques, 43 (2), 411–439. <https://doi.org/10.7202/1038213ar> consulté le 24 février 2020
11. Raulin Anne, Charbit Tom, Chivallon Christine, Michalon Bénédicte, Tarrius Alain, Thibaud Bénédicte, Bouly De Lesdain Sophie Femmes camerounaises en région parisienne. Trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 15, n°3,1999. pp. 251-252 ;
https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1999_num_15_3_1702_t1_0251_0000_1 consulté le 25 janvier 2020.
12. RAZY E. et Virginie BABY-COLLIN (2011), La famille transnationale dans tous ses états, Presses de Sciences Po, « Autrepart », n°57-58.
<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2011-1-page-7.htm> consultée le 23 janvier 2020

- Mémoires consultés en ligne

1. MANGA EDIMO R. M., (2008). La participation des diasporas camerounaises de France et de Grande-Bretagne à la vie politique nationale : émergence et consolidation de la citoyenneté à distance, mémoire de DEA, Yaoundé, Université de Yaoundé II.
2. TALLA WAKEU, (2012), L'abstentionnisme électoral au Cameroun à l'ère du multipartisme, mémoire de master, Dschang, Université de Dschang-Cameroun.

- Autres documents (collections de quotidiens, données statistiques, rapports, brochures, etc.)

1. Décret n° 72-270 du 2 juin 1972 portant promulgation de la constitution de la République unie du Cameroun
2. Décret n°2011/237 du 08 août 2011 portant sur les modalités d'application de la loi n°2011/013 du 13 juillet 2011 relative au vote des citoyens camerounais établis ou résidant à l'étranger.
3. Loi n° 84/1 du 04 février 1984
4. Loi n° 90-53 du 19 décembre 1990, relative à la liberté d'association modifiée et complétée par la loi n° 99-11 du 20 juillet 1999.

5. Loi n°90-56 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques
6. Loi n°2008/001 du 14 avril 2008 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972
7. Loi N° 2012/001 du 19 avril 2012 Portant code électoral, modifiée et complétée par la loi N°2012/017 du 21 décembre 2012
8. Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 Portant code général des collectivités territoriales décentralisées.
9. Rapport général sur le déroulement de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, Revu et corrigé. P. 25.

- Documents électroniques

1. BRECHON P., (2007), « Les facteurs explicatifs de l'abstention : quelles relations entre abstention et processus d'individualisation sur une longue période ? Table ronde " Comment concevoir et saisir les temporalités du vote ? Pour une approche longitudinale de la décision électorale ", 9ème Congrès AFSP de Toulouse, septembre 2007 », 15 pages, Sep 2007, Toulouse, France
2. BRUTER M. et CLARY A. J. (2014), Rapport d'enquête sur les jeunes et le vote. Consulté en ligne le...
3. EVINA R. C. (2009), Migration au Cameroun, Profil national. Consulté en ligne le ...
4. Journal l'Echo consulté en ligne le 16 mars 2020
5. MEADWELL H., (2002), <https://doi.org/10.7202/009751ar>, consulté le 18 mars 2020, « La théorie du choix rationnel et ses critiques », Sociologie et sociétés, 34(1), 117-124.
6. PAN KE SHON J. L. (2004), Institut national de la statistique et des études économiques, <https://www.cairn.info/revue-population-2004-1-page-147.htm> , consulté le 10 février 2020, Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France., Paris
7. Statistiques de la Division de la population des nations unies(DPNU), consulté en ligne le...

- Quelques liens

1. Apostolidis, Thémis. (2006). Représentations sociales et triangulation: une application en psychologie sociale de la sante. *Psicologia: Teoria e Pesquisa*, 22(2), 211-226.
<https://doi.org/10.1590/S0102-37722006000200011> Consulté le 26 novembre 2020.
2. BARTHE Y. et LEMIEUX C. (2002) <https://www.cairn.info/revue-mouvement-2002-5-page-33.htm> consulté le 11 février 2020
2. Centre fédéral de migrations <https://www.myria.be/fr> consulté le 14 mars 2020
- 3.Déterminants de la non inscription électorale et quartiers sensibles en France.
<https://www.researchgate.net/publication/269564094> consulté le 20 mars 2020

4. LAUGIER S., Désaccord, dissentiment, désobéissance, démocratie, « Presses Universitaires de France », 2004/1 n° 17
<https://www.cairn.info/revue-cites-2004-1-page-39.htm> Page consultée le 17 mai 2020
5. Les mutations de la scène politique au Cameroun, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01633225>
Page consultée le 15 mai 2020
6. L'habitus : essai de définition <http://www.blogg.org/blog-56820-billet-682451.html> consulté le 11 février 2020
7. Vie publique au cœur du débat, www.vie-publique.fr consulté le 03 mars 2020

ANNEXES

ANNEXES 01 : Tableaux et figures

Tableau n°01 : *La régression des inscrits et la progression des taux d'abstention au moment des inscriptions sur les listes électorales.*

ELECTIONS	TAUX D'INSCRIPTION (%)	(%) ABSTENTION
Présidentielle 1992	78.54	21.46
Législatives 1992	75.80	24.2
Municipales 1996	67.98	32.02
Législatives 1997	60.16	39.84
Présidentielle 1997	66.11	33.89
Présidentielle 2004		20,41 ?

Source : Reconfiguration de l'auteur à partir des données issues de : Augustin TALLA WAKEU(2012), *L'abstentionnisme électoral au Cameroun à l'ère du retour au multipartisme. Mémoire soutenu pour l'obtention du Master en Science Politique, Université de Dschang*

Tableau n°02 : *Nombre des inscrits sur les listes électorales de 1992 à 2007*

ANNEES	NOMBRE DES INSCRITS
1992	4.019.562
1996	4.152.265
1997	4.220.163
2002	4 389 572
2004	4.701.953
2007	5 004 549

Source : *Compilation de l'auteur assortie des données de : Augustin TALLA WAKEU(2012).*

Tableau n°03: *Evolution de la population Camerounaise*

Populations en (Millions)	2005	2010	2015	2020
Femmes	8,6	10,1	11,6	13,4
Hommes	8,5	9,9	11,4	13,1
Total	17,1	20,0	23,0	26,5

Source : MINEPAT/ BUCREP

Tableau n° 04 : les années électorales au Cameroun depuis 1954

- Élections présidentielles : 1965 · 1970 · 1975 · 1980 · 1984 · 1988 · 1992 · 1997 · 2004 · 2011

- Élections législatives : 1954 · 1956 · 1959 · 1960 · 1961 · 1961 · 1964 · 1970 · 1973 · 1978 · 1983 · 1988 · 1992 · 1997 · 2002 · 2007

- Référendums : 1960 · 1961 · 1972

Source : Selon OWONA NDOUNDA et al.(2017),

Tableau n° 05 : Statistiques de l'évolution du nombre des camerounais sur les dernières années, du 15 octobre 2019

Date	Motif de séjour / Reason to stay								Total
	Famille Family	Etudes Studies	Travail Work	Réfugié Refugee	Protection subsid. Subsid. Protect.	Séjour except. Humanity stay	Non déterminé Unknown	Autres Others	
01/01/2015	4.232	2.035	406	443	15	1.470	268	57	8.926
01/01/2016	4.702	2.209	451	486	16	1.322	219	68	9.473
01/01/2017	5.560	2.503	488	526	11	1.136	214	70	10.508
01/01/2018	5.954	2.570	523	535	11	984	197	71	10.845
01/01/2019	6.462	2.584	553	541	11	925	137	68	11.281

Source : Office des étrangers (le 15 octobre 2019)

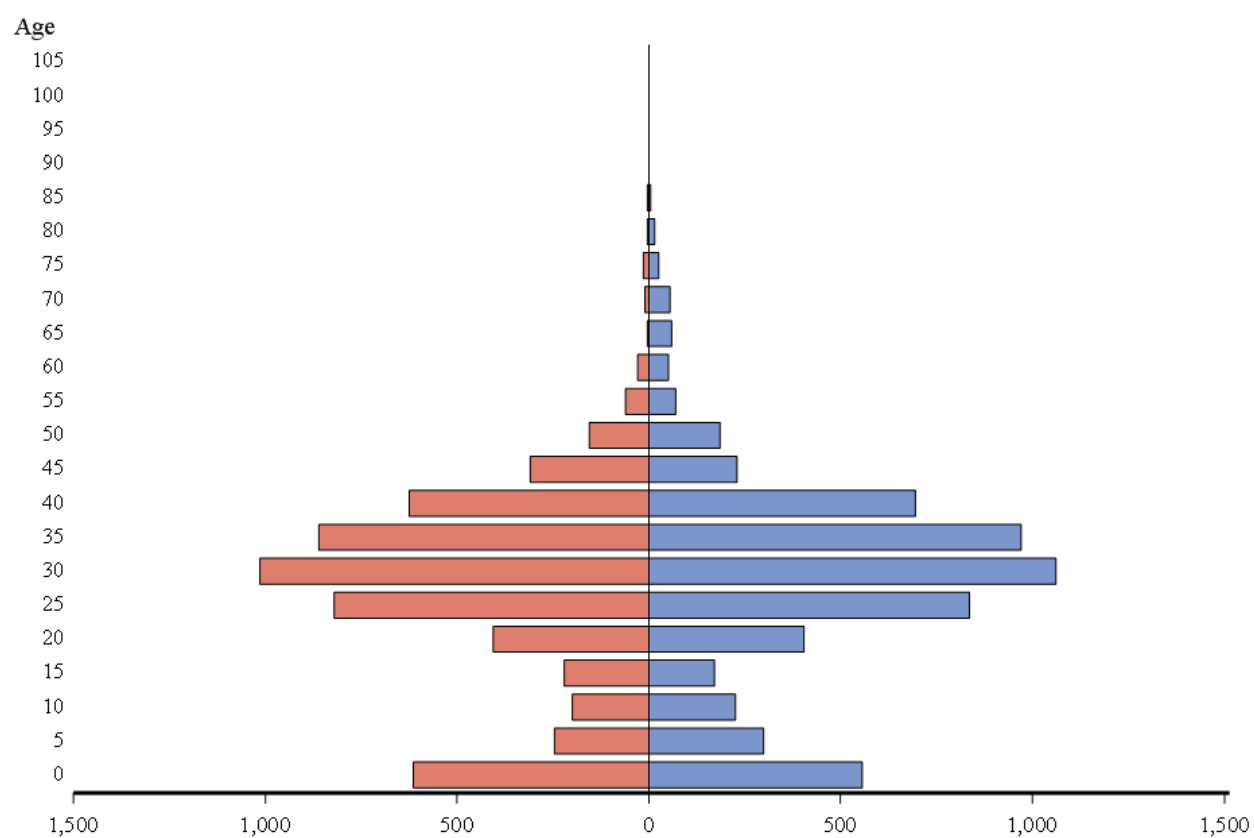
Tableau n°06 : Nombre de personnes de nationalité camerounaise disposant d'une carte ou d'un document de séjour valide selon le sexe / Number of Cameroonian citizens holding a valid residence permit by sex

Date	Femme Female	Homme Male	Total
01/01/2015	4.715	4.211	8.926
01/01/2016	4.951	4.522	9.473
01/01/2017	5.462	5.046	10.508
01/01/2018	5.653	5.192	10.845
01/01/2019	5.893	5.388	11.281

Source : Office des étrangers

Tableau n° 07 : Pyramide des âges des personnes de nationalités camerounaises

Tableau 1.9. Pyramide des âges des personnes de nationalité camerounaise
disposant d'une carte ou d'un document de séjour valide au 01.01.2019
Age and sex structure of Cameroonian citizens holding a valid residence permit on 01.01.2019
Hommes (à gauche) / Femmes (à droite)
Men (on the left side) / Women (on the right side)



Source : Office des étrangers

Tableau n° 08 : Les groupes d'âge en fonction des effectifs

Groupe d'âge	Effectif
[0-4]	1015
[05-09]	502
[10-14]	385
[15-19]	527
[20-24]	1171
[25-29]	1973
[30-34]	2220
[35-39]	1569
[40-44]	971
[45-49]	413
[50-54]	221
[55-59]	92
[60-64]	64
[65-69]	51
[70-74]	54
[75-79]	32
[80-84]	15
[85+]	6

Source : Office des étrangers

ANNEXE 02 : Diversité ethnolinguistique et principales ethnies du Cameroun

La diversité ethno-linguistique au Cameroun

Nom	Nom	Nom	Nom
Kanuri	Mafo-matakam	Mbreme	Littoral (province)
Simsa	Sirak	Hurza	Duala
Mwek	Idantay	Varze	Pongo
Borno	Sulede	Tampouri	Ewodi
Sara	Mofele	Mata	Babimba
Ngambay	Chuvok	Fulbe	Bodiman
Laka	Mofu-	Tchamba	Mungo
Arab choa.	Mbokou	Vere	Obo
Chadie	Mokyo	Voko	Bakole
Hausa	Mofu-meri	Kutin	Bassa
Koroko	Duvangar	Sewe	Babaimbi
Bachama (bata)	Zanglo-salan	Deayo	Yabusa
Djimi	Gemjeck	Bape	Bakem
Gude	Minen	Duru	Ndokpenda
Njegn	Guidar	Dupa	Bakoko
Bana (north)	Guider	Kolbila	Yakalak
Kapsiki	Lam	Mono	Sud Ouest (province)
Higi	Guider-south	Moudang	Bakweri
Margi	Bainawa	Mambay	Bamboko
Vale	Batou	Mbum-karang	Isubu
Mabas	Mandara-wandala	Keperi	Mbokoko
Hide	Gameru	Nbuntiba	Wovea
Doba (mazagway)	Mora	Mbere	Ejagham
Bata-gwadw	Glavda	Kali-kare	Eung
Kapsiki	Mandara-wandala	Mbum-Karang	Sud Ouest
Bata-jungun	Mangum	Queve	Bayangi
Hisa	Musuk	Gake	Menka
Kola	Kadai-guivridig	Niam-niam	Oroko
Gizaga	Mugulma	Fali	Bakandu
Marva	Komo	Kangu	Balondo
Mokyo	Kami	Tingueli	Batanga
Mouyang	Mazouma		Mbonge
Mada	Pouss		Baha
Ouldeme	Massa-massana		Isangele
Muyengae	Lame		Balong
Moukole	Peve-zime		Bafaw
			Bakossi
			Bassossi
			Bakaka
			Banaka
			Elong
			Mbo
Centre(province)	Sud (province)	Ouest (province)	Sud Ouest (province)
Nyokon	Bulu Sangmelima.	Bamoun Founhan	Kou
Lemende	Ebolowa, Mengong.	Bamendjida Mbouda	Ako
Djanti	Ambam	Bamiso Bamboutos	Mbesekirato
Banden	Pang Ambam.	Mbouda	Finge
Bafia	Campo, Kribi	Balesang	Bum
Yambeta	Ntumu Ambam.	Batchan	Aghem
Nedek	Campo, Kribi	Bafoussam	Weh
Ndiki	Batanga Kribi	Baham	Iso
Nimbu	Bapoukou	Baleng	Bu
Ngoumou	Banoh	Badenkop	Babanki-kedjom
Yambassa	Tanga-yansa	Bandjeun	Ndop

Yangben	Est (province)	Bapi	Babessi
Tuki	Maka	Batie	Bamessing
Ngoro	Baka	Batoufem	Bangalam
Bati	Mabea	Bayanghem	Bemuka
Tsinga	Ngumba	Bahouam	Bahungu
Betsinga	Bagyeli	Bahadjou	Bamali
Leti	Djem	Banjah	Bambalang
Ewondo Yaoundé	Drima	Bamoungoum	Bali-gashu
Ewouak-Nanga-	Nzimo	Bamedjou	Bali-kumbat
Eboko	Essel	Bansoa	Nso
Ennah-Mengeme	Badjue	Bameka	Oko
Ngomdjap	Medjime	Bafounda	Noni
Bene Mvog-	Bangariou	Dschang	Fungom
Atangana-Mballa	Est	Ouest	Nord-ouest
Mbalmayo Bankomo	Bikele	Bamock	Misaje
Centre	Konabembe	Fatu	Befang
Eton Monatele-Okola	Bidjouki	Foto	Ngwaw
Obala	Mhombo	Fomopea	Pinyin
Bamvele Nanga-	Soo	Bangang	Bagham
Eboko, Minta,	Kaka	Bamendji	Banja
Mungissa-Saa	Bakoum	Fefe	Akum
Mvele Esse Awat	Poi	Bana	Bambui
Yebekolo-Akonolinga	Mbethen	Fotuni	Bambili
Yanda Mbankomo	Ghuya	Balafi	Nkwen
Mvengue-Akono	Yangere	Bacha	Santa
Charles Mhia.	Mandja	Fondjomakwet	Mendankwe
Omvan-Mfou	Ngombe	Bangangté	Bamendum
Yezoun-Ezoum.	Baka	Bangoulap	Marikon
Lenbe	Bahingi	Tonga	Baba i
Bobilis Nanga-Eboko		Bahok	Ezulmbi
Mbida-Mbani-Dzang.		Badoungo	Tiv
Endom Mboussa.		Bangwa	Jikum
Mvong-Mvenga		Bangou	Ngwo
Metet, Ngomdjap		Bazon	Konda
		Bamena	Ekweri
		Batchinga	Amassi
		Balengou	Ako-aya
			Assumbo
			Bankeng
			Moghann
			Widekum
			Oshie
			Mezemo
			Metta
			Batibo
			Ashang
			Baforcha
			Bahadjou
			Yamba
			Ndu
			Njari
			Awing
			Bafut

Source : Edna L. Koenig, Emmanuel Chia et John Povey (Eds.), *A socio-linguistic profile of urban centres in Cameroon*, Los Angeles, Crossroads Press, 1983.

ANNEXE 03 : Questionnaire soumis en ligne (sous format électronique)

ANNEXE 04 : Guide d'entretien

QUESTIONS	RELANCE
Pourriez-vous vous présenter ?	-Où habitez-vous ? Etes-vous en couple ou seul ?
Comment êtes-vous arrivé en Belgique	-En fait, qu'est-ce qui vous pousse à immigrer ?
J'imagine que vous avez de la famille restée au Cameroun. Quelles relations entretenez-vous avec ces membres ?	Justement à ce sujet, vous arrive-t-il à investir au pays dans quelque domaine que ce soit ?
De quelle ethnie êtes-vous originaire ?	Comment situez-vous cette ethnie par rapport aux autres ? en termes de proportion des membres qui la constitue ?
Etes-vous membre d'une association à caractère ethnique ?	Comment justifiez-vous le fait de cette appartenance ?
Avez-vous apprécié le droit de vote à l'élection présidentielle accordé à la diaspora camerounaise ?	
Pourriez-vous me parler du vote dans la diaspora de Belgique ? Que représente ce vote pour vous ?	Avez-vous l'impression qu'il draine un grand nombre ? Etiez-vous inscrits et avez-vous voté ?
Pourriez-vous me dire ce qui peut vous amener à voter ou à ne pas voter ? En d'autres termes, quelles sont les motivations profondes qui vous poussent à adopter une attitude particulière par rapport au vote ?	
Avez-vous déjà assisté à un mouvement de protestation de la diaspora camerounaise en Belgique ou en ailleurs en occident ? Pourquoi ?	-Pensez-vous que ces actes de vandalisme ou de protestation peuvent changer les lignes ? -L'élection n'est-elle pas la seule voie salubre pour un éventuel changement ?
Ne pensez-vous pas que nous vivons dans une crise de la Démocratie, au regard des taux d'abstention de plus en plus élevés ?	
A votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait changer pour améliorer la participation citoyenne aux élections ?	

Source : L'auteur du mémoire

ANNEXE 05 : Les résultats obtenus du questionnaire soumis en ligne (sous format électronique).

ANNEXE 06 : Entretien avec les personnes en charge du processus électoral des Camerounais de Belgique (sous format électronique).

ANNEXE 07 : Entretiens effectués (sous format électronique).